

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

TOUTE LA POLITIQUE TRAVAILLISTE REMISE EN CAUSE

Echec à Wilson au congrès du Labour réuni à Blackpool

LA SITUATION DU CHEF DU GOUVERNEMENT MENACÉE

BLACKPOOL (AP). — Au congrès travailliste qui s'est ouvert lundi matin à Blackpool, en dépit des appels en faveur du gouvernement lancés par deux ministres, le chancelier de l'Échiquier, M. Roy Jenkins, et Mme Barbara Castle (travail), les délégués se sont prononcés par 5,098,000 voix contre 1,124,000 contre la législation limitant les augmentations de salaires. Les voix se chiffrent par millions du fait que la plupart des syndicats sont affiliés au parti travailliste, et que les délégués disposaient des pouvoirs de tous leurs membres.

Ce vote n'est pas astreignant pour M. Harold Wilson, premier ministre, qui à l'occasion de précédents votes contraires, avait précisé que le gouvernement, qui représente la population de Grande-Bretagne, « doit gouverner ».

DÉFAÏTE

Cependant, il constitue une indication de la division profonde qui s'est produite, au sein de son propre parti avec le mouvement syndical sur la politique économique. Au début du mois, le congrès des Trade Unions avait rejeté le « gel » des salaires à une majorité de sept contre un.

La défaite de lundi est intervenue sur une résolution présentée par le plus important syndicat britannique, le syndicat général des employés et des transports et avait été amenée en grande partie par un discours passionné de Michael Foot, chef de la faction de gauche.

Michael Foot avait notamment accusé le gouvernement d'avoir abandonné les principes socialistes en faveur d'une « politique orthodoxe conservatrice de déflation ».

Il avait ajouté : « Nous ne sommes pas disposés à tolérer le fléau du chômage au niveau actuel ».

IMPETURABLE

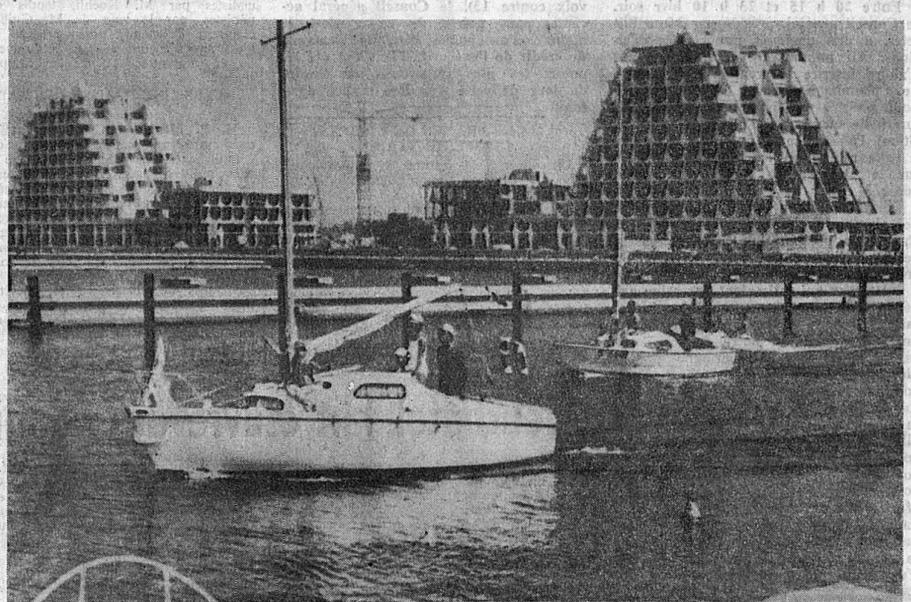
Il avait affirmé, sans toutefois mentionner de noms, qu'il y a au gouvernement, des personnalités qui, en vérité, sont favorables à une politique de chômage élevé.

Le gouvernement doit décider, avait-il assuré, au milieu des applaudissements, « entre les demandes de banquiers internationaux et une politique socialiste de plein emploi ».

(Lire la suite en dernière page)



Il pleuvait et il ventait sur M. et Mme Wilson hier matin à la sortie de leur hôtel. L'atmosphère du congrès travailliste n'allait pas être plus sereine. (Téléphoto AP)



C'EST LA FLORIDE FRANÇAISE

De gigantesques travaux sont entrepris sur toute la côte du Languedoc entre Montpellier et Perpignan pour faire de cette rive méditerranéenne un immense havre de vacances. Les premiers ensembles balnéaires fonctionneront dès l'été prochain. On voit ici le centre nautique de la Grande-Motte... qui ne sera plus le paradis des moustiques (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

La bataille électorale américaine

A mesure que s'approche la date des élections présidentielles américaines, le duel Nixon - Humphrey se fait plus âpre. Actuellement, les institutions de sondage accordent au premier 43 % des suffrages, alors qu'elles n'en accordent au second que 28 %. Quelle est la cause du discrédit dans lequel est tombé le candidat démocrate ? Le niveau du parti était bien bas à la Convention de Chicago, marquée par les incidents que l'on sait. Depuis, M. Humphrey n'a pas su remonter son handicap. Ceux qui le connaissent disent de lui que c'est un inatmosphérique bavard, ne craignant pas de se contredire. De plus, c'est l'honnêteté de M. Johnson sans être tout à fait. On peut lui reprocher ainsi à la fois d'avoir participé à toutes les erreurs de la Maison-Blanche, ces dernières années, et d'être devenu infidèle au maître qu'il a servi.

Nul n'ignore que les relations entre L.B.J. et H.H.H. — on aime aux Etats-Unis à désigner les hommes politiques par leurs initiales — sont devenues des plus tendues et que tous deux ne se parlent plus guère. M. Johnson doit sans cesse désavouer les gaffes de son présumé successeur. La dernière en date, et de taille, de la part de M. Humphrey, fut de donner à croire que l'évacuation des troupes américaines au Viet-nam était proche, ce qui laissait entendre à Hanoi que la victoire était à portée de la main. Washington dut apporter un sec démenti.

Dans ces conditions, le succès de M. Nixon est-il définitivement acquis ? Il s'en faut encore de beaucoup. A lui aussi on fait grief d'être trop habile et de ne pas se prononcer catégoriquement sur les grandes questions du moment. Mais le candidat républicain s'explique en arguant du caractère empirique du mouvement d'idées qu'il représente. Cela n'est pas pour déplaire à de nombreux Américains. Mais Nixon dispose encore d'un arsenal de choix dans lequel il peut puiser avec abondance. Il lui suffit de mettre en lumière l'impuissance dans laquelle s'est trouvé le gouvernement démocrate à résoudre les problèmes nationaux : guerre d'Extrême-Orient, paupérisme, racisme et d'opposer le peu (le manque) de résultats obtenus par les tenants du kennedysme et du johnsonisme avec les promesses mirifiques de « nouvelle frontière » et de « grande société » faites naguère. Plus de réalisme et moins d'idéalisme frelaté seraient de mise.

Ce qui complique encore la situation, c'est l'apparition d'un troisième homme sur la scène politique. Il y a rarement d'élections triangulaires aux Etats-Unis et toujours elles se sont terminées par la déconfiture de l'« outsider ». Il semble qu'il pourrait en aller différemment cette fois-ci. Non pas que M. George Wallace, le fougueux ex-gouverneur sudiste de l'Alabama, ait une chance quelconque d'accéder au poste suprême de chef de l'Etat. Mais il peut fort bien fausser les poids de la balance de manière d'empêcher l'un et l'autre de ses concurrents d'obtenir la majorité des voix au collège des grands électeurs. Dans ce cas, qui s'est produit une ou deux fois au cours de l'histoire américaine, ce serait à la Chambre des représentants à désigner le nouveau président et, paradoxalement, elle peut le faire non pas nécessairement en faveur de celui qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages dans la nation.

Au début de la campagne électorale, on n'accordait guère d'importance au nouveau venu. George Wallace a eu l'adresse non pas d'insister sur son « ségrégationnisme » qui lui a valu sa réputation d'antan, mais de se faire tout soudain le pourfendeur des abus qui existent à tous les degrés de la vie d'outre-Atlantique.

René BRAICHET

(Lire la suite en dernière page)

Lire aujourd'hui

Il y a trop de vieillards qui souffrent

Grave chute à Boudry

(Page 3)

Issue fatale à Bienne

Vols à Saint-Imier

(Page Bienne-Jura)

Au village olympique : les Suisses mécontents

(Page 12)

L'ACTUALITÉ RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7 et 9

LES SPORTS : pages 12 et 14

LE CARNET DU JOUR - LES PROGRAMMES RADIO-TV - LES BOURSES : page 17

L'ACTUALITÉ NATIONALE : page 19

Une victoire pour les colonels ?

CONSTITUTION GRECQUE : OUI À 92,2% DES VOIX

Mais il y a eu 22,3 % d'abstentions

ATHÈNES (AP). — En dépit du scepticisme discret en Grèce et des doutes largement exprimés à l'étranger sur la régularité du référendum, les dirigeants grecs se flattent aujourd'hui d'avoir obtenu un écrasant succès.

Leur nouvelle constitution a été approuvée par 92,2 % des votants, soit 4,653,602 voix pour et 390,470 voix contre (7,3 %).

Malgré le vote obligatoire, 22,3 % des électeurs se sont abstenus, mais le porte-parole du gouvernement a souligné que sur ce nombre 590,000 électeurs inscrits étaient morts ou avaient émigré depuis que les listes électorales ont été dressées en 1962.

Selon lui, le pourcentage des abstentions a été en fait normal par rapport aux précédentes consultations. Il a ajouté que seuls seront poursuivis ceux qui se sont délibérément abstenus et qu'ils ne sont probablement pas nombreux.

PLAIDOYER

Au sujet du déroulement du référendum, le vice-premier ministre, M. Pattakos, a déclaré qu'il avait été au-dessus de tout reproche. Certaines irrégularités ont cependant été signalées. Dans une circulaire d'Athènes et à Salonique des officiels n'auraient remis aux électeurs que des bulletins « oui ».

L'approbation massive de la constitution a pour effet de la mettre en vigueur, immédiatement, à l'exception de 12 de ses 138 articles qui portent sur les libertés individuelles, de réunion et d'expression. Dans ses grandes lignes, la constitution diminue considérablement les droits de la couronne et contribue à renforcer puissamment ceux de l'exécutif.

LA DÉMOCRATIE

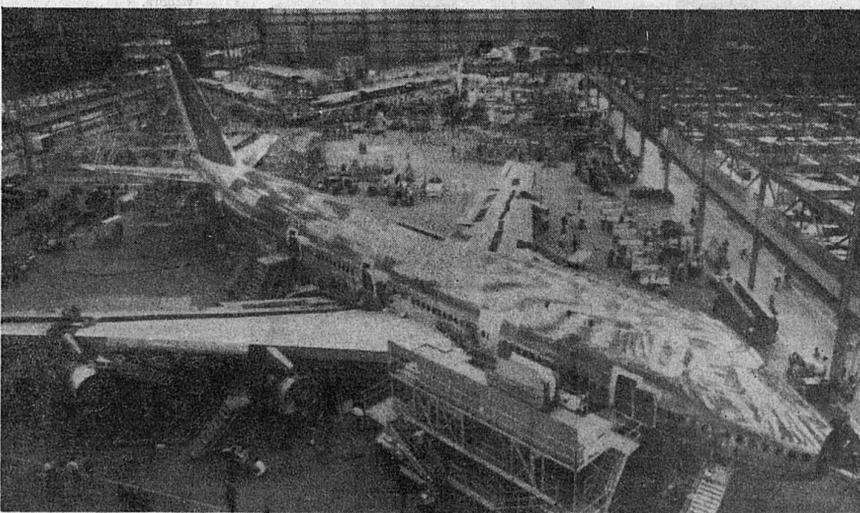
A Rome, où il est toujours en exil, le roi Constantin qui a été tenu informé des résultats de la consultation, n'a fait encore aucun commentaire.

Au sujet des 12 articles qui sont « provisoirement » suspendus, M. Papadopoulos, le premier ministre, a déclaré qu'avec « chaque jour qui passe la démocratie sera élargie à l'intérieur des limites qui sauvegardent son existence ».

Catastrophe ferroviaire en Grèce

(Lire en dernière page)

L'AVION SUPERFORMAT



EVERETT (AP). — Le premier exemplaire du « Boeing 747 », l'appareil commercial le plus grand et le plus rapide du monde avec une capacité de 490 passagers et une vitesse de croisière de 1000 kilomètres à l'heure, est sorti lundi de la chaîne de production. Les autres caractéristiques du « Boeing 747 » dont le prix unitaire est de 100 millions de francs sont les suivantes : Largeur du fuselage : 6 m 48, longueur : 70 m 40,

envergure : 59 m 60, hauteur de l'empennage : 19 m 20. La cabine des passagers comprend trois rangées de sièges et elle est munie de cinq doubles portes. Le chargement et le déchargement des bagages sont entièrement automatiques. Les essais en vol commenceront en décembre. La société « Boeing » a reçu 158 commandes et espère commencer les livraisons fin 1969. Notre téléphoto AP : l'appareil.

C'est la fin de tout...

Les « peuples frères » de l'Est et d'Asie sont beaucoup plus féroces pour leurs semblables que pour les pays non communistes. M. Chou En-lai, premier ministre chinois, vient d'en apporter une nouvelle preuve. Il menace carrément l'URSS de représailles militaires au cas où les Soviétiques toucheraient à la minuscule Albanie, tête de pont européenne de Mao Tsé-toung. Nul chef d'Etat occidental n'oserait proférer semblable menace à l'encontre des Russes à la suite du coup de force de Prague...

Pour les Chinois d'ailleurs, l'Union soviétique fait d'ores et déjà partie du camp capitaliste. Il suffit de lire le « Quotidien du peuple », de Pékin, pour s'en convaincre.

« La prolifération de la publicité commerciale dans les journaux et les revues soviétiques reflète, comme un miroir, la restauration complète du capitalisme en URSS et y répand la paumeur de l'idéologie et du mode de vie bourgeois », écrit le journal communiste chinois, qui accuse la « clique de renégats révisionnistes » du Kremlin de n'épargner aucun effort pour promouvoir son « nouveau système économique fondé sur le capital et le profit ».

L'organe du P.C. chinois n'y va pas de main morte. Il révèle que la presse moscovite, par la voie des annonces publicitaires, touche désormais tous les secteurs de l'activité nationale, « depuis la vente illégale des moyens de production, machines-outils, grues, générateurs d'énergie électrique, jusqu'à celle de... décorations, médailles et billets de loterie ». La rubrique des petites annonces, précise le « Quotidien du peuple », propose des villas, des lopins de terre cultivée (c'est la négation de la réforme agraire !), des pianos étrangers et jusqu'à des cartes postales de l'étranger.

Comble de la décadence soviétique, poursuit le journal du P.C. chinois, une grande publicité est faite à présent, en URSS, aux courses et aux expositions de chiens de race. Quant à la télévision moscovite, elle est « mise au service des capitalistes : un gros fabricant de chaussures anglais a acheté l'année dernière des émissions publicitaires au prix de 700 livres sterling la minute ».

C'est la fin de tout, quoi !

R. A.

LONGUE SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL
Neuchâtel va ouvrir le premier service de « planning » familial du canton

Entre 20 h 15 et 23 h 10 hier soir, le Conseil général, présidé par Mme Billeter, a pris quelques importantes décisions. Au nombre de celles-ci, il faut d'abord inscrire la création d'un service de « planning » familial en ville, service dont nous avons parlé récemment. En une belle unanimité (37 voix sans opposition) l'assemblée a donné le feu vert à cette réalisation communale. Ce sera, sur le plan cantonal, la première du genre à entrer en activité. D'autre part, il a été question de la modernisation des abattoirs et de la construction d'une station de prépréparation des eaux usées de ces derniers. Là, en revanche, on était loin de l'unanimité! D'un côté, il y avait ceux qui estimaient excessive une dépense de 600,000 fr. pour des installations vouées à la disparition tôt ou tard; il y avait en outre ceux qui auraient aimé que la commune prenne l'initiative de créer un syndicat intercommunal en vue de construire un abattoir régional — pendant de celui de la Chaux-de-Fonds qui dessert les deux villes des Montagnes neuchâtelaises — enfin il y avait, dans l'assemblée, les conseillers qui admettaient cette dépense comme un pis aller, en tout cas le dernier crédit accordé à ces installations dans le cadre d'une solution provisoire qui soit financièrement supportable pour la commune. Finalement, après le rejet d'une non-entrée en matière (par 19

voix contre 13), le Conseil général accepta, sans gaieté de cœur, c'est le moins qu'on puisse dire, la demande de crédit de l'exécutif. Tels ont été les points les plus importants de l'ordre du jour de cette première séance d'automne.

204.400 FRANCS DE CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES

Un débat s'est institué à propos d'une série de dépenses complémentaires à inscrire sur l'exercice 1968 — au total 204.400 fr. et qui auront une conséquence directe sur la situation budgétaire de l'année en cours, situation qui présente un déficit présumé de 2.981.303 fr. alors que celui inscrit au titre du budget était de 2.602.503 fr., somme à laquelle il faut ajouter 174.400 fr. de crédits budgétaires supplémentaires votés en cours d'exercice.

Plusieurs groupes se sont prononcés affirmativement: les radicaux par M. Misteli, les libéraux par M. Veillon, les socialistes par M. Koehli, tandis que les populistes, par la voix de M. Guillard, déclarèrent s'abstenir, puisque cette fraction n'est pas d'accord avec la politique fiscale de la commune et qu'elle s'oppose au budget.

VERS UNE HAUSSE DES TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ

M. P. Meylan (CC) répondant à quelques questions concernant ces dépenses complémentaires, précise qu'aucune d'entre elles n'est engagée. Il renseigne en outre l'assistance sur les prévisions budgétaires ayant trait aux rentrées fiscales en 1968, affirmant qu'à cette date une rentrée d'impôts de 5.400.000 fr. a déjà été encaissée. Sur un autre plan, mais toujours dans le cadre des finances de la commune, il annonce que l'an prochain, une révision des tarifs de l'électricité est inévitable. Il faudra donc prévoir une hausse!

A l'issue de ce débat, le train des crédits complémentaires, approuvé par la commission financière, est accepté par 29 voix sans opposition.

Neuchâtel fait œuvre de pionnier

Le premier service de « planning familial » du canton va donc s'ouvrir au chef-lieu. Ainsi en ont décidé les conseillers généraux de tous les groupes politiques, à la suite d'un débat assez long mais non dépourvu d'intérêt.

Le premier à prendre la parole est M. Pigeon (P.O.P.) qui dit sa satisfaction relative compte tenu, précise-t-il, de la limitation du cadre de ce service. Pour lui, c'est une solution insuffisante.

M. Misteli (rad) appuie le principe du projet mais insiste pour que le centre ne soit pas qu'un centre de régulation des naissances mais qu'on lui donne une dimension sociale et humaine; M. de Montmolin (lib), qui parle en médecin, se plaît à souligner que ce projet répond à un besoin réel. Encore faut-il que son activité et son développement probable soient basés sur le respect de la personne, de la famille, du foyer.

M. Castella (soc) apporte son adhésion avec d'autant plus d'enthousiasme que le projet communal fait suite à une motion qu'il avait déposée il y a quatre ans et demi. Le Conseil communal reçoit les félicitations du conseiller socialiste pour la tenue et le niveau de son rapport. Les quelques considérations qui suivront n'entameront en rien ces quelques mots élogieux.

M. Wildhaber (rad) souhaite que le Conseil communal — et c'est bien son intention — donne un caractère éducatif à cette institution nouvelle. Son collègue de groupe, M. Zahnd, devant une telle unanimité d'approbation de l'assemblée, retire purement et simplement la proposition faite de renvoi du projet à une commission. « Faisons confiance à la commune », dira-t-il pour conclure.

L'appellation de ce service a donné lieu à des échanges de points de vue entre MM. Ducommun (lib), Misteli (rad), Castella (soc): planisme ou planning familial, service d'information et de planning familial? M. Mayor (CC) va se renseigner plus avant pour voir quelle dénomination donner à cette institution.

Le magistrat communal s'est réjoui de

l'accueil fait au projet de l'exécutif. Il restera de nombreux détails à régler. C'est un départ dans un secteur et l'on verra par la suite le développement à donner à ce service qui commence avec 6 heures par semaine.

Au vote d'ensemble, l'assemblée accepte le projet de création d'un service d'information et de planning familial par 37 voix sans opposition.

LA MODERNISATION DE CES VIEUX ABATTOIRS

600.000 fr. pour ces « épouvantables » installations de Serrières, c'est insensé, s'exclame le porte-parole du groupe populiste, M. J. Duvanel. Ce sera donc un non pour cette demande de crédit.

M. Maeder (rad) n'est pas, lui non plus, particulièrement enchanté de cette solution: « Les abattoirs de Serrières ne suffiront plus dans un avenir plus ou moins proche. C'est comme si on reculait la date d'échéance le plus possible, avec le secret espoir que rien ne se fera ailleurs! »

En conclusion, M. Maeder demande au Conseil général de rejeter cette demande de crédit et de demander à l'exécutif une étude complémentaire à son projet.

M. Ducommun (lib) donne son oui mais sans enthousiasme. Pour les mêmes raisons, grosso modo.

M. R. Allemann (soc) admet qu'il s'agit de travaux d'amélioration provisoires. Il souhaite que le Conseil communal intervienne auprès de l'Etat pour ce qui concerne un abattoir régional dans le Bas.

M. Zahnd (rad) après quelques considérations négatives propose le renvoi du projet à la commune. M. Koehli (soc), qui se qualifie lui-même d'important consommateur de viande, évoque l'aspect médical de la question à quoi un conseiller radical lui fait remarquer que le contrôle des viandes n'est pas du ressort des médecins mais du vétérinaire cantonal!

Plusieurs conseillers prennent encore la parole dans ce débat qu'il maintenant s'éternise. Enfin, M. Verdon (CC) s'explique. L'Etat, dit-il, n'entre de cause, ni a aucune obligation dans ce domaine. Il se borne à coordonner les efforts des communes. D'autre part, le gouvernement est catégorique: pas d'abattoir cantonal centralisé ou éventuellement dans le Haut, un autre dans le Bas, avant vingt-cinq à trente ans! Nous voilà donc fixés...

Bien sûr, M. Verdon sait qu'il défend une cause discutable. Mais que faire? Construire du neuf, ça coûterait 5 à 8 millions de francs 1968!

Alors il faut choisir. La dépense de 600.000 francs est un palliatif, certes, un projet minimum pour continuer à maintenir ces installations en état de fonctionner. Tout en évitant à la collectivité une dépense qu'elle ne pourrait supporter, actuellement tout au moins. La décision à prendre ne comporte nullement une option sur l'avenir.

Cette tentative de justification n'a pas paru convaincante à quelques interpellateurs précédents.

Il fallait bien passer au vote: la non-entrée en matière est repoussée par 19 voix contre 13 et le projet communal est acquis par 19 voix contre 8.

POUR UN DIALOGUE CONFiant ET CONSTANT

Par voie d'interpellation, M. J.-P. Ghelli (soc) pose des questions au Conseil communal (voir l'édition de samedi passé). S'il veut être renseigné, c'est pour que s'établisse entre le législatif et l'exécutif un dialogue con-

Les « Jeunes rives » et la Nationale 5

En début de séance, la présidente a donné lecture d'une lettre de l'Association des étudiants en sciences de Neuchâtel qui demande à être représentée, pour la partie culturelle, est-il précisé, au sein de la commission des « Jeunes rives ».

Elle a en outre fait part de la confirmation, par le Conseil communal, de la décision du législatif de demander l'étude d'un tracé sud de la Nationale 5, à la suite de la proposition de la commission de cette artère suggérant de créer un collège de spécialistes sous l'égide d'une commission ad hoc comprenant quinze membres de divers milieux intéressés (urbanistes, T.C.S., A.C.S., T.N., architectes et ingénieurs, police, S.J., etc.).

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Exposition d'appartements (c) Samedi a débuté à Cernier une exposition d'appartements en propriété par étage dans l'immeuble Bois Noir 1. Deux d'entre-eux, meublés avec goût, sont ouverts au public qui peut à loisir en examiner le confort, la bien-facture et toutes les commodités apportées par le progrès.

COFFRANE

Instruction religieuse: volée record

(c) Au cours de l'hiver 1968-1969, vingt-quatre jeunes gens (11 filles - 13 garçons) suivront les cours d'instruction religieuse donnés par le pasteur Schmied, afin de ratifier le vœu de leur baptême au printemps 1969.

C'est la plus forte volée de catéchumènes enregistrée depuis plusieurs décennies.

VIGNOBLE

Examens d'aptitude physique à l'école secondaire de Peseux

(c) Vendredi après-midi 27 septembre, par un temps magnifique, les garçons des classes de la section préprofessionnelle de l'école secondaire de Peseux ont passé les examens d'aptitudes physiques du fin de scolarité sur les terrains de sport du centre scolaire des Coteaux. Voici le palmarès:

Classe 1955 - 13 ans: Examens réussis avec insigne: Alain Vivenza, P 3, 65 pts; Examens réussis sans insigne: 2. Michel Duscher, P 3, 49 p.; 3. Yves-Alain Schenker, MP1A, 38.

Classe 1954 - 14 ans. Examens réussis avec insigne: 1. Rinaldo Barthoulet, P 3, 85 pts; Gilbert Droz, P 3, 68 pts; 3. Pierre Aeberli, MP1A, 60 p.; Examens réussis sans insigne: 4. Pierre-Alain Girola, MP1A, 58 pts; 5. Bernard Favre, P 3, 55 pts; Blaise Vuille, Dv., 51 p.; 7. Ernst Frick, P 3, 45 p. Examen non réussi: 8. Jean-François Hirschy P 3, 36 p.

Classe 1953 - 15 ans. Examens réussis avec insigne: 1. Jean-Marc Besanct, P 3, 70 p.; 2. Mario Zanetti, P 4, 67 p.; 3. Johnny Humbert-Droz, P 4, 65 p. Examens réussis sans insigne: 4. Jean-Didier Vaucher, P 4, 64 p.; 5. Charles Mugeli, P 3, 61 p.; 6. Frédéric Silvani, P 3, 58 p.; 7. Jean-Pierre Segesmann, P 4, 51 p. Examens non réussis: 8. Marcel Simonet P 3, 41 p.; 9. Gérard Gremion, P 3, 12 p.

Classe 1952 - 16 ans. Examen réussi avec insigne: 1. Francis Eggli, P 4, 70 points.

SAINT-BLAISE

Sérénade jubilaire

(c) Les époux Dardel-Junier, qui ont célébré récemment le soixantième anniversaire de leur mariage, ont continué à être fêtés en leur logis des Francs-Suets! C'est ainsi que l'autre soir, la fanfare de l'Helvétia, sous la direction de M. G. Tabord, apporta ses vœux dans l'harmonie d'une sérénade fort appréciée. Elle avait été précédée de la visite des représentants de l'Association démocratique libérale, Mlle A.C. Meckenstock, secrétaire, et M. Claude Renaud, président, venus complimenter et fleurir ces fidèles électeurs et serviteurs de la communauté villageoise.

Le Conseil communal s'associa de façon très heureuse à ce bel événement familial, en faisant parvenir, avec ses vœux officiels et cordiaux une cassettes de vin du pays et une gerbe automnale, tout à fait dans la note du jour!

Ce qui permit aux uns et aux autres de feuilleter avec plaisir, émotion et parfois bien joyeusement aussi, les feuilles à peine jaunis du beau livre des souvenirs du temps passé!

G. Mt

Le départ de M. Clottu: regrets mais pas de surprise à Saint-Blaise...

(c) C'est avec des vifs regrets, mais sans trop de surprise, que la population de Saint-Blaise a accueilli la nouvelle officielle que M. Gaston Clottu ne se représentera pas aux élections cantonales de 1969 pour le renouvellement du Conseil d'Etat.

Enfant de ce village qu'il n'a jamais quitté sauf au temps de ses études, M. Gaston Clottu jouit de l'estime et de la déférente amitié de tous ses concitoyens qui de cette commune.

L'on se souvient avec plaisir et fierté des magnifiques réceptions organisées en

1952 lors de l'élection de M. Clottu à la présidence du Grand conseil, en 1953, pour fêter son entrée au Conseil d'Etat et en décembre 1959, alors qu'il accéda à la plus haute charge fédérale en qualité de président du Conseil national.

Après avoir fourni deux conseillers d'Etat durant ce siècle, soit Alfred Clottu de 1915 à 1933 et Gaston Clottu des 1953, Saint-Blaise songe, avec un peu de mélancolie, qu'à vœux humains il faudra attendre encore pas mal de temps pour en trouver un troisième!

Jusque là, chacun se réjouira de conserver au village un ami précieux et un conseiller national continuant de représenter à Berne le pays neuchâtelais tout entier!

Matth. 25:13.

Les familles Burmair, Baraud; Madame Augustina Maschio et ses enfants, ainsi que les familles parentes, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean BEURNIER

Professeur honoraire du lycée de Tananarive Porteur des palmes académiques leur cher parent et ami, survenu des suites d'un accident.

Cressier, le 28 septembre 1968. L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 2 octobre.

Le culte sera célébré directement à la chapelle protestante de Cressier, à 14 h. Domicile mortuaire: hospice de Cressier. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société des Anciens-Bellétriens Neuchâtelais a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean BEURNIER

survenu le 28 septembre 1968.

IN MEMORIAM 1er octobre 1967 — 1er octobre 1968 Madame

Blanche Neuhaus-Perret

née DUBOIS Tes enfants.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 24 septembre. Gauthat, Anne-Laure, fille de Georges-André, jardinier-horticulteur à Neuchâtel, et de Marinette, née Henchoz. 27. Blanco, Roger, fils de Francisco, jardinier à Neuchâtel, et de Maria-Elva, née Corbillon. 28. Hoffmann, Johann-Heinz, fils de Franz, serrurier à Neuchâtel, et de Suzanne, née Rossel.

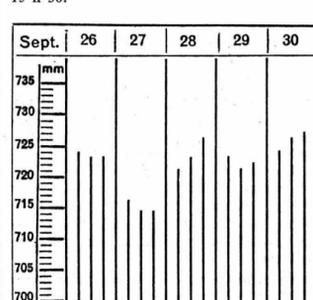
PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 30 septembre. Schindelhöfz, Alfred-Albert, ouvrier de fabrique, et Cossi, Lidia-Francesca, les deux à Neuchâtel; Baumer, Rudolf, dessinateur, et Stoll, Heidi, les deux à Schaffhouse; Sieber, Hans-Rudolf, employé de bureau à Zurich, précédemment à Neuchâtel, et Waldispühl, Monika-Lina-Maria, à Zurich.

MARIAGE CÉLÉBRÉ. — 27 septembre. Gross, Ernest-Jules-François, employé technique à Courgenay (BE), et Maitre, Monique-Elise, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 28 septembre. Perret née Perrenod, Blanche-Elisabeth, née en 1891, ménagère à Corcelles, épouse de Louis-Samuel. 29. Reuge née Gloriod, Berthe-Marie, née en 1905, ménagère à Peseux, épouse de Paul; Valerio-Papa née Burri, Rosa, née en 1882, employée de maison à Neuchâtel, veuve de Henri-Louis.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 30 septembre 1968. — Température: Moyenne: 11,4; min.: 9,2; max.: 13,7. Baromètre: Moyenne: 725,8. Eau tombée: 1,8 mm. Vent dominant: Direction: ouest; jusqu'à 9 h, ensuite sud-ouest; force: modéré. Etat du ciel: très nuageux à couvert; pluie intermittente jusqu'à 7 h 30 et de 12 h 30 à 13 h 30.



Niveau du lac 30 septembre à 6 h 30: 429,86

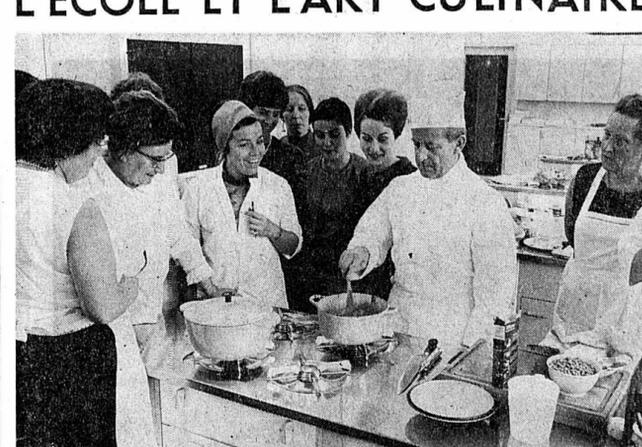
Température de l'eau 30 septembre: 16,9

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le temps sera généralement ensoleillé, malgré des passages nuageux, assez abondants dans les Préalpes et les Alpes.

La température en plaine, comprise entre 6 et 11 degrés en fin de nuit, atteindra 14 à 19 degrés mardi après-midi. Les vents souffleront du secteur nord-ouest, ils seront modérés à forts en montagne, ils seront faibles en plaine et au sud des Alpes en majeure partie ensoleillé. En montagne temporairement très nuageux. Dans les autres régions nébulosité variable, temporairement couvert et quelques précipitations.

Eclaircies progressivement plus belles, d'abord dans l'ouest, plus tard aussi dans l'est du pays.

L'ÉCOLE ET L'ART CULINAIRE



Afin de favoriser la formation continue du personnel enseignant, de nombreux cours sont organisés régulièrement par le département de l'instruction publique.

Du 26 au 28 septembre 1968, toutes les maîtresses ménagères du canton ont été réunies dans les magnifiques installations de l'école ménagère de Pierre-d-Mazel, à Neuchâtel.

Ouvvert par M. R. Hugli, chef du service de l'enseignement primaire et préprofessionnel, ce cours a été un succès complet.

Sous l'expertise direction de M. Robert Schaefer, chef de cuisine, professeur au Centre d'information culinaire « Koch-Studio », de Zurich, que les téléspectateurs de la

télévision suisse connaissent bien, les travaux se sont déroulés dans une excellente ambiance. Le maître du cours a présenté de manière savante et attrayante un grand nombre de recettes culinaires. C'est avec le plus vif plaisir que les participantes ont suivi les explications du chef distingué qui leur confia quelques secrets de l'art culinaire à la pointe du progrès.

Les centaines d'élèves qui fréquentent nos écoles ménagères peuvent se réjouir à l'idée que leurs maîtresses s'efforceront de leur communiquer l'enthousiasme et l'intérêt qu'elles ont elles-mêmes éprouvé au cours de ces journées enrichissantes. (Avispress J.P. Baillod)

NATIONALES SUISSE ASSURANCES A. BARMETTLER Fbg Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

FÊTE DES VENDANGES

On cherche encore des

CHAMBRES

pour la nuit du 5 au 6 octobre. Offres: A DEN, tél. 5 42 42.

Farbfilm

Gott kann nicht lügen

Mittwoch, 2. Oktober, 19.30 Uhr

12, rue des Parcs, Neuchâtel

EINTRITT FREI

Pour cause de changement de direction et d'inventaire.

L'hôtel-restaurant

Tête-de-Ran

sera fermé du 1er au 8 octobre 1968

Boucherie de l'Écluse, W. Schmied

fermée

mercredi toute la journée, pour cause de deuil.

SALON DES 3 DIMANCHES

CRESSIER

Liste des numéros gagnants:

1er prix No 524 6me prix No 345

2me prix No 467 7me prix No 366

3me prix No 131 8me prix No 570

4me prix No 455 9me prix No 488

5me prix No 515 10me prix No 134

(à retirer à la Maison Vallier)

CE SOIR, de 17 h à 19 heures

Consultations juridiques

pour les femmes au Restaurant Neuchâtelois

Centre de liaison des sociétés féminines

RESTAURANT SAINT-HONORÉ

NEUCHÂTEL cherche des

EXTRA

sommelières et sommeliers, pour la

Fête des vendanges. Tél. (038) 595 95.

COURS DE DANSE

Débutants et avancés

Prof. S.-V. Grisel, diplômé international. Début du cours: 12 octobre, à 14 heures.

Inscriptions et renseignements: samedi 5 octobre, de 10 à 12 heures. Restaurant Beau-Rivage ou tél. (022) 46 23 60.

Etude sanitaire

du lac de Neuchâtel

Le public est avisé qu'un bateau de la S.N.L.N.M. stationnera, pour des sondages, à divers endroits du lac le 1er octobre 1968, de 7 à 21 heures environ.

Le chimiste cantonal

La Petite Care

TOUS LES SOIRS DANSE

Avec l'accordéoniste

Marcel Motte

et son batteur fantaisiste

Cabaret

Dancing ABC

Neuchâtel

Nouveau programme dès aujourd'hui

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Dieu est pour nous un refuge, un rempart, un secours dans nos détresses. Ps. 46:2.

COFFRANE

Instruction religieuse: volée record

(c) Au cours de l'hiver 1968-1969, vingt-quatre jeunes gens (11 filles - 13 garçons) suivront les cours d'instruction religieuse donnés par le pasteur Schmied, afin de ratifier le vœu de leur baptême au printemps 1969.

C'est la plus forte volée de catéchumènes enregistrée depuis plusieurs décennies.

VIGNOBLE

Examens d'aptitude physique à l'école secondaire de Peseux

(c) Vendredi après-midi 27 septembre, par un temps magnifique, les garçons des classes de la section préprofessionnelle de l'école secondaire de Peseux ont passé les examens d'aptitudes physiques du fin de scolarité sur les terrains de sport du centre scolaire des Coteaux. Voici le palmarès:

Classe 1955 - 13 ans: Examens réussis avec insigne: Alain Vivenza, P 3, 65 pts; Examens réussis sans insigne: 2. Michel Duscher, P 3, 49 p.; 3. Yves-Alain Schenker, MP1A, 38.

Classe 1954 - 14 ans. Examens réussis avec insigne: 1. Rinaldo Barthoulet, P 3, 85 pts; Gilbert Droz, P 3, 68 pts; 3. Pierre Aeberli, MP1A, 60 p.; Examens réussis sans insigne: 4. Pierre-Alain Girola, MP1A, 58 pts; 5. Bernard Favre, P 3, 55 pts; Blaise Vuille, Dv., 51 p.; 7. Ernst Frick, P 3, 45 p. Examen non réussi: 8. Jean-François Hirschy P 3, 36 p.

Classe 1953 - 15 ans. Examens réussis avec insigne: 1. Jean-Marc Besanct, P 3, 70 p.; 2. Mario Zanetti, P 4, 67 p.; 3. Johnny Humbert-Droz, P 4, 65 p. Examens réussis sans insigne: 4. Jean-Didier Vaucher, P 4, 64 p.; 5. Charles Mugeli, P 3, 61 p.; 6. Frédéric Silvani, P 3, 58 p.; 7. Jean-Pierre Segesmann, P 4, 51 p. Examens non réussis: 8. Marcel Simonet P 3, 41 p.; 9. Gérard Gremion, P 3, 12 p.

Classe 1952 - 16 ans. Examen réussi avec insigne: 1. Francis Eggli, P 4, 70 points.

SAINT-BLAISE

Sérénade jubilaire

(c) Les époux Dardel-Junier, qui ont célébré récemment le soixantième anniversaire de leur mariage, ont continué à être fêtés en leur logis des Francs-Suets! C'est ainsi que l'autre soir, la fanfare de l'Helvétia, sous la direction de M. G. Tabord, apporta ses vœux dans l'harmonie d'une sérénade fort appréciée. Elle avait été précédée de la visite des représentants de l'Association démocratique libérale, Mlle A.C. Meckenstock, secrétaire, et M. Claude Renaud, président, venus complimenter et fleurir ces fidèles électeurs et serviteurs de la communauté villageoise.

Le Conseil communal s'associa de façon très heureuse à ce bel événement familial, en faisant parvenir, avec ses vœux officiels et cordiaux une cassettes de vin du pays et une gerbe automnale, tout à fait dans la note du jour!

Ce qui permit aux uns et aux autres de feuilleter avec plaisir, émotion et parfois bien joyeusement aussi, les feuilles à peine jaunis du beau livre des souvenirs du temps passé!

G. Mt

Le départ de M. Clottu: regrets mais pas de surprise à Saint-Blaise...

(c) C'est avec des vifs regrets

Alors que commence sa collecte annuelle

LA FONDATION « POUR LA VIEILLESSE » PENSE POUVOIR CRÉER UN SERVICE D'AIDE PERMANENT

— On ignore trop souvent des multiples prolongements des crises de l'avant-guerre, disait hier matin le conseiller d'Etat Fritz Bourquin. La vieillesse est un, non des moindres, et c'est pour cela que le canton de Neuchâtel compte un fort pourcentage d'anciens...

Lorsque la crise ferma les portes des fabriques et des ateliers, seuls les jeunes et ceux qui étaient encore dans la force de l'âge quittèrent le pays pour aller chercher du travail ailleurs. Mais les vieux, que pouvaient-ils faire? On en retrouve encore beaucoup parmi les quelque 20,000 personnes de ce canton émargant à l'A.V.S. Embrigadé dans ce siècle trop pressé, dans une époque souvent dure et ingrate, l'homme connaît mal les problèmes de la vieillesse, oublie qu'il devra les affronter un jour ou l'autre. Aujourd'hui, alors que commence la collecte annuelle de « Pour la vieillesse » et que vont être vendus les bâtons de chocolat destinés à soulager bien des déresses, le comité cantonal de la fondation a jugé utile de provoquer une conférence de presse. M. Fritz Bourquin ouvrit à la salle des Chevaliers et c'est

au double titre de vice-président du comité de direction suisse de « Pour la vieillesse » et de président cantonal qu'il devait s'exprimer. La collecte n'est pas tout: la fondation se trouve à un tournant de son existence. Devant l'extension des tâches qui lui incombent, le comité cantonal pense pouvoir créer un service permanent qui comportera, en plus du travail de coordination, un centre d'information et d'assistance sociale adapté aux besoins propres des personnes âgées.

PROBLÈMES MATÉRIELS ET MORUAUX

Aux côtés des membres du bureau cantonal, M. Fritz Bourquin cerna le problème. L'année dernière, la fondation « Pour la vieillesse » a fêté son 50ème anniversaire, sur le plan suisse s'entend. Sa venue fut saluée dans les derniers mois de la Première Guerre mondiale alors que l'A.V.S. dormait encore de son plus profond sommeil et que les retraités ne pouvaient compter que sur leur propre épargne, les cotisations professionnelles n'existant pas ou si peu. Aujourd'hui, à peine à l'âge adulte, l'A.V.S. prend de l'importance grâce aux

multiples révisions dont on l'assortit. Avant que ne soit votée une septième révision, les vieillards les plus infortunés touchent actuellement, grâce aux aides complémentaires fédérale et cantonale, un minimum de 500 fr. dans le cas d'un couple.

Peu à peu donc, on doit arriver à une solution des problèmes matériels. Mais d'autres ne sont pas réglés pour autant et préoccupent la fondation « Pour la vieillesse ». Des deux enquêtes faites sur le sort des personnes âgées du canton, il apparaît que trois autres dossiers ne peuvent attendre: déjà, il faut lutter contre l'isolement des anciens, puis aller au secours des difficultés qu'ils peuvent éprouver dans leur santé, enfin tenter de régler le problème de leur logement.

LES GARDER DANS LEUR FOYER

De ce petit village de l'Hérault où il a passé ses dernières vacances, le conseiller d'Etat Fritz Bourquin a gardé un souvenir pittoresque. Sur la place centrale, il y a deux bancs: sur l'un, de bois, de vieilles femmes tricotent et jaccassent au soleil. Sur l'autre, en pierre celui-là, les hommes du même âge fument la pipe. Entre les deux bancs, une trentaine de mètres et une maison. C'est la vie à la campagne. Ici, en ville et surtout lorsqu'elle est le chef-lieu d'un canton hautement industrialisé, tout est bien différent. C'est dans un tel cas qu'il faut s'employer à lutter contre l'isolement de la vieillesse. Comment? Déjà par des clubs de loisirs dont Mlle Roulet devait dire par la suite qu'ils étaient pour ceux qui les fréquentent « leur joie du lundi ». Il en faudrait d'autres.

Parallèlement, on doit aussi développer l'assistance aux personnes âgées, qu'elle soit matérielle ou morale. On en vient aux vieillards dont la santé est précaire. Plutôt que d'enlever des lits aux hôpitaux, il faut s'efforcer de créer un service d'assistance permanente dont l'une des tâches serait les visites quotidiennes d'infirmières ou d'assistantes sociales prodiguant à domicile leurs soins aux malades âgés. Pourquoi ne pas aussi leur apporter, à ces vieillards, des repas, eux qui, et pour cause, se nourrissent le plus souvent très mal, se privent de beaucoup de choses?

Quant au problème du logement, il s'agit cette fois d'un point délicat. D'après les enquêtes faites dans le canton, la plupart des personnes âgées souhaitent rester dans leur appartement. Trop de souvenirs heureux les y attachent. Si elles sont contraintes de le quitter, alors il faut qu'elles puissent prendre leur meubles, leurs bibelots, bref tout ce qui fut leur vie et leur bon-

heur. Une politique du logement pour ceux du troisième âge est à revoir, pense justement M. Fritz Bourquin. Ainsi, pourquoi ne pas insister auprès des propriétaires et architectes pour que, dans les immeubles modernes des studios, des « une pièce et demie » soient réservés aux anciens?

Car les vieillards ne tiennent pas tellement à vivre avec leurs enfants et petits-enfants: ce qu'ils souhaitent, par contre, c'est se sentir à proximité d'eux, chacun respectant l'intimité de l'autre.

LE 9 OCTOBRE PROCHAIN

Ces questions, elles seront débattues le 9 octobre prochain lors d'une réunion du comité cantonal de « Pour la vieillesse » au cours de laquelle une nouvelle politique d'action sera sans doute décidée. C'est là ce nouveau tournant de son existence que la fondation veut aborder, mais elle ne pourra le faire que grâce à la compréhension de tous. Mme Bauermeister devait encore donner quelques précisions sur le problème de l'aide familiale, puis M. Robert sur les recettes et dépenses de la fondation.

Avant que « Pour la vieillesse » ne parte d'un nouveau pied, il faut l'assurer de votre aide. La tâche est immense. Il y a encore trop de vieillards qui souffrent. Si l'on ne s'en rend pas toujours bien compte, c'est parce que, souvent, ils répugnent à demander quelque chose. Ceux-là cachent leur misère quelquefois plus morale que matérielle, parce qu'eux seuls possèdent une richesse que les nouvelles générations oublient peu à peu: la fierté.

Cl.-P. Ch.



M. Fritz Bourquin au cours de son exposé. (Avipress - J.-P. Baillo)

TOUR DE VILLE

Les vendanges hier et aujourd'hui...

• DE 1900 à 1911, on assista aux premiers pas de la Fête des vendanges. Un cortège de masques avec chars décorés défilait alors un soir de la semaine à l'époque des vendanges. En 1921, l'Association des sociétés de la ville de Neuchâtel décida de ressusciter la fête des vendanges et un cortège fut applaudi pour la première fois le long de l'avenue du Ter Mars.

Vente et collecte en faveur du Biafra

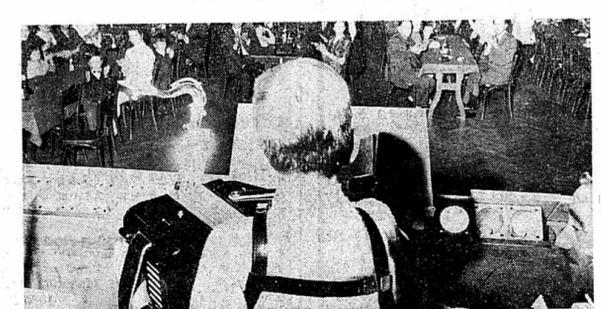


La vente en faveur des victimes du Biafra, faite samedi par les 5mes du collège de la Maladière (MM. von Allmen et Landry) dans le cadre de l'opération « S.O.S. Famine » de la Chaîne du bonheur, a rapporté la jolie somme de 1038 francs à laquelle il faut ajouter 200 fr., montant d'une collecte faite en classe au début du trimestre et toujours pour la

même cause, et 43 fr. versés par la commission scolaire en vue de la course d'automne, récréation dont se sont volontairement passés les élèves de M. von Allmen.

C'est donc une somme totale de 1283 francs qui sera finalement versée à la Chaîne du bonheur. (Avipress - J.-P. Baillo.)

Avec les travailleurs italiens



L'Association catholique des travailleurs italiens (A.C.L.I.) groupement créé il y a trois ans et demi — s'est réunie en assemblée dimanche après-midi, à la Rotonde, sous la présidence de M. Armando Melotti, secrétaire.

Cette assemblée marquait, pour cette association, le début de l'année sociale. Le but de l'A.C.L.I. est de chercher à résoudre les problèmes sociaux intéressant les Italiens à Neuchâtel, en collaboration avec leur consulat.

M. Melotti, après ses souhaits de bienvenue, expliqua le rôle de l'A.C.L.I. et rappela que ce groupement est fondé sur la notion de christianisme dans le travail. L'A.C.L.I., en outre, est reconnue par le gouvernement italien depuis vingt ans.

Un programme de variétés (notre photo) a mis un terme à cette réunion automnale. (Avipress - J.-P. Baillo.)

Réunion musicale à Beau-Rivage



Ces dames au large sourire ne s'étaient pas revues depuis longtemps. Elèves du Conservatoire entre 1928 et 1935, elles viennent de se retrouver à l'hôtel Beau-Rivage au nombre d'une trentaine. Elles sont venues de toutes les régions du pays où elles se sont disséminées après leurs études.

(Avipress - J.-P. Baillo.)

Succès cynologique

La chienne de chasse « Basset Griffon Vendéen » appartenant à M. A. Anro, de la Chaux-de-Fonds, membre du club « Diana » de Neuchâtel-Boudry, a remporté récemment, à l'Exposition nationale de Lausanne, la qualification « excellent » avec mention CAC et a obtenu le titre de champion suisse de beauté. Cette chienne avait déjà remporté le premier prix d'excellence lors de l'Exposition canine internationale d'Evian, au mois d'août.

Tôles froissées

Une collision, qui a fait quelques légers dégâts, s'est produite hier, au début de l'après-midi, au carrefour de Prébarreau. Un automobiliste de la Neuveville, M. C. H., a heurté l'arrière d'une auto neuchâteloise appartenant à M. M. M., qui était arrêté normalement en présélection à gauche.

Collision au carrefour des Mille-Boilles

A 13 heures, hier, M. J. S., de Neuchâtel, roulait en voiture rue des Parcs. Il s'arrêta sur la gauche de la chaussée, avant l'intersection de la rue des Mille-Boilles, pour laisser passer un véhicule arrivant en sens inverse. M. R. G., de Fleurier, qui le suivait, ne put s'arrêter à temps et percuta l'arrière de la première voiture. Dégâts matériels.

Assemblée annuelle des concessionnaires automobiles

L'Union des entreprises concessionnaires suisses de transport par automobile tiendra son assemblée annuelle vendredi et samedi 18 et 19 octobre à l'hôtel de ville de Neuchâtel. Elle sera suivie d'un dîner au château de Boudry et d'une excursion.

UN CYCLISTE RENVERSÉ

Hier, à 11 heures, M. Henri Adler, du Landeron, était arrêté au nord de la RN 5 à la hauteur du stade de Xamax. Il avait l'intention de gagner le parc situé de l'autre côté de la chaussée. Au moment de traverser celle-ci, il coupa la route d'un cyclomotoriste, M. Pierre Inwinkelried, de Neuchâtel, 21 ans, vendeur, qui roulait en direction d'Auvernier. Le cyclomotoriste fit un écart à gauche, mais heurta tout de même la voiture. Sa machine fut projetée à côté des voies du tram. Transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles, M. Inwinkelried souffre de contusions sur tout le corps et d'une foulure à un doigt. Les deux véhicules ont subi des dégâts.

Le rachat du « Terminus » devant les Chambres

Désaffecté, l'hôtel permettra l'extension des services postaux

Le Conseil fédéral invite les Chambres à ratifier l'achat, pour les PTT, de l'hôtel Terminus. Le message du gouvernement expose ainsi la situation: actuellement les services des PTT de Neuchâtel sont décentralisés. L'hôtel des postes abrite l'office de Neuchâtel 1, qui est le principal office de dépôt de la ville et qui distribue les exprès et une partie des colis, les bureaux de la direction d'arrondissement des téléphones, l'office de chèques postaux, l'office télégraphique et des installations du téléphone. L'office postal de Neuchâtel 2 gare, qui occupe un bâtiment mis en service en 1936 et agrandi en 1955, comprend l'office de dépôt, la distribution des lettres et le service d'expédition de lettres et d'ambulants. L'entreprise des postes, téléphones et télégraphes est copropriétaire, à raison de 50 %, d'un bâtiment commercial construit

vis-à-vis de la gare en 1960. Elle s'est assurée le droit, qui expirera à la fin de 1970, d'en devenir la propriétaire exclusive. Dans cet immeuble ont été installés un atelier de technique postale et des magasins au sous-sol, alors que la distribution des colis occupe le rez-de-chaussée.

Aujourd'hui, les locaux d'exploitation répondent encore aux exigences du trafic, mais les réserves de place seront épuisées dans quelques années. De nouveaux locaux seront nécessaires avant tout à proximité de la gare, car le souci d'une organisation rationnelle commande d'y transférer le service de la distribution des exprès.

Etant donné qu'il est impossible de procéder à un nouvel agrandissement du bâtiment de Neuchâtel 2 gare, les postes, téléphones et télé-

graphes ont décidé d'acheter, par précaution, l'hôtel Terminus qu'un leur offrirait. En acquérant cet immeuble, qui jouxte au sud-ouest le bâtiment dont ils sont copropriétaires, ils se réservent un emplacement pour les nouveaux locaux dont aura besoin plus tard le service postal. Pour le moment, l'exploitation de l'hôtel sera maintenue.

Après de laborieuses tractations, le contrat d'achat a été conclu le 10 novembre 1967, sous réserve de l'approbation des Chambres. L'entreprise a dû s'engager à verser un intérêt sur le prix d'achat de deux millions de francs, dès la conclusion du contrat jusqu'au moment de l'inscription au registre foncier.

LE PRIX: DEUX MILLIONS

Comme le vendeur n'était pas disposé à patienter jusqu'à ce que les Chambres accordent le crédit, l'en-

treprise des postes, téléphones et télégraphes lui a accordé un prêt correspondant au prix d'achat. Après l'approbation du contrat, le prix d'achat et les intérêts dus sur ce prêt seront comptabilisés avec le prêt et les intérêts du prêt. Par ailleurs, les postes, téléphones et télégraphes reprendront le mobilier de l'hôtel et la patente d'établissement public, au prix de 100,000 francs.

Les charges de l'entreprise des postes, téléphones et télégraphes se décomposent comme il suit:

Prix d'achat: Fr. 2,000,000.—; intérêt de 4 1/2 % sur cette somme, du 11 novembre 1967 au 31 mars 1969: Fr. 135,000.—; mobilier et patente d'établissement public: Fr. 100,000.—; droit de mutation: Fr. 80,000.—; frais de mutation: Fr. 25,000.—.

Soit un crédit d'ouvrage de Fr. 2,340,000.—.

VIGNOBLE - VIGNOBLE - VIGNOBLE

GRAVE CHUTE d'un scootériste À BOUDRY

(c) Dimanche soir, peu avant minuit, à Boudry, où il est domicilié, M. Roger Guinand, âgé de 21 ans, circulait avec un scooter faubourg Philippe-Suchard en direction du café du Pont. Arrivé à environ deux cents mètres de la fabrique de meubles Rossetti, il heurta avec le côté droit de sa machine le mur bordant la route à droite. Sous l'effet du choc, son véhicule se renversa sur la chaussée, tandis que M. Guinand tombait violemment.

Blessé, il a été transporté à l'hôpital des Cadolles, à Neuchâtel.

M. Guinand souffre d'une fracture du crâne et de la clavicule droite, d'une forte commotion cérébrale et de nombreuses plaies au visage. Le constat a été fait par la gendarmerie de Boudry.

MARIN-ÉPAGNIER FILLETTE BLESSÉE PAR UN VITRAGE

(c) Dimanche matin, la jeune Edith Reinhard, âgée de 9 ans, en tournant la clé de la porte d'entrée de la maison, a probablement glissé et dans sa chute a traversé le vitrage de la porte. Elle a subi de profondes coupures à la cuisse et ses parents la firent immédiatement transporter à l'hôpital Poultales où on lui fit plusieurs points de suture. Elle a ensuite pu regagner le domicile de ses parents.

Une paysanne de Saint-Blaise à l'honneur au château d'Oron



Le groupe des nouvelles diplômées: deuxième depuis la droite, Mme Elisabeth Contesse, de Saint-Blaise. (Photo «La Terre romande».)

La semaine dernière, dans le cadre magnifique du château d'Oron, quatorze paysannes de Suisse romande ont reçu le diplôme de maîtrise paysanne. Parmi celles-ci — douze Valdoises, une Fribourgeoise — une Neuchâteloise était également à l'honneur. Il s'agit d'une habitante de Saint-Blaise, Mme Elisabeth Contesse, la femme de

En traversant la route à Corcelles Blessée par une moto

(c) Hier soir, à 17 h 15, Mlle Emma Pfaf, âgée de 79 ans, domiciliée à Corcelles a été renversée par une moto conduite par un jeune homme de Neuchâtel, alors qu'elle traversait la Grand-Rue de Corcelles à la hauteur du restaurant de la Croix-Blanche. Blessée au visage, aux mains et aux jambes, elle a été transportée à l'hôpital Poultales.

Il avait fait une fugue LE JEUNE HOMME DE COLOMBIER A ÉTÉ RETROUVÉ

(sp) Hier, vers 10 heures, la gendarmerie de Sainte-Croix a arrêté deux auto-stoppeurs, un jeune homme et une jeune fille qui étaient portés disparus depuis le 23 septembre dernier, par les commandants des polices de Genève et de Neuchâtel.

Après avoir fait une tournée en France, les deux jeunes gens de 17 et 18 ans sont arrivés en Suisse, démunis de tous moyens d'existence. La gendarmerie de Sainte-Croix a fait le nécessaire pour qu'ils réintègrent l'un et l'autre leur foyer paternel, la jeune fille à Genève et le jeune homme dans le canton de Neuchâtel, à Colombier.

FAN

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité:

Annances
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être gérés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 30
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE:			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
52.-	26.50	13.50	5.-
ÉTRANGER:			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.-	46.-	24.-	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.-	52.-	27.-	10.-

Tarif de la publicité
ANNONCES: 37 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 28 c., min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 1.75 — Réclames Fr. 1.25, Mortuaires, naissances 60 c. — Petites annonces non commerciales à tarif réduit: 20 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:
Annonces Suisses S.A., «ASSA»
agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Ston, Winterthour, Zurich

L'EXPRESS

IMMEUBLES

Particulier cherche terrains pour bâtiments locatifs ou éventuellement bâtiments de 6 à 12 logements.

Adresser offres écrites à KG 5203 au bureau du journal.

TERRAIN POUR VILLA LOCATIVE

de 4 appartements est cherché par l'un de nos clients, à Neuchâtel ou zone périphérique. Belle situation, accès et moyens de communication faciles demandés.

Faire offres à Ph. Vasserot et R. Widmer, place de la Gare 4, 2002 Neuchâtel.
Tél. (038) 5 04 06.

ÉTUDE CLERC notaires

2, rue Pourtalès - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 14 68

A VENDRE (éventuellement à louer), pour raison d'âge, à Neuchâtel

hôtel-restaurant

de 1er ordre avec immeuble locatif. Libre immédiatement ou pour date à convenir. Affaire importante et moderne.

A vendre Belle forêt de sapins forte recue, exploitation facile. Faire offres sous chiffres P 120474 N, à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

agence 13

Neuchâtel - La Coudre

Parcelle de 1300 m²

pour villa, situation tranquille, accès aisé, au sud de la rue du Vully.

Neuchâtel Epancheurs 4
offre à vendre

Important garage de Neuchâtel cherche

TERRAIN

de 4000 à 6000 m² pour nouvelle construction, en bordure de route nationale, ou bien placé pour exploitation commerciale.

Faire offres à case postale 612 Neuchâtel 1.

A Grandson, au bord du lac, très belle

propriété

5 pièces, cheminée de salon, 2 salles d'eau.
3788 m² de terrain. Construction récente.
Installation pour bateau. Garage pour 2 voitures.
Prix: 430.000 francs.
Banque Pignat & Cie, service immobilier, 1401 Yverdon.
Tél. (024) 2 51 71.

A vendre ou à louer

VILLA

tout confort avec

ATELIER

et commerce d'horlogerie. Convientrait également pour petite fabrique.
Tél. (038) 7 63 81

L'annonce reflète le vivant du marché

À VENDRE

Yverdon
VILLA 3 appartements Quartier résidentiel. Nécessaire pour traiter: Fr. 100.000.-

Yverdon
VILLA FAMILIALE NEUVE A verser: Fr. 25.000.-

Yverdon
ATELIERS ET 4 LOGEMENTS Prix: Fr. 290.000.-

Yverdon
IMMEUBLE DE 18 APPARTEMENTS A verser: Fr. 400.000.-

Région Yverdon
CAFÉ-RESTAURANT avec rural A verser: Fr. 80.000.-

A 3 km d'Yverdon
VILLA 2 logements et garages A verser: Fr. 85.000.-

Région Orbe
VILLA soignée - 12 pièces A verser: Fr. 150.000.-

Région Grandson
VILLA NEUVE - 5 pièces A verser: Fr. 70.000.-

Région Grandson - Jura
MAISON DE VACANCES - 7 pièces A verser: Fr. 35.000.-

Région Sainte-Croix
MAISON JURASSIENNE 3 logements de vacances Prix: 123.000.-

Montagny
VILLA NEUVE - 3 1/2 pièces Prix: 125.000.-

Région Orbe
MAISON SOIGNÉE - 10 pièces A verser: Fr. 100.000.-

Région Sainte-Croix
FERME-CHALET Prix: Fr. 30.000.-

A 10 km d'Yverdon
MAISON AVEC ÉPICERIE Prix: Fr. 75.000.-

Région Orbe
MAISON DE CAMPAGNE avec dépendances Prix: Fr. 93.000.-

Sainte-Croix
MAISON DE 3 APPARTEMENTS Prix: Fr. 37.000.-

Bord du lac de Neuchâtel
TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ DE MAÎTRES Nécessaire pour traiter: Fr. 200.000.-

Neuchâtel
ATTIQUE de 5 pièces, grande terrasse, garage Prix: Fr. 175.000.-

Région haut Léman
LOCATIF 12 appartements Nécessaire pour traiter: Fr. 225.000.-

Yverdon
LOCATIF 15 appartements à construire - Plans établis Mise de fonds propres: Fr. 170.000.-

À LOUER

S.I. ROND-POINT II S.A.

à louer

Appartements de 4 pièces Fr. 400.-
Appartements de 3 pièces Fr. 335.-
Appartements de 2 pièces Fr. 270.-
Studios Fr. 210.-

Situation: vignoble de Serrières.

Confort: immeubles ultra-modernes, avec toutes les commodités.

Entrée: début 1969.

Pour traiter: GÉRANCES & CONTENTIEUX S.A.
Place Pury 4, 2000 Neuchâtel.
Tél. 5 52 52.

ÉTUDE CLERC, NOTAIRES
2, rue Pourtalès - Tél. 5 14 68

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, au faubourg de l'Hôpital, rez-de-chaussée, local de 2 à 3 pièces. Convientrait à l'usage de bureau, atelier, dépôt, etc.

LA NEUVEVILLE

A louer à la rue des Mornets, à la Neuveville, tout de suite ou pour date à convenir.

appartement 4 1/2 pièces
ainsi que
appartement de 3 et 2 1/2 pièces

Loyer à partir de 365 fr., soit 215 fr. plus frais.

Renseignements par: IMMO BAU AG BERNE, Belpstrasse 16, 3000 Berne. Tél. (031) 25 15 22.

PIGUET & CIE.

Plaine 14 - Service immobilier
Tél. (024) 2 51 71 - 1401 YVERDON

R. Jobin
Place Pury 1
Tél. 5 17 26

Offre à vendre au Landeron

LOCATIF

de 7 appartements, 3 garages, terrain de 2268 m²;

au Val-de-Travers

GRANDE DEMEURE

de 20 grandes pièces, idéal pour home ou pension, terrain de 1253 m², affaire intéressante.

TERRAINS

tous services sur place. Pour villas, pour locatif, pour week-end, pour industries.

DEMANDES À LOUER

Nous cherchons grand

local

ou

dépôt

pour voitures, dans le quartier de Clos-Brochet.
(Transformation en vue d'aménagement pas exclu.)
Garage Apollo S.A.
19, faubourg du Lac
Tél. 5 48 16.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites de Boudry vendra, par voie d'enchères publiques, le mercredi 2 octobre 1968, dès 14 heures, au local des ventes à Boudry, les biens ci-après désignés:

Dès 14 h: Agencement et fournitures de tapissier-décorateur

Une machine à coudre électrique Singer; une machine à carder avec accessoires marque Püsch; une perceuse électrique Skil avec accessoires; une machine à recouvrir les boutons; outils de tapissier; vis et clous; 3 paires de chevales bois; une pelle à neige; une échelle tubulaire; une vieille machine à écrire Underwood; passementerie; déchets de mousse pour coussins; coupons de tissu; rouleau de plastique; toile forte et toile à garnir; rouleaux de sangles; ressorts; 2 fauteuils de jardin, neufs; une table gigogne hollandaise neuve; 2 poufs en skaï, neufs; 2 passages de bain, neufs; un tapis de bain mousse, neuf; coussins à fleurs, neufs; un matelas à ressorts, neuf, avec protège-matelas; 2 sommiers neufs; 1 coffre à jouets, neuf; jellés de divan neufs; un divan; matelas; chaises longues; un ancien canapé; une commode 4 tiroirs; un meuble 5 tiroirs; une petite layette, ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé.

Dès 16 h: Mobilier

Un entourage de lit avec bibliothèque vitrée; fauteuils divers; petites tables; une table avec lampe à pétrole encastrée; 1 frigo «Sibir» 50 litres; un sèche-cheveux et un coussin électrique Solis; lampes; chaises; 2 cannes à pêche; un porte-commission; 3 jerrycans en plastique; livres; disques; une machine à coudre Bernina Record électrique, avec mallette; un appareil de télévision Philips; un radio Bienno-phonie avec pick-up Philips; une antenne de télévision; une tente de camping, 5 places; une mallette avec ustensiles de camping.

Conditions de vente: au comptant, conformément à la L.P. Mise en vente réservée en ce qui concerne la machine à carder.

Pour visiter, le local des ventes sera ouvert le jour des enchères dès 13 h 30.

OFFICE DES POURSUITES BOUDRY

CHAMBRES

A louer en ville,

chambre indépendante

meublée pour le début d'octobre; loyer mensuel 150 fr.

Adresser offres écrites à KJ 5237 au bureau du journal.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des annonces sous chiffres à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons:

SOMMELIÈRES

FILLES DE BUFFET

EXTRAS POUR LA FÊTE DES VENDANGES

Tél. (038) 5 94 55

Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise, tél. (038) 3 38 38, cherche

SOMMELIÈRE

pour date à convenir.
Bons gains. Congés réguliers.

COLOMBIER

A louer immédiatement ou pour date à convenir, dans petit immeuble locatif,

appartement de 3 pièces

tout confort.
Loyer mensuel 365 fr. plus prestations de chauffage et d'eau chaude.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel, tél. 5 76 72.

A louer à Peseux, pour le 24 octobre 1968 ou date à convenir, un très bel

Jeunesse - dynamisme

la police, un métier pour vous

Si vous avez terminé votre école de recrues à fin 1968 et moins de 28 ans, téléphonez au N° (021) 23 76 74 ou utilisez le coupon ci-dessous.

Au commandant de la Police municipale, avenue Florimont 1, 1006 Lausanne.

Veuillez me documenter au sujet de l'emploi proposé.

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____

La Ville de Lausanne engage pour fin janvier 1969 20 agents de police.

Vous trouverez chez nous:

- une police de conception moderne et nouvelle
- une excellente formation personnelle et professionnelle bien rétribuée
- des conditions de travail et de sécurité sociale très favorables
- la possibilité de développer vos qualités et connaissances professionnelles dans des domaines très variés.

Direction de Police, Lausanne

LA NEUVEVILLE

A louer à la rue des Mornets, à la Neuveville, tout de suite ou pour date à convenir.

appartement 4 1/2 pièces
ainsi que
appartement de 3 et 2 1/2 pièces

Loyer à partir de 365 fr., soit 215 fr. plus frais.

Renseignements par: IMMO BAU AG BERNE, Belpstrasse 16, 3000 Berne. Tél. (031) 25 15 22.

LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 84 44

engage

ouvrières

pour ses départements de montage et facelage.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres ou se présenter. Tél. 5 84 44.

Suchard HOLDING S. A.

cherche, pour le 1er novembre 1968 ou date à convenir,

secrétaire

de langue maternelle française ou possédant parfaitement cette langue.

La préférence sera donnée à candidate ayant de bonnes connaissances d'allemand et ayant fait un stage prolongé dans un pays de langue anglaise.

Il s'agit d'un travail intéressant et bien rémunéré.

Prière de faire offres, en indiquant date d'entrée, prétentions de salaire et références, en joignant curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à la direction de SUCHARD HOLDING S.A., 2003 Neuchâtel.

CARACTÈRES S.A., Neuchâtel,

cherche

mécaniciens-outilleurs

Personnes de nationalité suisse, ou étrangère au bénéfice du permis C ou hors contingent.

Faire offres manuscrites, adressées au chef du personnel, ou se présenter à notre usine — jeudi excepté — rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

Nous assurons une entière discrétion.

Entreprise du canton de Neuchâtel, cherche pour son service de développement, un

confiseur-pâtissier

ou une personne ayant une formation dans l'alimentation. Nationalité suisse.

L'activité de recherche et d'essai permet et exige de pouvoir travailler seul, sur la base de directives du chef de service. Le candidat doit être persévérant, précis, méthodique et réfléchi. Il doit pouvoir lire des textes en langues française, allemande et anglaise.

Age idéal 25 à 35 ans.

Si vous vous intéressez à une place d'avenir et à une activité vivante dans une équipe à l'esprit positif, adressez vos offres sous chiffres DC 5230 au bureau du journal. Discrétion assurée. Réponse rapide.

Jeunesse - dynamisme

la police, un métier pour vous

Si vous avez terminé votre école de recrues à fin 1968 et moins de 28 ans, téléphonez au N° (021) 23 76 74 ou utilisez le coupon ci-dessous.

Au commandant de la Police municipale, avenue Florimont 1, 1006 Lausanne.

Veuillez me documenter au sujet de l'emploi proposé.

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____

La Ville de Lausanne engage pour fin janvier 1969 20 agents de police.

Vous trouverez chez nous:

- une police de conception moderne et nouvelle
- une excellente formation personnelle et professionnelle bien rétribuée
- des conditions de travail et de sécurité sociale très favorables
- la possibilité de développer vos qualités et connaissances professionnelles dans des domaines très variés.

Direction de Police, Lausanne

Le chauffage
à mazout
granum
par excellence



à partir de Fr. 328.—

BRILLOD

Bassin 4 — Tél. 5 43 21
NEUCHÂTEL

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 20 c. le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle ou
ayant une certaine importance.

A vendre

AQUARIUM complet, 130 litres, prix 700 francs. Tél. (038) 7 19 10.

SALON, comprenant divan, 3 fauteuils et table, 380 fr. Tél. (038) 7 19 10.

HI-FI STÉRÉO AMPLIFICATEUR Thorens, très peu utilisé, 500 fr.; cassette de 12 disques classiques stéréo, 100 fr. Téléphone 4 26 12, heures de bureau.

DEUX SOMMIERS, dont un métallique, 2 matelas très bon état, avantageux. 32, Louis-Favre.

MANTEAU mouton doré beige, prix avantageux, taille 40-42. Tél. (038) 3 36 90.

ENTOURAGE de divan en noyer, coffre à oreillers, compartiments à glissière. Téléphone 4 17 30, le soir.

REPOSE-TÊTE rouge; 1 cric; costume tergal gris moyen; pardessus tweed, col façon astrakan noir, taille 40-42, le tout à l'état de neuf, à vendre pour cause de double emploi. S'adresser à M. Malnar, Moulins 36 (3^{me} étage), mardi et vendredi: entre 18 h 45 et 19 h 45.

KIMONO DE JUDO, manteau beige, blazer, pour garçon de 8 ans. Tél. 4 28 91.

POUSSETTE Wisa Gloria, en bon état, 90 fr. Tél. 7 89 99.

LIT, sommier métallique avec matelas, bon état, pour cause de double emploi. Prix 50 fr. S'adresser à Albert Bucher, Moulins 37.

POUSSETTE, chaise, youpala. S'adresser à Maurice Lingg, av. Soguel 13b, Corcelles.

CANARIS jeunes de mon élevage, 8 fr. la pièce. Robert Sandoz, Areuse. Tél. 6 36 72.

SPLENDIDES MONTRES dames et hommes, grand choix. Prix formidable. Téléphone 3 14 49; également les réparations.

SALON ANCIEN, plusieurs commodes, bureau secrétaire, plusieurs chaises. Tél. 7 74 18, dès 19 heures.

DEUX FONTAINES lave-mains en alu, diamètre 1 m 30, deux fourneaux en fonte, diamètre 30 cm, et un, diamètre 40 cm, hauteur 1 m 20. Tél. 8 27 66, heures de bureau.

MIEL DE FORET de mon rucher. Ed. Cattin, Côte 2, Neuchâtel, tél. 5 28 39.

AMPLIFICATEUR BASS KING 80 W + colonne Dinacord B 90, état de neuf, peuvent être achetés séparément (prix à discuter). Tél. (038) 7 90 37.

Demandes à acheter

SOULIERS de ski, patins de hockey, toutes pointures. A. Merlotti, Maladière 32, tél. 5 17 19.

BIBLIOTHEQUE ou grande étagère. Téléphone 5 40 67.

SOULIERS DE FOOTBALL, pointure 39. Tél. 8 41 37.

Offres d'emplois

OUVRIERS consciencieux pour travail sur machine semi-automatique. Tél. 5 77 34.

AIDE-MONTEURS en chauffages sont recherchés. Entrée immédiate. Tél. (038) 5 50 74.

STÉNOGRAPHY est demandée par maison de musique de la place, pour travaux de bureau, correspondance, travail à la demi-journée (après-midi). Adresser offres écrites à DB 5224 au bureau du journal.

OUVRIERES pour travaux sur petites machines seraient engagées immédiatement. Tél. 5 24 75, Plan 3.

AIDE DE MENAGE est recherchée au Locle. Travail léger. Tél. (039) 5 37 95.

PROFESSEUR DE PIANO est recherché, région, Vauseyon-Peseux. Tél. 5 19 13.

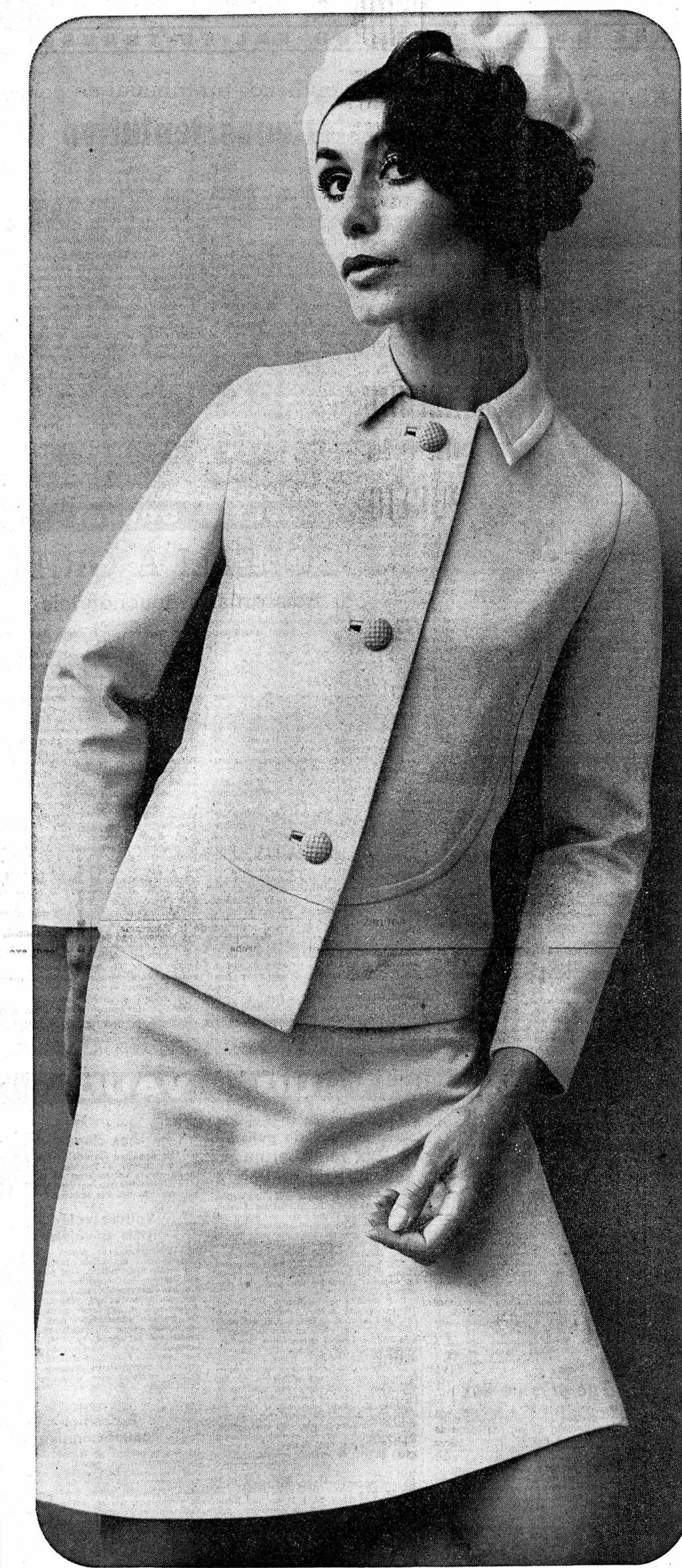
QUI ENTRETIENDRAIT jardin (fauchage, taille de haie, arbres) à conditions raisonnables? Outils à disposition. Tél. 5 80 37.

PERSONNE aimant la couture, pour travail à domicile. Tél. 5 54 78.

URGENT, je cherche personne ayant permis de conduire, disponible 3 matinées par semaine, pour conduire voiture privée. Durée selon entente. Tél. (038) 4 23 50, dès 18 heures.

BOULANGER-PÂTISSIER est recherché pour entrée immédiate ou à convenir. Tél. 6 61 27.

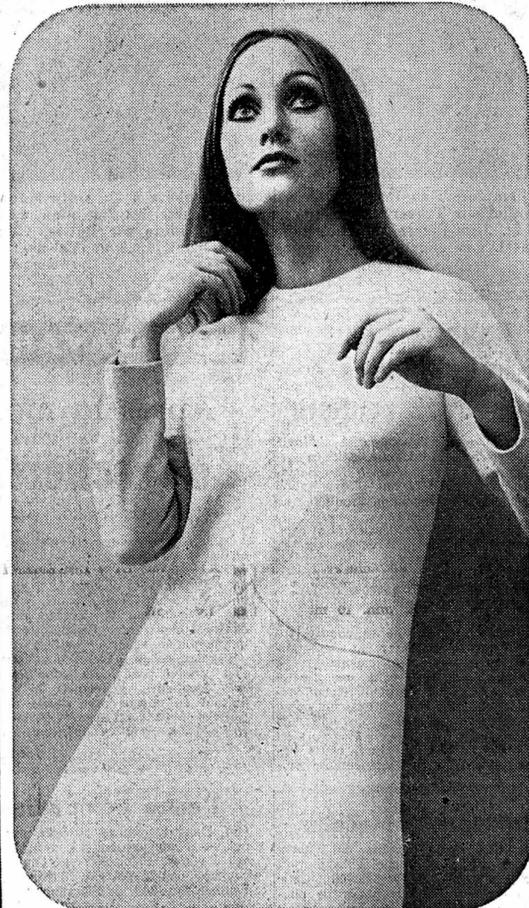
JEUNE FILLE pour aider dans magasin de boulangerie-pâtisserie. Entrée immédiate ou à convenir. Tél. 6 61 27.



SWISS CHARM
AND
QUALITY

Hanro

169.—



Charme, aisance, élégance,
être «une dame», c'est choisir un modèle Hanro.
Equilibre, perfection, finition,
c'est encore Hanro.

A gauche: deux-pièces vivenit, allure jeune,
avec découpe, coloris sable, bambou,
émeraude, rouge bengale, tailles 36 à 42: 325.—

A droite: robe tricot vivenit,
évasée, coloris noir, flanelle, mocca, émeraude,
rouge bengale, jade ou sable, du 38 au 46: 169.—

armourins
neuchâtel

325.—

Demandes d'emplois

JEUNE FEMME de langue maternelle anglaise s'occuperait de leçons, traductions, correspondance anglaise. Tél. 5 06 52.

FEMME DE MENAGE cherche emploi pendant quelques heures, le matin. Téléphone 4 21 73, de 9 à 11 heures.

JEUNE FILLE cherche place dans bureau de la ville. Tél. 5 99 56.

DEMOISELLE cherche place dans famille avec deux enfants, si possible à Neuchâtel. Libre dès le 16 octobre. Adresser offres écrites à HG 5234 au bureau du journal.

JE CHERCHE EMPLOI pour 4 après-midi par semaine. Voiture à disposition. Adresser offres écrites à JI 5236 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche du travail à domicile, immédiatement. Adresser offres écrites à FD 5226 au bureau du journal.

HORLOGER complet diplômé, chef d'atelier, cherche nouvelle situation. Adresser offres écrites à LK 5238 au bureau du journal.

TAILLEUR DE PROFESSION, Italien ayant épousé Suisse, cherche emploi de vendeur-retoucheur dans magasin de confection, ou éventuellement autre travail intéressant à convenir, dans ce secteur. Adresser offres écrites à ML 5239 au bureau du journal.

A louer

CHAMBRE, part à la salle de bains. Tél. 5 97 32.

CHAMBRE et pension soignée pour jeune homme. Tél. 5 51 84.

BELLES CHAMBRES, pension soignée pour personnes sérieuses. Tél. 5 75 62, le matin.

AU SEPEY, sur Aigle, chalet meublé confortable, chauffé, 15 fr. par jour. Téléphone (038) 8 26 97.

APPARTEMENT DE TROIS PIÈCES, tout confort, à Cernier. Tél. 7 15 26, heures des repas, de 11 h 30 à 12 h 30 et dès 18 h 30.

CHAMBRE ET PENSION, tout confort, pour étudiant (e). Tél. 5 19 20.

CHAMBRE à 2 lits, confort, au centre. Tél. 5 00 60.

CHAMBRE au centre, pour 2 à 4 semaines, salle de bains à disposition. Tél. 5 26 75.

CHAMBRE tout confort, quartier du Stade. Tél. 5 77 10, heures des repas.

CHAMBRE à 2 lits, part aux bains. Téléphone 5 91 81.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES, hall, cuisine habitable, tout confort, vue imprenable, 370 fr. plus charges, libre dès le 15 octobre, la Tour, Grise-Pierre. Tél. 5 34 53, dès 20 heures.

PETITE CHAMBRE indépendante à louer à jeune homme sérieux, Poudrières. Téléphone 5 95 33.

BELLE CHAMBRE indépendante, chauffée, à employée tranquille. Tél. 5 18 42.

CHAMBRE MEUBLÉE, part à la salle de bains, pour jeune homme. Tél. 5 87 23.

Demandes à louer

OUVRIER CFF cherche appartement de 3 pièces, au centre, mi-confort. Adresser offres écrites à Achille Sautebin, Evole 23, Neuchâtel.

APPARTEMENT de 5 à 6 pièces, urgent, confort, Neuchâtel ou environs. Tél. 7 75 21, interne 245.

APPARTEMENT OU ANNEXE ensoleillés, à Neuchâtel ou environs. Tél. 5 78 83.

DEMOISELLE, cherche petit appartement meublé d'une chambre, cuisine et douche. Prix modéré. Tél. 5 19 17.

EMPLOYÉE PTT cherche studio avec salle de bains et cuisine, pour le 20 octobre. Tél. (039) 2 59 12, heures des repas.

COUPLE PORTUGAIS cherche chambre indépendante avec part à la cuisine, ou petit appartement. Région Neuchâtel. Meublé ou non meublé. Tél. (038) 5 16 28.

GARAGE, région Comba-Borel. Tél. 5 18 42.

GARAGE est cherché, si possible au centre. Adresser offres écrites à IH 5235 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 2 OU 3 PIÈCES, tout confort, centre de la ville ou à proximité; bail minimum deux ans. Ecrire à GF 5233 au bureau du journal.

Divers

PENSIONNAIRES sont recherchés. Champ-prévevres 14, Neuchâtel. Tél. 4 18 91.

MODELES sont recherchés pour permanentes et teintures. Tél. 5 57 52.

HABIT DE PÈRE NOEL avec l'homme dedans. Tél. 4 15 67, aux heures des repas.

DAME seule, 60 ans, présentant bien, caractère jeune, cherche une personne pour sorties et amitié, pas sérieux s'abstenir. Adresser offres écrites à FE 5232 au bureau du journal.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

114^{me} ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

DES RAFALES DE PLUIE POUR LE CONCOURS DE BÉTAIL À FLEURIER



C'est sous des rafales de pluie qu'a eu lieu, samedi, à Fleurier, le concours de bétail organisé par le Syndicat d'élevage bovin du Val-de-Travers pour les vaches des agriculteurs de Fleurier et environs et les taureaux et taurillons des éleveurs du Vallon.

neret (Boudevillers), Robert Feuz (les Brenets), Charles Maire (les Ponts-de-Martel), Gérard Perrin (la Tourne), M. Willy Sieber, premier secrétaire du département de l'agriculture, son collaborateur, M. Henri Hauert, de Neuchâtel, Charles Kaufmann, la Chaux-de-Fonds et M. Roger Von Gunten, secrétaire du Syndicat du Val-de-Travers, ont fonctionné comme secrétaires de ce

concours. 22 vaches et 77 taureaux et taurillons ont été amenés sur place, de même que quelques boucs, moutons et porcs.



Champions : au 1er plan, le taureau « Aepeler » à M. Aldin Monnet de Rothel sur Travers, 95 points ; une belle bête. Au 2me plan, « Ténon » à M. Jean-Pierre Dubois de Vers-chez-Antoine sur Buttes, 95 points aussi. Les champions du concours de bétail 1968 au Val-de-Travers. (Avipress - R.I.)

Selon le règlement en vigueur, toute bête atteignant 90 points se voit décerner la cocarde aux couleurs neuchâteloises, une seule fois dans son existence. Dans la catégorie des vaches, 2 cocardes ont été attribuées. Dans la catégorie taureaux de plus de 3 ans (adultes), 2 splendides bêtes appartenant, la première à M. Aldi Monnet de Rothel sur Travers (Aepeler) et la seconde à M. Jean-Pierre Dubois de Vers-chez-Antoine sur Buttes (Ténon) ont totalisé 95 points, ce qui est un magnifique résultat ; dans la même catégorie, Frépion à M. Jules Sotz, de Bayards, a reçu la cocarde pour 90 points. Dans la catégorie des taureaux de 2 à 3 ans, le meilleur résultat a été obtenu par Alarm, à M. Willy Tschaepaet, des Cernets-Verrières, avec 91 points ; Lorenz à M. Wilhelm Pétremand de la Côte-aux-Fées, a obtenu la cocarde avec 90 points.

Dans la catégorie des taureaux de 18 à 24 mois, 2 taureaux ont obtenu la cocarde et se sont classés, avec 90 points, les premiers : ce sont : Barron à M. Bernard Zurcher, du Mont-de-Buttes, et Milor à M. Camille Rey, de la Ronde sur les Verrières. Enfin, dans la catégorie des taureaux de 13 à 18 mois, la palme est revenue à Benz, à M. André Hainard, des Bayards, avec 87 points.

Les concours terminés et les pointages effectués, les experts et leurs secrétaires ont goûté à une excellente collation offerte par le Syndicat d'élevage bovin du Val-de-Travers, à l'intérieur même du stand de tir où cela sentait bon le gâteau au fromage et où les discussions allaient bon train devant un « Neuchâtel » bien frais !

F. J.

Une audience du tribunal de police du Val-de-Travers Mystérieuse tentative de séquestration

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers sous la présidence de M. Philippe Favarger. M. Adrien Simon-Vermot, substitut, fonctionnait comme greffier.

MYSTÉRIEUSE AFFAIRE

Un après-midi de juillet, un jeune homme à bicyclette, C.S., de Môtiers, qui avait déjà passablement « tourniqué » dans la région, prit en chasse, à la sortie de la piscine des Combes, un enfant de 11 ans qui rentrait à vélo chez ses parents à Fleurier.

Le long du canal Môtiers - Fleurier, S. rejoignit le gosse, le fit descendre de machine, l'entraîna sur la berge en lui torquant un bras puis voulut le mener vers l'ancien lit de l'Aréuse, soi-disant pour lui faire voir les... poissons.

Délivré par l'arrivée d'un copain, l'enfant fut fortement traumatisé quand il arriva à la maison. Cette scène étrange lui fit perdre le sommeil et l'appétit pendant un certain temps.

C.S. a été renvoyé devant le juge sous la prévention de tentative de séquestration, une disposition du code pénal assez peu souvent visée. Le procureur général avait requis cinq jours de prison.

Ce cas a paru si étrange au tribunal

que le président a étendu l'inculpation à une tentative d'attentat à la pudeur en notant cependant un procès-verbal, à la requête de la défense, que jusqu'à présent rien de semblable n'avait été relevé par l'enquête et le dossier. Les débats ont été remis à une date ultérieure. C.S. sera soumis à un examen psychiatrique.

ON NE « BRULE » PAS LA DOUANE

Nous avons résumé la semaine dernière l'incident survenu au poste frontière suisse de Meudon, le 23 mai dernier dans l'après-midi où J.-P. Bl., de Peseux, avait pris la poudre d'escampette à toute allure avant la fin des opérations douanières par le fonctionnaire de service. Celui-ci avait intimé l'ordre à Bl. d'aller se placer dans un parc de façon à pouvoir contrôler la provenance de quatre pneus neufs au véhicule.

Après sa fuite, Bl. fut intercepté par la police au Haut-de-la-Tour et retenu sur le chemin. Un rapport fut dressé contre lui pour infraction à la loi sur la circulation routière. La matérialité des faits était admise mais leur qualification juridique contestée.

Dans son jugement, le tribunal a estimé que Bl. n'avait pas obtempéré aux directives d'un douanier malgré le coup de sifflet strident donné par ce dernier après le départ précipité de l'automobiliste, que

le prévenu n'avait pas à filer avant que les opérations soient terminées et qu'en conséquence il avait contrevenu à la loi qui oblige de s'arrêter aux signaux. Bl. qui n'a de surcroît pas favorisé le déroulement normal des opérations de douane, devra payer une amende de 50 fr. conformément aux réquisitions du procureur général, et 35 fr. de frais.

IL ROULAIT EN ZIGZAG

Le 30 mai, à 22 h 30, M.F., des Petits-Ponts, qui était venu monter un parc de véhicules agricoles en vue de la foire de Couvet circula sur la route Couvet-Travers au volant de son auto.

Après le passage à niveau du Loclat, il se mit au milieu de la route et empêcha certains automobilistes de le dépasser. Il fut dénoncé par un commis-greffier au tribunal de Neuchâtel, lequel avait prévenu que F. était sous l'influence de l'alcool. L'accusé a fait valoir qu'il souffrait d'une bronchite chronique et que c'est en toussant et en crachant qu'il dépassait parfois la ligne médiane.

M.F. a été condamné à 60 fr. d'amende et de 44 fr. 80 de frais, la prévention d'ivresse au volant n'ayant pas été retenue contre lui par le ministère public.

L'AGENT LE SUIVAIT

M.B., de Buttes, roulait en voiture entre Couvet et Môtiers là où la route est étroite. Il a tenté le dépassement d'un camion et d'une auto, obligeant l'agent qui le suivait à freiner brusquement pour éviter un accident au moment où M.B. se rabattait derrière la voiture. M.B. a été condamné à 70 fr. d'amende et à 14 fr. 50 de frais.

PERTE DE MAIRIE

G.K., de Couvet, circulait le 18 juillet à bicyclette entre Couvet et Môtiers. A la suite d'un manque d'attention, il perdit la maîtrise de son véhicule qui se coucha sur le talus et provoqua la chute du pilote. Celui-ci s'en est tiré avec 10 fr. d'amende et 14 fr. 60 de frais.

Dans une brouille entre deux couples de locataires covassons, la conciliation a été tentée avec succès, chacun des couples ayant pris l'engagement de s'ignorer à l'avenir et de payer cent sous de frais.

Avis mortuaires

La Société fraternelle de prévoyance, section de Couvet, a le regret d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur

Jean-Pierre WALKER

leur collègue et ami. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

La Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, section du Val-de-Travers, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Jean-Pierre WALKER

fidèle membre de la fédération. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La direction et le personnel de la maison Edouard Dubied & Cie S.A. ont le profond regret de faire part du décès de leur fidèle collaborateur et collègue,

Monsieur

Jean-Pierre WALKER

membre du personnel de l'usine de Couvet.

Le comité du Cercle républicain de Couvet a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Jean-Pierre WALKER

membre du cercle. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

AVIS TARDIFS

Fédération suisse des fonctionnaires de police, section du Val-de-Travers

Campagne d'éducation routière au Val-de-Travers

FLEURIER

Ce soir, 1er octobre. Salle de paroisse, à 20 h 30 : L'état du conducteur et les conséquences de l'ivresse au volant.

Conférence du capitaine Stoudmann, commandant de la gendarmerie neuchâteloise, avec tests.

Entrée gratuite.

AVIS DIVERS

Armée du salut - Fleurier

Mercredi 2 octobre, à 19 h 45

RÉUNION PUBLIQUE

dirigée par le brigadier PLUER Cordiale bienvenue

Boucherie C. Singy

Fleurier, tél. (038) 9 11 66

Boeuf, veau, porc 1er choix. Saucisson, saucisse au foie pur porc. Escargots, cuisses de grenouilles. Tous les jenduis bouilli cuit. Service à domicile.

Phares antibrouillard à longue portée - Amortisseurs - Embayages

BATTERIES

ELIANE ROULIN

représentation de pneus de toutes marques, neufs ou regommés

Magasin Grand-Rue 2105 TRAVERS tél. 9 70 40

Ouverture de la campagne d'éducation routière

(sp) Comme nous l'avons déjà indiqué dans une de nos précédentes éditions, on doit à l'initiative de la section des agents de police du Val-de-Travers l'organisation d'une campagne d'éducation routière au Vallon. Celle-ci débutera ce soir, à la maison de paroisse de Fleurier. Le capitaine André Stoudmann, commandant de la gendarmerie neuchâteloise, abordera les deux sujets suivants : « L'état du conducteur sur les routes et les conséquences de l'ivresse au volant ». Des tests réels illustreront cette conférence ; en effet, des personnes d'accord de remplir le rôle de cobaye, subiront différents examens et leurs comportements seront examinés directement.

Il va sans dire que cette causerie et ces expériences sont particulièrement recommandées à tous les possesseurs d'un véhicule à moteur et à tous ceux qui n'en ont pas, sachant bien que le piéton n'est pas à l'abri d'un accident qu'il cause lui-même ou dont il est la malheureuse victime.

Cheftaines à Macolin

(c) Deux cheftaines-éclairées du Val-de-Travers ont assisté dimanche à la journée nationale des cheftaines à Macolin. Cette réunion, où elles ont eu le plaisir de pouvoir parler avec lady Baden-Powell, ouvrira l'année du jubilé, soit le cinquantième anniversaire de la fondation des éclairées suisses.

Un camp national au val Blenio sera le couronnement de ce jubilé spécial, au mois de juillet prochain, environ 7,000 éclairées sont attendues au Tessin.

Nouveau succès du troc amical

(sp) De très nombreuses mères de famille de Fleurier et même des villages voisins ont participé au troc amical organisé à la maison de paroisse. Les échanges et les ventes de vêtements, de chaussures, de skis, de patins et autres articles de sport ont permis de résoudre bien des problèmes posés par les tailles et les pointures sans cesse grandissantes des enfants, surtout à l'entrée de l'hiver.

Vente de l'ancienne cure indépendante

(sp) Au moment où la droguerie qui occupait le rez-de-chaussée de la maison éminente de la Gare, les autorités paroissiales protestantes ont décidé de vendre l'immeuble de la Grand-Rue 4 dont elles sont propriétaires. Bien qu'elle n'en ait pas l'air, cette demeure joua le rôle de cure pour les pasteurs indépendants de Fleurier jusqu'à la fusion de 1943. C'est là aussi que les dames Audéat tirèrent un réputé magasin de textiles avant l'ouverture de la droguerie Schoeri.

Assemblée des délégués des sections du Vallon du parti socialiste

(sp) Les délégués des sections du Val-de-Travers du parti socialiste suisse se sont réunis dernièrement au buffet de la Gare à Fleurier. Cette assemblée de district a été consacrée à l'examen de deux points essentiels : le renouvellement du comité et l'organisation à Couvet du Congrès cantonal neuchâtelois du PSS. A la suite des démissions au comité de MM. Charles Maeder, de Couvet, Vincent Charrère, de Fleurier et André Dubois, de Buttes, les quel 30 délégués présents ont formé le comité de district de la façon suivante : président : M. Robert Paroz, Fleurier ; secrétaire-verbaux : M. Robert Champod, Couvet ; secrétaire-correspondant : M. Jean Gerber, Fleurier ; caissier : M. Raymond Sudan, Fleurier ; délégué au comité cantonal : M. Gilbert Dubois, Buttes.

L'assemblée a d'autre part discuté des préparatifs du congrès cantonal qui se déroulera à Couvet le samedi 12 octobre prochain à la Salle de spectacles et a pris à ce sujet des décisions concernant l'organisation et le déroulement de l'assemblée des délégués neuchâtelois du PSS.

LES BAYARDS - LES BAYARDS

Après la mort brutale d'un piéton Les recherches se poursuivent

De notre correspondant régional :

Malgré les nombreuses investigations auxquelles il a été procédé, il n'a pas encore été possible d'identifier l'automobiliste qui, dans la nuit de dimanche, a tué un piéton, M. John Leuba, lequel a été atteint une cinquantaine de mètres après l'hôtel de « L'Union » aux Bayards, établissement que la victime venait de quitter.

Ce drame, après celui des Verrières qui s'est produit dans des conditions à peu près identiques, a inquiété la population. Surtout en voyant avec quelle absence de conscience et quel mépris de la vie d'autrui se comportent certains chauffards.

G. D.

L'autre trompettiste...

(sp) Dans les lignes publiées hier à propos de l'inauguration des nouvelles orgues des Bayards, précisons que l'un des trompettistes n'était pas M. Trifoni, mais M. Evariste Mustilli, de Fleurier.

LES VERRIÈRES

Perte de maîtrise : une blessée

(sp) Avant-hier à 22 heures, M. Daniel Baumgartner, de Zurich, roulait en auto de la donane en direction des Verrières. A la hauteur de la chapelle catholique, il perdit le contrôle de son véhicule qui, de la droite, dérapa sur la gauche de la chaussée et alla percuter le portail d'entrée de la chapelle. Sous l'effet du choc, l'auto se retourna sur le toit. Mlle Doris Hauwiler, infirmière à Berne, qui avait pris place à côté du conducteur, a été blessée à la tête et conduite par l'ambulance à l'hôpital de Fleurier. L'auto est en partie démolie. La barrière et le portail ont subi d'importants dégâts. La police cantonale a établi un constat.

Départ du capitaine des pompiers

(c) Samedi après-midi avait lieu, aux Verrières, le dernier exercice de compagnie de l'année. A cette occasion, le cap. Pierre Fauguel quittant le corps des sapeurs-pompiers par suite de son activité à l'autorité exécutive communale qu'il préside, a officiellement transmis ses pouvoirs au plit. C. Barinotto, nouveau commandant. M. Daniel Baumgartner, vice-président de la commission du feu a remercié le cap. Fauguel pour le grand dévouement apporté au cours de ses nombreuses années dans le corps. Deux autres sapeurs, MM. Paul Jeanjaquet et Fernand Meylan prenaient également congé pour raison d'âge. Ils furent remerciés et fêtés.

La troupe au village

(c) Lundi, en début d'après-midi, est arrivée aux Verrières la compagnie II de l'Ecole de recrues sanitaires 239, de Lausanne, commandée par le plit. Guntern. Il s'agit de 112 hommes au total et de 18 véhicules. Ce stationnement, assez long, prendra fin le 18 octobre.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Collisée (Couvet), 20 h 15 : Le Bon, la Brute et le Truand. Pharmacie de service : Delavy (Fleurier)

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

VAUD - VAUD - VAUD

VIOLENT INCENDIE À LEYSIN

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, un violent incendie a ravagé un ancien immeuble composé d'une grange et d'un hangar à bois, immeuble sis au-dessus du village de Leysin, à l'entrée du Feydey, et appartenant à MM. Maurice et Yves Favre. Alertés par la sirène, les pompiers de l'endroit se sont immédiatement rendus sur place. Ils ont toutefois dû se borner à protéger le garage et les habitations attenantes, également propriétés de MM. Maurice et Yves Favre. Les dégâts s'élevaient à plus de 100,000 francs. Quant aux causes du sinistre, elles sont encore inconnues.

Tué près de Bex

(c) Hier, vers 11 h 55, à Bex, devant le café du Pavillon, sur la route Bex-les Plans, M. Louis Bonjour, 53 ans, représentant au Bevelux, roulait à bicyclette lorsqu'il s'élança devant une voiture, dont le conducteur malgré un freinage énergique ne put l'éviter. M. Bonjour fut projeté sur le capot de l'automobile et retomba sur la chaussée, où il demeura étendu inanimé. On le transporta à l'hôpital d'Aigle souffrant de lésions cérébrales, probablement d'une fracture du crâne, avec des fractures aux côtes et des lésions internes et abdominales. Il a succombé à 18 h 30.

CHAMPTAUROZ Voiture contre jeep militaire

(c) Hier à 9 heures, une voiture vaudoise pilotée par M. Michel Pochon, 39 ans, de Chêne-Pâquier, a été tamponnée par une jeep militaire conduite par une recrue stationnée dans la région de Champtauroz. M. Pochon se plaint de douleurs à la nuque et à un rein. Dégâts importants aux deux véhicules.

LUCENS Thé-vente

(c) Le thé-vente organisé en faveur du service d'aide familiale samedi après-midi, à la Grande salle, a obtenu un beau succès, les visiteurs ayant été particulièrement nombreux.

Les enfants ont chanté

(c) Dimanche après-midi, dans la chapelle gothique du château, les enfants du « Petit chœur du soleil » ont donné, sous la conduite de M. Daniel Buffat, un concert très apprécié du public.

YVERDON

Au tribunal de police Dix jours ferme pour ivresse au volant

(c) Le tribunal de simple police d'Yverdon, sous la présidence de M. Sylvain Contin, a condamné à sept jours de prison un habitant de Combremont-le-Grand, M. G., avec sursis pendant trois ans, pour ivresse au volant. Il a été écoupé de 1000 fr. d'amende et des frais de justice.

Puis il a condamné à dix jours de prison ferme, P. R., habitant Bussigny, pour ivresse au volant et circulation sans permis de conduire.

Pour incendie par négligence, il a infligé 100 fr. d'amende à R. V., domicilié à Yverdon, plus les frais de justice. L'accusé, alors qu'il se couchait, s'était endormi la cigarette à la bouche. Celle-ci mit le feu à la literie, causant pour une centaine de francs de dégâts.

Le tribunal a condamné à quinze jours de prison une habitante d'Yverdon, M. G., avec sursis pendant trois ans, ainsi qu'au paiement des frais de justice, pour abus de confiance. L'accusée avait sollicité l'aide des œuvres sociales et elle s'était fait remettre plusieurs centaines de francs au total, qu'elle avait dépensés pour des plaisirs personnels alors que l'argent était destiné pour son entretien et celui de ses trois enfants.

Motocycliste blessé

(c) Hier vers 12 h 50, à la rue des Remparts à Yverdon, un automobiliste qui avait quitté prématurément le stop de la rue de l'Ancienne Poste a été touché par un motocycliste venant du Pont de Gleyre se dirigeant vers Lausanne. Le motocycliste M. Alfred Vincent, de Grandson, a été blessé à la face. Il a été conduit à l'hôpital d'Yverdon.

YVONAND Chevreuil tué

(c) Hier à 18 h 30, un automobiliste qui circulait d'Yverdon en direction d'Yvonand, a happé un chevreuil qui traversait la chaussée. L'animal a été tué sur le coup ; quant à la voiture, elle a subi quelques dégâts.

CULLY Jugement dans une pénible affaire de mœurs

(c) Un ancien chef éclairer, Olivier C., comparait devant le tribunal correctionnel de Lausanne siégeant à Cully, le tribunal de l'ancien chef éclairer pour des motifs de procédure. Il était accusé d'attentat à la pudeur des enfants et de débauche contre nature. G. s'en était pris à des garçons, des jeunes gens de 13 à 19 ans confiés à son autorité, sous couverture de fonctions officielles. Il est âgé de 42 ans. Les agissements de G. durèrent quatre ans avant que le scandale n'éclatât.

Le jugement a été rendu hier après-midi : G. a été condamné à 15 mois de prison ferme, moins la préventive, et aux frais de la cause.

YVERDON

Des dégâts

(c) Une dame qui circulait à vélo, à l'avenue des Sports, à Yverdon, en direction de Payerne, a fait un écart sur la chaussée et a été touchée par une automobile. Dégâts aux véhicules. Pas de blessé.

Voiture volée... puis re-volée !

(c) Dernièrement, un artisan yverdonnois constata que sa voiture, parquée devant son atelier avait disparu. Une plainte ayant été déposée, les recherches commencèrent. Un ami lui annonça peu après qu'il venait de découvrir son véhicule stationné à Lausanne, et qu'il avait averti la police. Or, quelques minutes plus tard, la police lausannoise avisait le propriétaire qu'il ne devait pas se réjouir trop tôt, car son automobile avait à nouveau disparu avant leur arrivée. Fort heureusement, elle fut retrouvée définitivement dimanche, dans la capitale vaudoise, avec seulement de très petits dégâts.

PAYERNE Exposition commémorative

(c) Les préparatifs en vue de l'exposition commémorative du général Jomini avancent bon train. De nombreux documents, en provenance de Suisse ou de l'étranger, ont déjà pu être réunis. Les organisateurs de l'exposition, qui se déroulera en 1969, s'efforcent de recenser tous les documents touchant au général Jomini et à sa famille. Cette exposition ne manquera pas de susciter un vif intérêt dans de larges couches de la population du canton et d'ailleurs.

YVONAND

Chevreuil tué

(c) Hier à 18 h 30, un automobiliste qui circulait d'Yverdon en direction d'Yvonand, a happé un chevreuil qui traversait la chaussée. L'animal a été tué sur le coup ; quant à la voiture, elle a subi quelques dégâts.

CULLY

Jugement dans une pénible affaire de mœurs

(c) Un ancien chef éclairer, Olivier C., comparait devant le tribunal correctionnel de Lausanne siégeant à Cully, le tribunal de l'ancien chef éclairer pour des motifs de procédure. Il était accusé d'attentat à la pudeur des enfants et de débauche contre nature. G. s'en était pris à des garçons, des jeunes gens de 13 à 19 ans confiés à son autorité, sous couverture de fonctions officielles. Il est âgé de 42 ans. Les agissements de G. durèrent quatre ans avant que le scandale n'éclatât.

Le jugement a été rendu hier après-midi : G. a été condamné à 15 mois de prison ferme, moins la préventive, et aux frais de la cause.

LE LOCLE - LE LOCLE



Tout l'intérieur du bâtiment sera refait à neuf et pendant les travaux, la police sera transférée dans le bâtiment d'à côté.

(Avipress - R. Cy)

De grands coups de pinceaux pour les gendarmes du Locle

Commencés quelques semaines avant les vacances prolongées, les travaux de restauration de la gendarmerie du Locle (qui en avait bougrement besoin !)

Etat civil du Locle

MARIAGES. — Veuve, Claude-Numa, horloger, et Courvoisier, Simone-Hélène; Meuterlos, Louis-Henri-Joseph, dessinateur-constructeur, et Favre-Bulle, Mary-josé; Cernoia, Enzo, maçon et Brocchiana, Laura; Calame, Francis-Bernard, employé de bureau, et Kiser, Dora-Genovefa-Anna; Conia, Gelindo, chauffeur, et Tonin, Felicitia.

DÉCÈS. — Salamin née Salamin, Marceline, veuve de Georges, née le 23 novembre 1905 (Bournot 13).

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — Ritz: Le petit baigneur; Corso: Le petit baigneur; Plaza: Les Barbouzes; Eden: Tony Rome est dangereux; Scala: La planète des singes.
EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts: 50me Biennale — Max Bill, Angel Duarte.
PHARMACIE D'OFFICE. — Guye, L. Robert 13 bis. Dès 22 heures, No 11.
MÉDECIN. — Tél. 21017.

● AU LOCLE

CINÉMA. — Lux: 20 h 30: Belle de jour
SALLE DES MUSÉES. — 20 h 15, réclat Benedict Gampert, poète et mime.
EXPOSITION. — Musée des beaux-arts: Marcus Champbell, peintre-aquarelliste.
PHARMACIE. — Moderne.
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.

se poursuivent activement sous la direction d'un architecte des travaux publics. Les nouveaux locaux seront rationnels et pourvus de toutes les commodités d'un poste digne de ce nom.

Le rez-de-chaussée comprendra un bureau de réception, deux locaux insonorisés pour les interrogatoires (hum!), des vestiaires et une salle d'armes. Au premier étage: quatre cellules pour une personne chacune, une chambre pour célibataire et un dortoir de trois lits pour les agents. Enfin, le deuxième

étage sera, comme maintenant, réservé au logement du sergent.

De plus, l'accès au garage pour les cas urgents a été amélioré et la petite cour intérieure supprimée pour permettre la construction d'un nouvel escalier conduisant aux étages supérieurs.

Jusqu'à maintenant, l'Hôtel judiciaire abritait le plus vieux poste de gendarmerie du canton. D'ici la fin de l'année, il pourra s'enorgueillir de posséder de locaux adaptés aux exigences les plus modernes.

R. Cy

LA CHAUX-DE-FONDS

Un ouvrier fait une chute de cinq mètres

(c) Hier à 7 h 55, un ouvrier italien, M. Giuseppe Santonastaso, 23 ans, était occupé à la construction d'un échafaudage sur un chantier situé à la rue des Epilatures 13. Tout à coup, il tomba sur le sol d'une hauteur de 5 mètres. Transporté d'urgence à l'hôpital, il souffre d'une commotion cérébrale.

Collision à la Cibourg

(c) Une collision s'est produite hier à 18 h 50 sur la route de la Cibourg entre une voiture française conduite par M. G. H. et une automobile bernoise pilotée par M. B. J., de Nidau, l'une d'entre elles n'ayant pu freiner à temps à la suite du ralentissement de l'autre. Dégâts.

«Un voilier nommé Paul Klein»

Paul Klein n'est pas tout à fait un Flamand. Le vrai flamand qu'est Jacques Brel le dit: «Ma Flandres est maternelle; la sienne est conjugale». Mais sa découverte est d'autant plus importante, pour lui, car les formes, la tenue, les couleurs, le style enfin, de ce «plat pays», lui ont été révélés, et il les restitue en les réinventant. Il a vécu à Paris, à Lyon, partout, et s'est retrouvé peintre après une longue absence du chevalet, il y a quelque dix ans.

Il a illustré, pour les têtes couronnées ou présidentielles qu'invite le gouvernement belge, les fameux Thyl Eulenspiegel, merveilleux héros flamand rusé, courageux, un peu le soldat Cheïk de l'époque. Il aime beaucoup don Quichotte, les «Copains» de Jules Romains. Ce qu'il montre à la Galerie du Club 44 est une révélation d'un pays et d'une manière de peindre qui, l'a dit M. Gaston Benoit, continue la tradition: de l'impressionnisme, bien sûr, mais pourquoi pas des inventeurs du paysage, des Hollandais du 17me, 18me, ces rêveurs intrépides?

Quand l'éditeur Convert offrait Chateaubriand à ses lecteurs...

L'histoire de l'imprimerie commença tard à la Chaux-de-Fonds puisque ce fut en 1830-1831, soit trois siècles après Neuchâtel. Elle ne s'en développa que mieux après la révolution de 1848. A cette époque, deux anciens associés, Convert et Heinzely, se menèrent une guerre ouverte pour le triomphe de leur respective feuille d'avis. De tendance plutôt ancien régime, Convert eut l'idée, sachant que La Presse d'Emile de Girardin à Paris allait publier en feuilleton les fameuses «Mémoires d'outre-tombe»

de François-René de Chateaubriand, dès fin octobre 1848, d'offrir à ses abonnés (à 5 fr. l'an) ce grand texte en feuilleton gratuit, qu'il réimprima de pied en cap et fort bien. La publication dura bien quatre ans, à cause aussi des interruptions qui se produisirent à Paris même: au fond, Convert avait indûment «emprunté» l'œuvre à «La Presse», mais sans payer aucun droit: mais du moment qu'il ne livrait pas d'exemplaires en France, cela ne se sut pas, et demeura d'ailleurs ignoré des bibliophiles.

En fait, malgré les sceptiques, Convert termina l'impression et MM. Fernand Donzé, directeur de la Bibliothèque de la Chaux-de-Fonds, et Pierre Hirsch, chargé de recherches au Fonds Privat, ont pu en retrouver trois exemplaires tous datés de 1854, et qu'ils exposent, avec quelques autres souvenirs d'époque, à la Bibliothèque de la ville, ainsi que des textes de et sur Chateaubriand, montrant bien le caractère étonnant de ce grand acteur d'une époque tourmentée qui en connut quelques-uns.

Quelques renseignements intéressants nous sont donnés, qui feront peut-être réfléchir les imprudents qui prétendent que la culture est toujours la propriété privée et surtout exclusive de la classe possédante: les 12 volumes de l'édition originale de ces Mémoires coûtaient 7,50 l'un, soit 90 — soit encore un mois et demi du salaire (lequel venait d'être augmenté) d'une institutrice, et l'ouvrier qualifié gagnait 1,30 par jour. L'abonnement à un cabinet de lecture, en France, se montait de 36 à 48 francs l'an! Chez Convert, vous aviez les Mémoires pour rien, à condition d'être abonné à «la Feuille», et d'aller la chercher au bureau.

En novembre, la Bibliothèque de la ville consacrera une intéressante exposition aux événements de 1918 à la Chaux-de-Fonds et dans le monde, grâce aux collections d'époque et à la Bibliothèque Privat. En outre, une magnifique exposition, «L'Art de l'écriture à travers les âges», aura lieu à la même époque.

J.-M. N.

MONTAGNES - MONTAGNES

Les Ponts-de-Martel: nouvelle commission scolaire constituée

(c) La commission scolaire s'est constituée, lors d'une séance ouverte par M. Maurice Ducommun, président du Conseil communal. Le nombre des membres a passé de 19 à 15, au vu de la loi.

Le président de la commission, le pasteur Maurice-Edmond Perret, fut immédiatement réélu et prit la suite des débats en main.

Le bureau a été complété ainsi: vice-président: Dr Jean Berset; secrétaire: Mme Claudine Finger; et proposé aux congés: M. Claude Nicolet; matériel scolaire: M. Henri Schurch.

Les personnes suivantes complètent la commission: responsable de l'enseignement secondaire: M. John Perret; responsable des assurances pour tout le collège: M. Eric Benoit; comité des dames inspectrices: Mmes Roger Guye, présidente; G.-A. Montandon, Maurice Ducommun, Armand Etter, Roger Robert, Robert Maire, Aimé Ischer, Raymond Favre, Pierre Nicolet-Stauf-fer, Claude Nicolet, Georges Jeanneret, Jean-

nette Perret et Henri Robert-Fahmy, Claude Robert-Matille et Marcel Robert.

Commission de l'école ménagère: Mmes Sully Perrenoud, présidente, Louis-Henri Perrin, André Ducommun, Henri Benoit et Charles Soguel, MM. Roger Guye et André Rothen.

Commission des travaux manuels: MM. Hermann Finger, Jean Horni, Fernand Matthey, Jacques-André Vaucher, René Banderet.

Commission des courses scolaires: MM. Maurice-Edmond Perret, Roger Jeanneret, André Rothen, Mme Edith Huguenin, M. Jean-Marc Hofstetter, Jean Stuedler, Eric Benoit.

Commission de la bibliothèque: MM. Georges-André Montandon, Jean Stuedler, Jean-Marc Hofstetter.

Commission du musée: MM. Jacques-André Vaucher, Michel Monard et André Schumacher.

Commission du cinéma: MM. Arnold Thiébaud, Roger Banderet, Jacques-André Vaucher, Jean Stuedler et Michel Monard.

La Sagne: 90,000 fr. pour l'eau

(c) Le législatif de la Sagne s'est réuni sous la présidence de M. Eric Peter, en présence de tous les conseillers généraux et communaux.

Une demande de crédit pour la construction d'un garage au Mont-Dur, y compris l'aménagement devant l'habitation (9,500 fr.) a été acceptée, de même qu'un crédit de 27,000 fr. pour les améliorations et réparations au restaurant de Commune, soit aménagement d'une plonge au café et construction d'un escalier.

L'assemblée a étudié ensuite une demande de crédit pour le service des eaux de 90,000 fr. M. Michel Ballmer, chef de la section des S.I., communiqua aux conseillers généraux que le Conseil communal avait pensé utile de faire appel à une personne compétente pour donner les renseignements nécessaires au sujet de la station de filtrage. M. Maurice Ducommun, chef de l'E.N.S.A., au moyen de croquis, graphiques, traça le sujet dans son ensemble, en précisant que de réaliser les travaux en deux étapes augmenterait les frais. Pour la première étape, il faudrait compter 63,000 fr. Par ailleurs, la commune a la chance de posséder une source qui,

même en période sèche, ne diminue que très peu son débit. Avec les installations actuelles, trop d'eau se perd sans contrôle. L'automatisme de réseau sera une garantie de contrôle très stricte.

M. Ducommun répondit à quelques questions, puis la commission des eaux et le parti libéral demandèrent une suspension de séance, tandis que le parti socialiste, après plus de 3 heures de discussion, demanda le vote nominal. Finalement, un crédit de 90,000 francs est accordé au Conseil communal par 18 voix, 2 avis contraires et une abstention.

Passante renversée

(c) Un automobiliste des Villers, M. Jean-Claude Mouglin, roulait hier vers 18 heures sur la piste gauche de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert. Peu avant le magasin «Arielle», il dépassa une file de voitures et, lors de cette manœuvre, renversa Mme Marie Bubloz, 63 ans, qui traversait la chaussée sur un passage de sécurité. Souffrant d'une fracture de la clavicule et d'une commotion cérébrale, Mme Bubloz a été conduite à l'hôpital.

Tôles froissées

(c) Hier à 17 h 05, deux voitures, conduites par Mme M. B., de Thionville (France), et L. C., de Grans-sur-Sierre, sont entrées en collision à la hauteur de l'immeuble place du Marché 8, le seconde ayant quitté sa place de stationnement sans prendre toutes les précautions voulues. Dégâts.


L'annonce reflète vivant du marché

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS


JOWA SA

engage :

ouvriers pour l'expédition et personnel féminin

pour travail du soir de 18 h à 22 heures. Les intéressés sont priés de se présenter au bureau de la boulangerie Jowa S.A., avenue des Pâquiers 3, Saint-Blaise.

Café-restaurant de la Croix-Blanche, Corcelles-Concise cherche

sommelière

2 services, pour début novembre. Très bon gain assuré. Tél. (024) 4 51 56.

.....
Cinéma Royal, Saint-Blaise, tél. (038) 3 38 38, cherche une
CAISSIÈRE
remplaçante.
.....

BUFFET DE LA GARE
La Chaux-de-Fonds
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

SOMMELIERS ou SOMMELIÈRES

connaissant bien les deux services. (Suisses ou avec permis C). S'adresser au bureau du buffet de la Gare, tél. (039) 3 12 21.
Joseph Noirjean-Burger


MARC FAVRE
MANUFACTURE D'HORLOGERIE
BIENNE TEL. 032/22832

cherche, pour son bureau technique,

UN INGÉNIEUR-TECHNICIEN ETS

en microtechnique (technicien-horloger)

ayant si possible quelques années de pratique dans la construction de calibres modernes.

Entrée en fonction: pour époque à convenir.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres accompagnées d'un curriculum vitae, au service du personnel, 23, rue de l'Allée, 2500 Bienne.

Entière discrétion assurée.

ELECTRONA

Nous engageons, pour le département d'accumulateurs et l'atelier de presses pour matières plastiques, quelques

ouvriers

dont la formation sera assurée par nos soins.

Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours.

Prière d'adresser les offres, de se présenter ou de téléphoner à

Electrona S.A., 2017 Boudry (NE)

Tél. (038) 6 42 46.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel,

cherche pour ses services commerciaux :

SECRÉTAIRE-DACTYLOGRAPHE

de langue maternelle allemande, ayant de solides connaissances de la langue française;

EMPLOYÉE DE BUREAU

connaissant bien la dactylographie, pour divers travaux de bureau (planning et facturation).

Entrée à convenir. Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

EMPLOYÉES DE BUREAU QUALIFIÉES STÉNO-DACTYLOS BILINGUES SECRÉTAIRES FACTURISTES

connaissant les formalités d'exportation sont engagées pour situation à plein temps ou à temps partiel, de courte ou de longue durée. Inscrivez-vous, sans frais.

ADIA Intérim, centre international du travail temporaire, av. Léopold-Robert 84, la Chaux-de-Fonds. Tél. 2 53 51.

FABRIQUE D'HORLOGERIE engage OUVRIÈRES

pour travaux sur poste de remontage.
VILLARD WATCH
2035 Corcelles
Tél. (038) 8 41 48.

Nous cherchons

OUVRIER

suisse, en bonne santé, travailleur et sérieux.

Nous offrons bonne place stable avec caisse de pension éventuellement avec logement. Entrée immédiate ou date à convenir.

Usine du Torrent, moulin à avoine 2612 Cormoret. Tél. (039) 4 91 93.

La BOUCHERIE R. MARGOT

engagerait tout de suite ou pour date à convenir

1er vendeur capable

pouvant assumer des responsabilités. Place stable, pension et chambre à disposition. Tél. 5 66 21.

Maison de gros de la place cherche

CHAUFFEUR-MAGASINIER

poinds lourds, de nationalité suisse au bénéfice du permis C. Place stable, ambiance de travail agréable, caisse de retraite.

Adresser offres écrites à CB 5229 au bureau du journal.



Pour notre DÉPARTEMENT ÉLECTRIQUE nous engageons un

dessinateur-électricien

de langue maternelle française ou bilingue, chargé de la tenue à jour permanente des schémas de distribution d'énergie et de signaux horaires. Il se verra en outre confier l'étude de l'équipement électrique de machines de tout genre.

Les candidats en mesure de travailler de manière autonome dans les domaines précités sont invités à soumettre leurs offres à OMEGA, dépt du personnel de fabrication, 2500 Bienne, tél. (032) 4 35 11.

« MÉDECINE » POPULAIRE

Des croyances qu'il faut supprimer

Comme les préjugés, les croyances ont la vie dure. Elles se transmettent à travers les générations avec la ténacité du lierre. Bon nombre d'entre elles agacent prodigieusement les médecins et ceux que j'ai interrogés étaient heureux de les combattre.

On dit que les personnes qui ont des ongles fragiles ou tachés de blanc manquent de calcium.

C'est un fait que, souvent, les taches sur les ongles correspondent à une avitaminose. Cependant, s'il y a des déséquilibres de vitamines, l'avitaminose, à notre époque et dans notre civilisation, est une chose extrêmement rare. Pour ma part, je pense qu'il est inexact de prétendre qu'une personne manque de calcium en se basant seulement sur l'aspect d'un ongle. De plus, il est évident que de nombreuses personnes ignorent que le calcium n'est absorbé par l'organisme que s'il est accompagné de vitamines D. Il n'y a aucune raison non plus de penser que les betteraves reconstituent le sang. Le poisson et le céleri ne sont pas les aliments spécifiques du cerveau et le yoghourt, malheureusement, ne nous conservera pas la jeunesse!

Est-il exact que seuls les hydrates de carbone et les graisses font grossir ?

Les choses ne sont pas aussi simples. C'est une erreur de croire que les protéines - viandes, poissons, œufs, etc. - n'engraissent pas. Les calories superflues d'origine protéique, tout comme les autres, sont stockées par l'organisme sous forme de graisse. Du reste, un aliment riche en protéines comme le bifteck contient au minimum 20 % de graisse. Si vous êtes persuadé que vous devez modifier votre ration de graisse animale ou végétale, vous feriez mieux de consulter quelqu'un de compétent. De même en ce qui concerne les hydrates de carbone.

On prétend - enfin, les misogynies - que la femme est généralement moins intelligente que l'homme parce que son cerveau est plus petit.

Qui oserait prétendre que Marie Curie était moins intelligente qu'un homme ? C'est vrai que le cerveau de la femme est plus petit que celui de l'homme, parce que le poids moyen de la femme est inférieur à celui de l'homme. Mais le poids du cerveau est très variable et le fait qu'il soit petit ne signifie rien : il n'y a aucune concordance entre l'anatomie et la fonction.

On prétend - enfin, les misogynies - que la femme est généralement moins intelligente que l'homme parce que son cerveau est plus petit.

Qui oserait prétendre que Marie Curie était moins intelligente qu'un homme ? C'est vrai que le cerveau de la femme est plus petit que celui de l'homme, parce que le poids moyen de la femme est inférieur à celui de l'homme. Mais le poids du cerveau est très variable et le fait qu'il soit petit ne signifie rien : il n'y a aucune concordance entre l'anatomie et la fonction.

du troisième mois de la grossesse. Jusqu'à cette époque, le fœtus possède toutes les dispositions nécessaires à la formation des deux sexes.

On dit que les carottes sont bonnes pour la vue.

Cela n'est vrai que si l'on a fait une carence en vitamine A pendant un certain temps. Le corps humain convertit le carotène, pigment jaunâtre des carottes, en cette vitamine nécessaire à la formation d'un pigment essentiel de la rétine. Cependant, les légumes verts contiennent également des quantités de carotène, dont la couleur jaune est masquée par la chlorophylle. Aussi, peut-on dire que les légumes verts sont également bons pour la vue !

On dit que le manque de vitamine E dans l'alimentation de l'homme peut provoquer des anomalies chez les enfants qu'il engendre.

Cette théorie ne repose sur aucune base scientifique.

On entend fréquemment dire qu'il vaut mieux que le nouveau-né prématuré vienne au monde à sept mois de gestation qu'à huit.

C'est faire preuve d'une méconnaissance totale de la question. Si l'on réfléchissait deux minutes avant de parler, on n'avancerait jamais pareille idiotie ! On considère comme prématuré l'enfant né plus de trois semaines avant terme. Chaque jour qui conduit l'enfant vers la maturité est précieux. C'est pourquoi il vaut infiniment mieux qu'il vienne au monde à huit mois qu'à sept. Précisons à ce sujet que le nouveau-né prématuré, parce que ses organes ne sont pas développés comme les organes d'un bébé né à terme, est plus ou moins handicapé au départ. Il faut lui aider à assumer les fonctions vitales qui sont la respiration et la circula-

tion. Sur le plan pulmonaire ces bébés sont également vulnérables.

On prétend que le sucre des dattes n'est pas absorbé par le sang et que, par conséquent, les diabétiques peuvent manger des dattes.

C'est faux. Le sucre des dattes est absorbé par le sang comme tous les autres sucres alimentaires.

On prétend - enfin, les misogynies - que la femme est généralement moins intelligente que l'homme parce que son cerveau est plus petit.

Qui oserait prétendre que Marie Curie était moins intelligente qu'un homme ? C'est vrai que le cerveau de la femme est plus petit que celui de l'homme, parce que le poids moyen de la femme est inférieur à celui de l'homme. Mais le poids du cerveau est très variable et le fait qu'il soit petit ne signifie rien : il n'y a aucune concordance entre l'anatomie et la fonction.

L. LINCIO

RÉFLEXION FAITE

Le silence de l'Afrique

Un médecin français récemment interviewé à la radio, décrivait la souffrance des longues colonnes de Biafra, leur résignation alors qu'ils marchaient en silence, sur les routes qui les éloignaient des massacres, des bombardements, du génocide en un mot.

Mais tandis que j'écoutais, je voyais en imagination ces cohortes de Noirs, qui en d'autres époques, fuyaient également devant des guerriers impitoyables et déchaînés. Les explorateurs du siècle dernier nous ont laissé des récits terrifiants des charniers qu'ils découvraient, sur les traces d'un Samory, d'un El Hadji Omar, et de combien d'autres. Fleuriot de Langle, le général Gouraud (l'hors capitaine), Treich Laplène, Binger Stanley, on ne pourrait les citer tous, ont clamé leur pitié et leur horreur. On ne les a guère entendus, et jamais, ce me semble, personne, dans les sphères dirigeantes des puissances dites colonisatrices, ne s'est soucie de causes profondes de tous ces drames. Car, de même que les massacres, les pillages, les incendies, les famines étaient périodiques en Afrique. Et le trafic d'esclaves, interdits par les Européens et les Américains, continuèrent vers les pays musulmans, jusqu'en 1960... et aujourd'hui encore si l'on en croit certains reportages. « Un coup d'œil rapide jeté

sur le Soudan et la Vallée du Niger valaient avec la statue grecque (2). nous montre que rien n'est plus mobile que les empires africains. Les révolutions y sont aussi soudaines que sanglantes, les villes s'y fondent et s'y détruisent comme par enchantement... »

La région des Ibo, actuellement dévastée par la guerre, n'est autre que cet admirable royaume du Bénin, siège d'une haute culture, et d'un art de la sculpture, dont certaines pièces retrouvées rivalisent avec la statue grecque (3). Elles datent du IX^e siècle avant J.-C. Mais il y eut d'autres empires à la renommée tout aussi prestigieuse : celui des Mandingues, du Mali, de Gao, du Ghana, des Songhays, etc. où régna une activité intellectuelle une prospérité dont les échos parvenaient jusqu'en Europe alors que fort peu de Blancs avaient pénétré dans le centre du continent.

Le chaos s'installa vers le XVII^e siècle, et des dévastations sans nom qui représentaient de véritables chasses à l'homme. Pourquoi ? Comment ? Peut-on accuser les Blancs de la traite des esclaves, alors que celle-ci commença avant que des liens commerciaux se soient établis entre les navigateurs et les tribus qui sévissaient dans tout l'espace qui se trouve entre le Tchad, la Guinée, le Sahara, c'est-à-dire ce qui

forme aujourd'hui le Mali, le Nigeria, le Mossi, le Soudan ? Les guerriers de celles-ci tuaient ou emmenaient des captifs, pour quelles destinations ? Jusqu'au moment où un nouveau débouché s'ouvrit et les opérations de traite s'intensifièrent. On parle maintenant de plus de vingt-cinq millions d'hommes et de femmes qui furent ainsi vendus. Plus du double moururent comme les Biafrais aujourd'hui, silencieux, éperdus, mais résignés et tranquilles devant la mort.

Pourquoi ? Pour quelle raison une civilisation parfaitement adaptée aux besoins de tous, un mode de vie acceptable, a-t-il brusquement basculé dans le néant, au point que la survie dans certaines régions est devenue difficile ou impossible ? A la suite de quelles révoltes ? de quelles contestations ? Ces questions-là, il faut les résoudre, d'une manière tout aussi urgente que l'envoi de vivres et de médicaments... Car ce n'est pas le don d'armes aux vainqueurs, ni les discours humanitaires qui résoudreont un problème qui, demain peut-être, sera celui du monde entier.

Madeleine-J. MARIAT

1) Samory sanglant et magnifique. Editions du Scorpion.
2) Les Civilisations noires — Jacques Maquet. Editions Marabout.

Trois générations d'« atomisés » prouvent que l'être humain peut réparer les blessures provoquées par les radiations

Les généticiens de 48 pays qui viennent de se réunir à Tokio, ont eu le rare privilège de pouvoir observer trois générations « d'atomisés ». Les Japonais ont voulu présenter à leurs 1500 collègues étrangers des familles habitant Hiroshima qui comportaient des couples âgés de 25 à 30 ans en 1945, au moment de l'explosion de la bombe atomique, les enfants de ces couples âgés de vingt à vingt-huit ans, et enfin des petits-enfants dont certains viennent d'entrer pour la première fois à l'école.

Les généticiens étrangers ont été extrêmement surpris de constater que les nouvelles générations issues de parents atomisés ne présentent aucune altération héréditaire qui soit imputable aux effets de la radioactivité. Il y a là un étrange démenti aux idées qui avaient été jusque-là admises comme incontestables. Toutes les expériences en laboratoire, sur des souris, des rats, et des cobayes révèlent une transmission héréditaire de lésions et mutations qui résultent d'une irradiation sévère affectant les parents originels.

Il semble donc que chez les êtres humains certains mécanismes de réparation soient intervenus. L'existence, la détection et le fonctionnement de tels mécanismes ont été les sujets centraux de cet important congrès de la Génétique qui vient de se tenir à Tokio. La majeure partie des rapports et des discussions a concerné ce que les généticiens appellent « les mécanismes de réparation ». Jusqu'à maintenant ces mécanismes de réparation n'étaient connus que chez les bactéries et quelques vertébrés parmi les plus rudimentaires. L'être humain possède lui aussi des mécanismes de réparation, mais ceux-ci n'interviennent pas au niveau de la régénération des membres, comme cela est le cas pour de nombreux reptiles, batraciens et crustacés. Toutefois, notre épiderme, nos muscles, nos os sont capables de réparer des fractures, des coupures et des brûlures. Notre foie peut se régénérer partiellement.

Dans la mesure où la révélation faite au Congrès de Tokio se confirmera, il faudra admettre que l'organisme humain est également capable de réparer les blessures provoquées par les radiations ionisantes et de prévenir les conséquences que peuvent avoir ces blessures sur la descendance. On connaît bien maintenant la nature de ces blessures infligées à nos cellules par les radiations. Les plus graves et les plus durables de ces blessures sont celles qui atteignent les molécules d'ADN, qui portent l'enregistrement des informations génétiques déterminant la personna-

lité et le destin génétiques des individus.

On sait provoquer expérimentalement de telles blessures, notamment en utilisant les rayons X, le rayonnement ultra-violet et certaines substances chimiques comme le gaz moutarde. Ces différents agents sont qualifiés de « mutagènes », car ils provoquent l'apparition de mutations. Il était jusque-là admis que les mutations se transmettent de parents à enfants, à chaque filiation ; mais la grande révélation de Tokio c'est que l'organisme humain est parfois capable de rejeter ces mutations qu'il vient à considérer comme anormales.

Le fameux mécanisme de réparation, souligne le Professeur soviétique Nikolaï Doubinine, directeur de l'Institut de génétique générale de Moscou, interviendrait donc dès que l'organisme humain reconnaîtrait que telle mutation n'est pas conforme au programme de la génétique humaine et risque d'endommager la descendance immédiate et lointaine.

Il devient donc absolument nécessaire de comprendre dans le détail le fonctionnement de ce mécanisme de réparation qui se refuse à admettre des mutations introduites artificiellement.

En fait, selon le docteur Evelyn M. Witkin, du Centre médical « Downstate de Brooklyn », il n'y aurait pour charge d'éliminer les molécules d'ADN qui ont été lésées par les radiations ionisantes, empêchant ainsi que se transmettent à la descendance des ordres erronés. Lorsque cette réparation n'intervient pas, comme chez certains sujets humains c'est parce qu'il y a panne des mécanismes réparateurs. C'est ainsi que le chercheur américain James-A. Cleaver, du Centre médical de l'Université de Californie, a pu révéler la parenté qui existe entre certaines anomalies des cellules et des cancers. Par exemple, on constate que les cellules de malades souffrant d'une extrême sensibilité à la lumière sont dépourvues des mécanismes réparateurs susceptibles de corriger les dommages causés aux molécules d'ADN. A partir de là, certains généticiens déduisent que chez les personnes normales, l'erreur génétique que constitue le cancer est prévenue par un mécanisme qui contrôle constamment l'état des molécules d'ADN et interdit que ces molécules soient altérées par des agents externes ou internes.

On débouche ainsi sur une nouvelle aventure fascinante de la médecine qui voit s'ouvrir à elle un nouveau champ d'action au niveau même du cœur de la cellule.

Lucien NERET

RO 80
c'est le nom de la nouvelle NSU
équipée d'un moteur Wankel à pistons rotatifs

DISPONIBLE POUR UN ESSAI

Garages
Carrosserie
Apollo

S.A. Neuchâtel Tél. 5 48 16

COULEURS-VERNIS
INDUSTRIE - BATIMENT - AUTOMOBILE
ENTREPRENEURS
Utilisez notre dépôt, rue Louis-Favre 32
NEUCHÂTEL — Tél. 5 52 71 - 5 00 65
ouvert de 7 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 heures

ROCOPON ACRYLIQUE
Dépositaire R. Perrot.

AVIS

Je rappelle à l'ancienne et fidèle clientèle de mon père, M. H. VUILLE, bijoutier-orfèvre-horloger, que je continue l'exploitation de son commerce aux Portes-Rouges 46 (immeuble Marché Migros, Neuchâtel) avec les mêmes articles : Montres tout genre - Réveils - Pendules neuchâtelaises et autres - Bijouterie - Joaillerie - Orfèvrerie et Argentierie (argent, métal argenté et étain) à des prix très avantageux

Claudine VUILLE
(Facilité de parking)

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

AU CEP D'OR
Willy Gaschen S.A.
Moullins 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHÂTEL

Le spécialiste en vins et liqueurs de toutes marques

VINS ROUGES EN LITRES

Montagne	Saint-Georges
Tarragone	Macon
Ier choix	Beaujolais
Vin fin du Cap	Bordeaux
Rioja	Rosé Bérand
Jumilia	Rosé Tarragone
Navarre	Pelure d'oignon
Algérie Sidi	« Clarino »
Chérif	Valpolicella
Algérie Algoran	Barbera
Côte-du-Rhône	Chianti (flasque)

Toujours un grand assortiment de vins en bouteilles, blanc et rouge, de toutes provenances.
Champagnes - Mousseux - Astis
Gros et détail - Service à domicile

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LA

NETTOYAGES
logements - bâtiments - vitres
ponçage, imprégnation de parquets

MARCEL CLOTTU
Gorges 4 - NEUCHÂTEL
5 29 04

MOTOS VÉLOS

Pour l'entretien de vos vélos, vélocycleurs, motos. Vente - Achat - Réparations.

G. CORDEY
Ecluse 47-49 - Tél. 5 34 27

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 5 66 86

Radio
Télévision

TV - Radio, etc.
Radio-Mélody

Tél. (038) 5 27 22
Rue de Flandres 2 - Neuchâtel

NOUVEAU

Café ELITE de luxe soluble

Lyophilisé **4 50** VERRE de 100 g
AU LIEU DE 5,10!

Sans caféine **5 20**
AU LIEU DE 5,80!

avec ristourne dans tous les magasins

cop-oi

Choix - qualité - prix - exclusivités **meubles perrenoud** sa

Radion rabais

20%

sur tous les paquets plus de

Heliofor

Radion

RV80

Nous cherchons

décalqueurs ou décalqueuses

pour atelier

Poste à responsabilité.
Salaire selon entente.
Semaine de cinq jours.
Entrée immédiate.
Adresser offres écrites à DA 5213 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour le 15 octobre, une

SOMMELIÈRE

pour notre service sur assiette. Prière de faire offres au restaurant des Halles. Tél. 5 20 13.

Nous engageons

monteurs électriciens

qualifiés. Places stables.

S'adresser à

Vuilliomonet S. A.
Grand-Rue 4, Neuchâtel, tél. (038) 5 17 12.

On cherche

dame de buffet

S'adresser au restaurant du Théâtre, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 29 77.

Prêts comptant

rapides discrets avantageux

Centrale Cr. p., BPS
Case postale
3000 Berne 23
ou à n'importe
quelle succursale
de la

Banque Populaire Suisse

Nom _____ je m'intéresse à un prêt comptant et désire recevoir la documentation

Adresse _____

OFFRES D'EMPLOIS

MAGASIN SPÉCIALISÉ MODE MASCULINE

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

vendeur ou vendeuse qualifiés

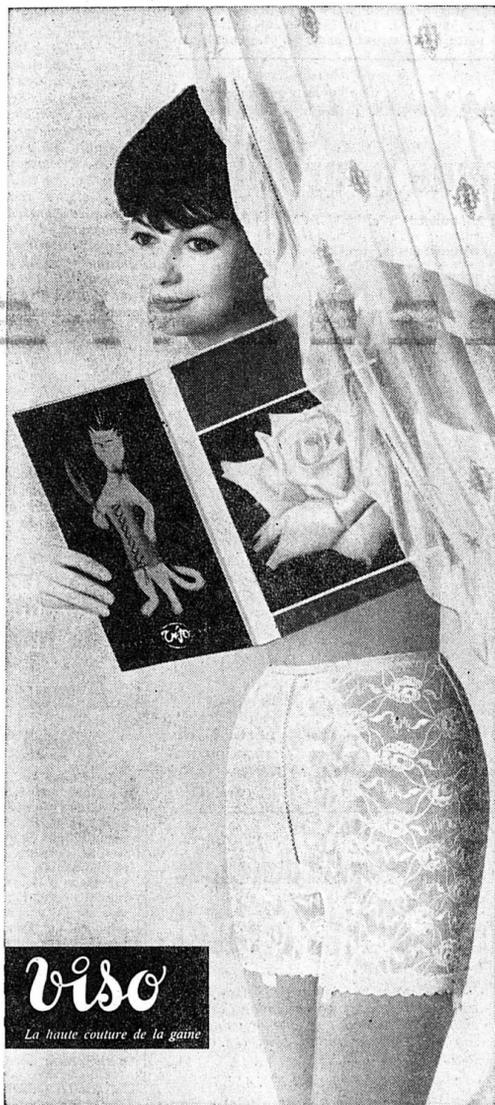
éventuellement auxiliaire.
Semaine de 5 jours. Bonne rétribution.
Adresser offres écrites à BA 5228 au bureau du journal.

Bureau d'architecture cherche

jeunes dessinateurs-architectes

où leur formation leur permettra de jouer un rôle indépendant au sein d'une équipe jeune et dynamique. Ils auront l'occasion de participer à d'importants ouvrages à l'étranger.

Faire offres écrites ou téléphoniques à Ph. Vasserot & R. Widmer, architectes, 4, place de la Gare, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 5 04 06.



viso
La haute couture de la gaine

PANTY dentelle nylon jacquard, doublé devant, plaque satin au dos. En blanc et noir.
Tailles 38 à 48 **38⁵⁰**

Une conseillère Viso est à la disposition de notre clientèle du 1^{er} au 5 octobre.
1^{er} étage

amourins
neuchâtel

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

amourins
neuchâtel

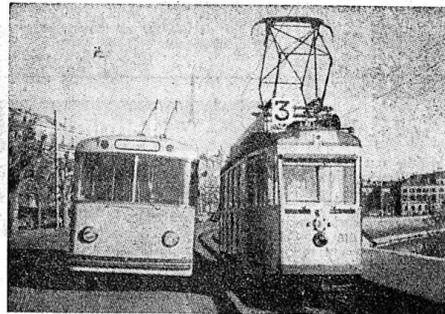
cherche

VENDEUSES AUXILIAIRES

pour les ventes de fin d'année

faire offres ou se présenter au chef du personnel.

La Compagnie des Tramways



de Neuchâtel engage

des contrôleurs-conducteurs

tramways - trolleybus - autobus - funiculaires.
Formés aux frais de la compagnie.

Les candidats, âgés de 20 à 35 ans, ayant le sens des responsabilités, désirant se créer une situation stable, peuvent se présenter ou écrire à la direction, quai Ph.-Godet 5.



Avant qu'il ne soit trop tard, vous vous devez d'entreprendre quelque chose pour assurer votre avenir! De plus en plus les entreprises s'automatisent en utilisant les calculateurs électroniques. Sans avoir de connaissances spéciales préalables, vous serez formé comme

PROGRAMMEUR

opérateur, tabulateur ou organisateur.
ORGANISATION COMPUTEX
Av. Ruchonnet 14
1003 Lausanne

Saisissez cette occasion de vous renseigner (sans engagement et gratuitement) en nous retournant cette annonce.

Nom : _____ Prénom : _____
Rue : _____ Lieu : _____ FN 31

La Fabrique d'ébauches du Landeron

spécialisée dans la fabrication d'ébauches de MONTRES ET PENDULETTES ÉLECTRONIQUES

cherche :

OUVRIERS ET OUVRIÈRES DE PRODUCTION

UN MAGASINIER

UN AIDE-CONCIERGE

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres au bureau de la Fabrique ou téléphoner aux Nos (038) 7 93 21 - 7 94 28.

Portescap
Le Porte-Echappement Universel SA
Service du Personnel
La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche pour son département Production

régleuses

metteuses en marche

logeuses

Les jeunes filles ne connaissant pas ces travaux, mais adroites, seraient volontiers engagées et recevraient une formation en usine, donnée par nos spécialistes.
Se présenter ou téléphoner à Portescap, 157, rue Jardinière, 2300 la Chaux-de-Fonds.

ASSURANCES

Quel

inspecteur ou représentant

bien introduit, voudrait se joindre à notre équipe de vente jeune et dynamique ?

Revenus garantis pendant 2 ans, caisse de retraite et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Discrétion totale assurée.

Adresser offres écrites à GC 5199 au bureau du journal.

olympisme La vie au Village olympique s'organise de même que les entraînements

La délégation suisse se plaint de son logement

Quant à M. Avery Brundage il fait à nouveau une déclaration...



SOURIRE. — Il a quelque peu terni au village olympique...

Une heure après son arrivée au village olympique, le mécontentement régnait déjà au sein de la délégation suisse. Les athlètes ont trouvé les logements mis à leur disposition trop exigus. Par ailleurs, ceux-ci offrent un confort minimum. « Nous ne sommes pas mieux logés au service militaire », remarquait la majorité des athlètes après cette prise de contact.

Les responsables des diverses disciplines se sont efforcés de remédier à ces inconvénients. Cela a notamment été difficile pour Henry Raymond, le responsable des quatre nageurs. Ceux-ci sont logés dans une pièce qui est en fait un hall d'entrée (et de sortie). Les spécialistes de l'athlétisme se sont trouvés en présence d'une situation identique, mais ils ont résolu le problème en transformant cette pièce en salle de séjour. Si d'autres difficultés devaient surgir, il n'est pas impossible que la délégation accepte l'offre de la maison Nestlé. La filiale mexicaine de la grande entreprise helvétique a mis à la disposition de la délégation son centre scolaire qui est situé dans les collines voisines de la capitale.

PROGRAMME ÉTABLI

De leur côté, les responsables techniques ont déjà mis au point le programme d'entraînement. Les rameurs ont été les premiers à l'œuvre. Dimanche, sous une pluie battante, ils se sont entraînés sur le bassin olympique. Lors du transport, un bateau de

l'équipe suisse, un quatre, a été endommagé. Sa coque présente une déchirure, mais le responsable du matériel a déclaré qu'il pourrait réparer cet accroc.

LA DÉLÉGATION SUISSE SOUS LA LOUPE (5)

Noverraz : 1800 victoires

YACHTING

Louis NOVERRAZ (Genève), né le 10 mai 1902. 1 m 81 pour 76 kg. Architecte. Fait de la compétition depuis 1914. Vainqueur aux J.O. 1936 mais disqualifié pour avoir enfreint les dispositions sur l'amateurisme. Réhabilité en 1961. 1800 victoires environ dont la One-Ton-Cup 1953. Champion du monde 1961 (5 m 50), champion d'Europe 1953 (6 m) et 1968 (5 m 50), une douzaine de titres de champion suisse. A participé aux J.O. 1952 (6m). S'alignera en 5 m 50 comme barreur.

Bernard DUNAND (Genève), né le 2

septembre 1936. 1 m 88 pour 80 kg. Météorologue. Champion d'Europe 1968 (5 m 50). A participé aux J.O. 1964. S'alignera en 5 m 50.

Marcel STERN (Foumex), né le 9 janvier 1922. 1 m 81 pour 88 kg. Administrateur. Champion d'Europe 1968 (5 m 50). A participé aux J.O. 1948 et 1952. S'alignera en 5 m 50.

François CHAPOT (Genève), né le 13 septembre 1926. 1 m 70 pour 83 kg. Commerçant. A participé aux J.O. 1952. Remplaçant.

Alex BALLY (Genève), né le 25 avril 1942. 1 m 71 pour 68 kg. Ingénieur. Deux fois champion suisse en moth et une fois en finn. S'alignera en finn.

Edwin BERNET (Cham), né le 16 mars 1935. 1 m 77 pour 76 kg. Architecte. Huit fois champion suisse. Vainqueur des régates préolympiques d'Acapulco. S'alignera en star (barreur).

Rolf AMREIN (Lucerne), né le 1er août 1929. 1 m 79 pour 82 kg. Commerçant. Cinq fois champion suisse. Vainqueur des régates préolympiques d'Acapulco. S'alignera en star.

Peter ROOST (Thoune), né le 22 janvier 1948. 1 m 78 pour 76 kg. Etudiant. Quelques bons résultats en finn. Remplaçant.

BOXE

Max HEBEISEN (Wabern-Berne), né le 22 juin 1947. 1 m 73 pour 66 kg. Dessinateur. Champion suisse 1967. Quart de

vers les stades, nous pourrions éviter toutes ces bagarres parmi les jeunes. Lorsqu'on lui a demandé s'il était candidat pour les élections qui doivent désigner un nouveau président du C.I.O., M. Brundage a finement éludé la question: « C'est la question dont la réponse a été pensée pendant de nombreuses années et on verra bien à Mexico ». Comme on lui demandait s'il y aurait des désordres pendant les Jeux olympiques, M. Brundage a répondu: « J'espère que non. Vous, les Mexicains, avez eu plus que votre part et vous y avez fait face bravement ».

PENTATHLON MODERNE

Alex TSCHUI (Bienne), né le 6 février 1939. 1 m 72 pour 70 kg. Instituteur. Champion suisse 1965, 1967 et 1968. A participé aux championnats du monde de 1965 à 1968. Spécialiste du tir au pistolet. (A suivre — Lire nos éditions des 24, 25, 26 et 27 septembre.)

hockey sur glace

Delnon sait où il pose les... patins

Avec le retour des conférences de presse sur le hockey sur glace, c'est la fin de l'été qui sonne et le froid de l'hiver qui frappe à la porte. Hier, les dirigeants de Young Sprinter et leur chef de presse, accompagnés de l'entraîneur Reto Delnon, avaient convié la presse spécialisée à un tour d'horizon. Ce fut vite fait. Tout à l'air d'aller pour le mieux dans le grand club neuchâtelois. Vingt-cinq joueurs forment le contingent de la première; dix-sept jouent. Il y a de quoi stimuler les esprits. Plus de 13 heures de glace par semaine, une patinoire qui s'ouvrira le 12 octobre — M. Bernasconi responsable de la patinoire en a donné l'assurance — et quelques rencontres amicales à l'extérieur tout comme à Neuchâtel (Lausanne 2 fois, Chaux-de-Fonds, Veège ou Ollon, Le Locle) laissent présager un début de championnat qui, à défaut d'être fracassant, sera, du moins, intéressant.

Pour sa part, Delnon sait où il pose les... patins: « Dans 15 jours, il me sera possible de former mon équipe standard. Jusque-là, il nous faudra encore jouer quelques matches les 11 et 12 octobre Young Sprinter participera à un tournoi à Lyss en compagnie de Lausanne, Thoune et Bienne) et poursuivra notre entraînement. »

Pas de problème, une bonne dose d'enthousiasme et, peut-être, l'espoir de voir Paul Messerli revenir sur sa décision de ne plus jouer, font que la saison s'annonce sous les meilleurs auspices. P.-H. BONVIN

Championnats du monde 1969 Après Genève c'est Zurich

Le Conseil d'Etat züricois est invité, dans une question écrite déposée lundi au Grand conseil, à dire s'il est disposé à offrir ses bons offices aux organisations sportives intéressées en vue de l'organisation d'une partie des championnats du monde de hockey sur glace 1969. On le sait: la Fédération internationale de hockey a décidé de ne pas organiser lesdits championnats en Tchecoslovaquie. Une décision devra être prise cet automne à Genève. Le canton de Genève s'est d'ores et déjà mis sur les rangs pour la mise sur pied de cette compétition. Zurich pourrait accueillir une partie des rencontres. Il conviendrait toutefois d'examiner les aspects politiques de ces championnats, en égard à la participation des Etats de l'Est.

SPORTS dernière

ATHLÉTISME

La défaite subie à Victoria (voir ci-dessus - athlétisme) par l'équipe A des Etats-Unis de relais 4 x 100 m devant l'équipe B dans le temps, pour les deux formations, de 39"1, a suscité divers commentaires parmi les dirigeants américains. Mais il est peu probable, comme certains l'ont laissé entendre, que Payton Jordan, directeur de l'équipe olympique, remaniera le 4 x 100 m choisi il y a deux semaines à South Lake Tahoe.

TENNIS

Le match de coupe du roi de Suède Suisse - Autriche, prévu pour les 19 et 20 octobre sur les courts du pavillon des sports à Genève, a été reporté d'une journée. Il sera joué le dimanche 20 octobre et le lundi 21 octobre.

FOOTBALL

Le Suédois des Grasshoppers Ove Grahn a été retenu pour le match éliminatoire de coupe du monde Suède - Norvège du 9 octobre à Stockholm. Il fait partie des seize joueurs sélectionnés, en compagnie notamment de quatre autres Suédois de l'étranger: Perjan Persson (Glasgow Rangers), Ove Kindvall (Feyenoord Rotterdam), Bosse Larsson (VfB Stuttgart) et Kurt Axelsson (FC Bruges).

En match retour du premier tour de la Coupe des villes de foire, Chelsea a battu le F.C. Morton Greenock (Ecosse) par 4-3 (mi-temps 3-3). Victorieuse à Fallow par 5-0, l'équipe londonienne est qualifiée pour le deuxième tour.

athlétisme

2 records du monde qui... ne seront pas homologués

La Noire Américaine Margaret Bailes a couru le 100 m en 10"8 et son compatriote Ralph Boston a sauté 8 m 37 en longueur au cours de la réunion de Flagstaff, à 2000 m d'altitude, dans l'Arizona. Ces records ne pourront toutefois pas être homologués comme records du monde en raison d'un fort vent favorable

(5 à 10 mètres-seconde), lequel a d'ailleurs faussé toute la réunion.

RECORD D'ALLEMAGNE

Les 10"4 au 80 m haies de Mamie Ralling ne pourront pas non plus être reconnus comme nouveau record des Etats-Unis pour la même raison. En revanche, Klaus

Schiprowski a réellement amélioré le record d'Allemagne de l'Ouest du saut à la perche avec 5 m 18 en terminant 2me du concours derrière l'Américain Bob Seagen, qui a franchi la même hauteur.

D'EXCELLENTS RESULTATS

D'excellents résultats ont, dans l'ensemble, marqué cette réunion à laquelle ont participé, outre les Américains, des Allemands, des Canadiens, des Chiliens et des Tunisiens. Les sélections olympiques américaines ont remporté quinze épreuves contre douze aux Allemands tandis que le Chilien Jorge Grosser a gagné le 1500 m en 4'00"3 et que le Canadien Bob Finlay s'est adjugé le 5000 m en 14'42"2. Parmi les autres vainqueurs, il faut citer l'Allemand Gerhard Hennige (50"2 au 400 m haies), et ses compatriotes Uwe Beyer (70 m 54 au marteau), Klaus Wolfermann (80 m 75 au javelot), Direk Neu (59 m 84 au disque), Marlene Fuchs (16 m 02 au poids) et Amélie Klossaka (50 m 75, au javelot). Du côté américain, Randy Matson a remporté le poids avec 20 m 84, Esther Stroy le 400 m en 53"9 et Wyomia Tyus le 200 m en 23"5.

MALCHANCE

Le malchanceux de cette réunion a été l'Allemand Ziegfried Konig qui s'est claqué un muscle. Konig devra vraisemblablement déclarer forfait pour le 400 m des Jeux olympiques.

cyclisme

Un record du monde pour Ritter

Le professionnel danois Olle Ritter, qui prépare actuellement sa tentative contre le record du monde de l'heure de Ferdinand Bracke, a établi un nouveau record du monde des 5 km sur piste en plein air lundi au cours d'une tentative à Mexico. Ritter, qui est âgé de 25 ans, a réalisé 9'57"4 sur la piste en ciment du vélodrome de Mexico, améliorant de cinq secondes l'ancien record détenu par l'Italien Leandro Faggin depuis 1961. Le Danois, qui est à Mexico depuis une semaine environ, a déclaré n'être pas encore en bonne condition physique pour s'attaquer au record du monde de l'heure de Bracke (48 km 039) parce que non encore com-

AVANT L'HEURE...

plètement acclimaté. C'est pour cette raison qu'il a décidé de s'attaquer d'abord au record des 5 km.



BRACKE. — Son record de l'heure est l'objectif numéro un du Danois Olle Ritter

Le programme d'Altig

L'ex-champion du monde Rudi Altig participera, le 6 octobre, à la classique Paris-Tours et, le 12 octobre, il sera au départ du Tour de Lombardie.

L'italien Paulo Simonetti a remporté la course Mexico-Toluca (175 km) organisée dans le cadre de la préparation des Jeux. Cette épreuve, qui comportait l'ascension de deux cols, a donné le classement suivant:

1. Paulo Simonetti (It), les 175 km en 4 h 00'58";
2. Vittorio Marcelli (It), à 2";
3. Heriberto Diaz (Mex), à 22";
4. Jose Gomez (Esp);
5. Hanuzik Zygmund (Pol);
6. Augustin Juarez (Mex);
7. Tino Conti (It), même temps.

basketball

DÉS RÉSULTATS QUI NE SURPRENNENT PAS

Le début du championnat suisse de ligue nationale A a apporté des résultats qui n'ont rien de surprenant et qui confirment nos pronostics de la semaine passée. L'événement le plus important est certainement la victoire de Birsfelden sur Urania; victoire que chacun espérait secrètement et dont l'importance n'est pas à discuter. Immédiatement, les Bâlois précisent leurs intentions et ne seront pas faciles à battre cette saison. Quant à Urania, si le début de saison lui est néfaste, il saura se ressaisir et montrer qu'il est tout de même capable de faire mieux.

Le championnat suisse a repris ses droits

ferme pour éviter des mésaventures en cours de saison.

LOGIQUE

Le dernier match entre le champion de Suisse Stade Français et le néo-promu Martigny n'a pas connu d'histoire et le résultat final est absolument logique. Mais les Valaisans ont montré certaines qualités qui seront un atout devant un adversaire moins valeureux.

LA REPRISE A NEUCHÂTEL

1 victoire - 1 défaite

Une victoire et une défaite ont été enregistrées pour la reprise du championnat suisse de ligue nationale B à Neuchâtel, dans la salle des Terreaux.

Face à Rosay Lausanne, Neuchâtel Basket présentait la même formation que l'année dernière, complétée par la venue de Witschi, joueur de grande stature qui évoluait la saison passée avec C.A. Genève, en ligue nationale A. Comme à chaque début de rencontre, les Neuchâtelois ont de la peine à se mettre en action et laissent les initiatives aux Vaudois qui mènent bientôt par 8-0. Mais la réaction ne se fait pas attendre et par Décosterd et Egger, ils renversent le résultat et s'envolent vers la victoire qui ne leur sera jamais fortement contestée. Par cette victoire, Neuchâtel Basket prend un bon départ dans ce nouveau championnat sous la direction de Sam Bourquin qui dispose des joueurs suivants pour cette saison: Rethlisberger, Pizzera, Bolle, Egger, Décosterd, Witschi, Lambelot, Bajoni, Carboneirer et Viret.

PRESTATION MOYENNE

Tout autre a été le comportement des Unionistes de la ville face à Champel de Genève qui arrive tout droit de la ligue nationale A. L'équipe alignée par les Neuchâtelois ne compte malheureusement que 7 joueurs qui sont: Martenet, Ribaux, Fr. Fatton, Perrier, Perret, Delachaux et Sandoz. Avec cet effectif, Union chrétienne aura de la peine à se maintenir au sein de la ligue nationale et sa prestation moyenne de samedi soir a laissé apparaître bien des lacunes. Il est vrai qu'il s'agit du début seulement et que Champel aspire à reprendre sa place en ligue supérieure.

SURPRISE

Par sa victoire sur Lémania Morges, Gland crée une surprise assez inattendue car on voyait difficilement le finaliste du dernier championnat se laisser surprendre par un Gland redoutable sur son terrain. Par contre, la victoire des Fribourgeois de Rapid est plus logique et place d'emblée les Genevois de Vernier dans une position délicate qui renouvelle la situation précaire du championnat précédent.

DEBUT DIFFICILE

Dans le groupe I de ligue B, les résultats enregistrés sont logiques. On notera le bon début de Renens, néo-promu qui s'est imposé devant Chêne considéré comme une

tennis

Les championnats romands ont pris fin dimanche

Finale d'un haut niveau technique à Neuchâtel

Une fois de plus, la pluie a contrarié le déroulement des championnats romands de tennis. Prévue pour samedi, les finales ont dû être repoussées à dimanche. Les parties débutèrent aux Cadolles puis, la pluie recommençant, c'est finalement sous la tente du Mail, aimablement mise à la disposition des organisateurs, que tout se termina.

Contrairement au temps, les parties furent d'une très bonne qualité. La finale B des messieurs, notamment, fut d'un haut niveau technique et riche en « suspense », puisque le Valaisan Duc eut deux balles de match en sa faveur avant de s'incliner en trois sets devant le Genevois Mino, qui, après un premier set

nettement en sa défaveur, eut une très belle réaction qui lui valut son premier titre de champion romand série B. En série C, on enregistra la seule victoire neuchâteloise, celle de Denis Perrenoud. Très calme, commettant un minimum d'erreurs, Perrenoud ne fit qu'une bouchée de son adversaire et remporta là sa plus belle victoire. Nous tenons à l'en féliciter vivement. En série D, victoire sans problème du jeune Genevois Guénat.

Les dames aussi nous permirent d'assister à de très belles parties, la palme revenant à la finale de la série B où le spectacle fut d'un niveau rarement atteint chez les dames de cette catégorie.

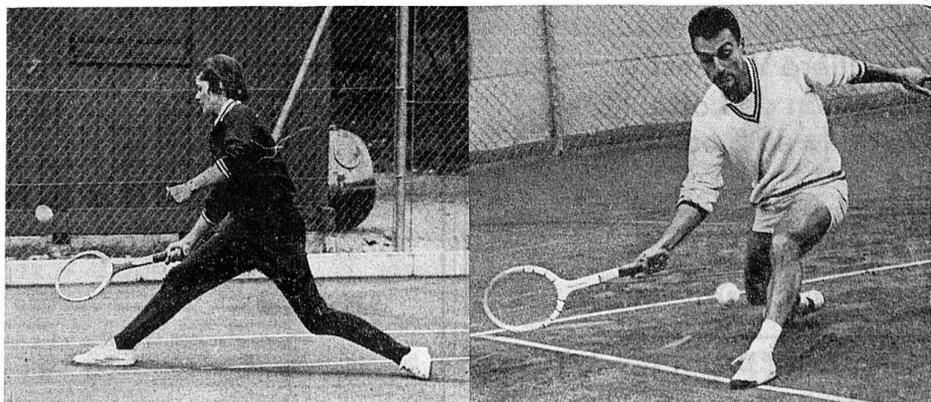
M. Camin, président de l'Association cantonale et de l'organisation de ces championnats, remit à chaque vainqueur son challenge, clôturant ainsi ces championnats romands.

RÉSULTATS DES FINALES

Messieurs: Série B: Mino (Ge) - Duc (Vs) 2-6 9-7 6-4; Série C: Perrenoud (Ne) - Kamnacher (Ge) 6-1 6-1; Série D: Guénat (Ge) - Passerini (Vs) 6-0 6-3.

Dames: Série B: Wyr (Vs) - Cottier (Ge) 2-6 6-3 6-4; Série C: Donzé (Ge) - Basset (Ge) 6-4 6-2; Série D: Bolay (Vd) - Fantoni (Vs) 7-5 6-1.

Y. S.



VAINQUEURS. — Mme Wyr (Valais) et le Genevois Mino

(Avispress - Baillod)

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

- Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 56 des 28 et 29 septembre 1968:
- 4 gagnants avec 13 points, 51,672 fr. 25.
 - 185 gagnants avec 12 points: 1117 fr. 25.
 - 2896 gagnants avec 11 points, 71 fr. 40.
 - 24,213 gagnants avec 10 points, 8 fr. 55.

INCAROM
actuellement **5.90** au lieu de **6.90**

INCAROM
Pour 130 tasses de café
Extrait soluble de café (27%), de chicorée,
Franck Arome (23%) et d'hydrates de carbone (50%)

Thomi + Franck SA Bâle

22 **SILVA**

SIP
Société Internationale
de Placements
La plus ancienne société suisse
pour la gestion de fonds de placement

**Paiement des coupons
au 1^{er} octobre 1968**

Anglo-Valor Fonds de placement pour valeur du Commonwealth Britannique	Coupon annuel n° 9	fr. 3.60
	moins:	
	impôt anticipé	fr. 1.08
	par part	fr. 2.52

Un montant net de fr. 3.60 sera versé aux porteurs de certificats domiciliés à l'étranger pour les coupons munis d'une déclaration bancaire.

USSEC FONDS DE PLACEMENT POUR VALEURS AMÉRICAINES	Revenus et dividendes en actions:	
	Coupon annuel n° 28	fr. 25.50
	moins:	
impôt anticipé	fr. 7.65	
	par part	fr. 17.85

Un montant net de fr. 21.42 sera versé aux porteurs de certificats domiciliés à l'étranger pour les coupons munis d'une déclaration bancaire.

TRUST INTERCONTINENTAL	Bénéfices réalisés lors de ventes: (sans déduction d'impôt anticipé)	
	Coupon annuel n° 29	fr. 3.50
	par part	fr. 3.50

TRUST INTERCONTINENTAL	Coupon annuel n° 51	fr. 10.-
	moins:	
	impôt anticipé	fr. 3.-
	par part	fr. 7.-

Un montant net de fr. 9.30 sera versé aux porteurs de certificats domiciliés à l'étranger pour les coupons munis d'une déclaration bancaire.

SWISSIMMOBIL SERIE D	Coupon semestriel n° 61	fr. 35.-
	moins:	
	impôt anticipé	fr. 10.50
	par part	fr. 24.50

SWISSIMMOBIL SERIE GENEVOISE	Coupon semestriel n° 45	fr. 15.-*
	moins:	
	impôt anticipé	fr. 3.-
	par part	fr. 12.-

* Montant brut déterminant pour l'impôt anticipé fr. 10.-

Domiciles de paiement:
**Société de Banque Suisse
Crédit Suisse**
et leurs sièges, succursales et agences
Messieurs E. Gutzwiller & Cie, banquiers, Bâle
Des rapports de gestion et des prospectus peuvent être demandés auprès de ces établissements.

**L'émission de parts des séries suivantes
est actuellement en cours:**

SWISSVALOR
NOUVELLE SÉRIE
Fonds de placement pour valeurs suisses

EUROPA-VALOR
Fonds de placement pour valeurs européennes

USSEC
Fonds de placement pour valeurs américaines

CANASEC
Fonds de placement pour valeurs canadiennes

ENERGIE-VALOR
Fonds de placement pour valeurs
de l'économie énergétique

ANGLO-VALOR
Fonds de placement pour valeurs
du Commonwealth Britannique

SWISSIMMOBIL 1961
Fonds de placement pour valeurs immobilières suisses

Société Internationale de Placements (SIP), Bâle

Société de Banque Suisse
Crédit Suisse

SIP
FONDS DE PLACEMENT

**Un
plat
vite fait
qui plaît**



**cornettes
macaronis
nouilles
spaghettis**

**Pâtes de qualité
la timbale**

Yverdon

**Bouts
verts**

HCW-67

**Aussi
dans
l'automate**

Perwoll
Henkel
avec
protège-
laine
aussi
dans l'automate

150 de gagnés

Ne négligez pas vos
FAUSSES DENTS
qui glissent

... Votre prothèse dentaire qui glisse ou qui tombe vous gêne pour parler, manger, rire ou éternuer. Remédiez à ces ennuis. Votre dentier saupoudré de DENTOFIX, la poudre adhésive et agréable, aura une adhérence et une stabilité parfaites, DENTOFIX vous rendra confiant, assurera votre sécurité et contribuera à votre confort. DENTOFIX n'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. En discret flacon plastique neutre dans les pharmacies et drogueries. Fr. 2.85.



A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Pour votre confort
le tapis tendu **Stamflor**

TAPIS sur mesure sans largeur perdue aux possibilités multiples

Grand choix de coloris
Le tapis de sol idéal d'une qualité sans pareille, élégant chaud,

SYNTOLAN

- insensible aux taches
- insensible à l'eau
- grand teint
- insensible aux produits chimiques
- isolant, acoustique et thermique
- un prix très avantageux : à partir de

Tapis de fond avec dos gaufré, à partir de . . . Fr. **19⁵⁰** le m²

Demandez un devis sans engagement

TAPIS BENOIT Maillefer 25 Tél. 5 34 69

**Pourquoi le
Crédit Renco
est-il si intéressant?**

Parce que rapidement, discrètement et avantageusement, vous avez la possibilité de disposer

d'argent comptant

que vous pouvez utiliser à chaque moment. Si vous devez acquies un bien, si vous devez remplir certaines obligations inattendues et momentanées, vous n'avez plus qu'à passer à nos bureaux. N'hésitez donc pas à bénéficier, comme nos milliers de clients, des avantages du

Crédit Renco S.A.

1211 Genève, Place Longemalle 16
Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 45.

Nom _____
Rue _____
Lieu _____ Iv 1344

Attention!
Utilisez le service express:
Téléphone 022 246353

Le bonheur chez soi... commence avec des meubles Meyer

football

Young Boys a rendu service à la communauté en freinant le chef de file

La réaction de Lausanne à sa première défaite révélera la vraie valeur de l'équipe vaudoise

Il n'y a plus d'équipe invaincue en ligue nationale: Lausanne a trouvé son maître à Berner et Aarau a été battu, chez lui, par Thoune. Mendrisiotto ayant obtenu sa première victoire, au dépens de Brühl qui est décidément bien inconstant, seul Saint-Gall n'a encore jamais gagné.

CIRCONSTANCES ÉTONNANTES

Evidemment, cette sixième journée a été marquée par les événements du Wankdorf et ce qui a étonné le monde, c'est peut-être moins la défaite de Lausanne que les circonstances dans lesquelles elle s'est abattue sur l'équipe la plus solide, la plus efficace, la plus équilibrée de ce début de championnat. Un match plein d'équivoques et de paradoxes qui remet tout en question et qui donne subitement à la compétition une tournure nouvelle.

Lausanne doit affronter, coup sur coup, Lugano et Zurich... Un avantage de trois points lui aurait vraisemblablement conféré un autre état d'esprit. Mais, enfin, on finit toujours par perdre un jour ou l'autre, même si c'est... au soir. Chaque match qui passe, chaque match victorieux ou fait qui rapproche le moment de la défaite.

On perd contre Young Boys, en marquant trois buts, on perd contre Bellinzona - Grasshoppers, l'année passée - bien qu'on en réussisse quatre. Ça doit arriver: c'est comme ça.

L'équipe qui gagne toujours est peu à peu habitée par l'idée de la défaite. La défaite est alors une libération: elle agit souvent à la manière d'un rafraîchissement. Lausanne peut donc continuer: s'il est vraiment fort, il considérera rapidement ce match comme quelque chose d'extraordinaire et d'inséparable; s'il n'est pas fort, il fera comme Servette: il se dégonflera.

LA TOMBE DE SERVETTE

Servette vient de reprendre contact avec les réalités de la terre: ceux qui chantaient sa résurrection sont déjà en train de creuser sa tombe. Et ils renvoient Snella à l'école élémentaire du football. Voilà comment se fait et se défait la réputation des

entraîneurs. Des sages, des mages ou des charlatans.

La Chaux-de-Fonds ayant perdu aussi, il faudrait se mettre à porter le deuil du football romand. Mais Sion a gagné - contre Bellinzona - pas si facile - et Bienne n'a pas perdu à Saint-Gall. On se dit simplement qu'il y en a pour tous dans ce



SURPRISE. — En battant Aarau, représenté ici par Dulz (9) et Fischbach (à droite), Thoune, dont on reconnaît les défenseurs Kislig et Schneider, a créé la surprise de la journée.

championnat et qu'il faut éviter de porter des jugements définitifs.

On ne croit pas encore au total rétablissement de Bâle - en dépit de sa première victoire à l'extérieur - et on ne pense pas que Young Boys va grimper à toute vitesse les échelons de la gloire. Le grand mérite

Déjà le duel Chiasso - Xamax

Aarau a également trouvé son maître et sa défaite l'oblige à céder sa place: à vrai dire, on ne soupçonnerait pas Thoune de pareils méfaits. Surtout au Bruggfeld où Aarau a l'habitude d'être très cassant.

Cependant, dans le petit monde de la ligue B, on cherche depuis longtemps par qui et par quoi remplacer Winterthur. A la faveur d'une victoire (pénible) sur Soledre, Xamax revient en tête, accompagné de Chiasso qui s'en est allé gagner à Baden.

de Young Boys sera d'avoir ramené l'avantage de Lausanne à des proportions supportables, d'avoir démolé le mythe de son invincibilité.

La compétition n'en est que plus intéressante et le resserrement du classement éveille de nouveaux espoirs.



DEUX ROMANDS. — Ce sont Silvant (à gauche) et Sandoz, que le match Saint-Gall-Bienne a mis face à face

(ASL)

La situation tend à se clarifier en championnat de première ligue

Groupe romand Une victoire significative de Cantonal

Après quatre journées, le championnat a-t-il déjà fait son choix? En tête, un quatuor s'impose nettement, du moins pour le moment. Vu les noms qui le composent, il y a de fortes chances pour qu'il mène le bal pendant un certain temps. En effet, il comprend en tout cas trois clubs qui figureraient parmi les favoris, avant le début de la compétition. Il s'agit de Monthey, Vevey et Cantonal. Dimanche, tous trois ont encore gagné.

Le succès de Monthey - bien que net - n'est guère significatif, puisque

acquis à domicile et face à Meyrin, un des nouveaux promus. La victoire de Cantonal a une autre importance. S'en aller battre Le Locle dans ses terres prouve des possibilités certaines. Toutefois, le succès de Cantonal a été un petit peu chanceux. Certes, les «bleus» sont solides. Mais on souhaiterait voir, chez eux, un peu plus de panache. Vevey, lui aussi, a obtenu deux points lors d'un périlleux déplacement à Monthey. Par là, il a confirmé qu'il fallait compter avec lui.

Et le quatrième nom, direz-vous? Martigny! Qui eût pensé à lui, il y a quelques mois alors qu'il lutait pour maintenir sa place en première ligue? Il suffit parfois de peu de choses pour transformer une équipe. Un changement d'entraîneur, par exemple. Et c'est ainsi que Martigny vient d'épingler une troisième victoire à son tableau de chasse, en l'occurrence Fontainemelon. Le succès de Martigny est d'autant plus méritoire qu'il a été obtenu au Val-de-Ruz où Fontainemelon se révèle toujours un ardent contradicteur.

Chose curieuse, nous trouvons, au milieu du classement, Moutier, Le Locle et Fontainemelon. Tous trois ont perdu sur leur terrain et contre des adversaires se trouvant en tête du classement. Mais ils sont assez solides pour rester dans le sillage des meilleurs, n'attendant que l'occasion de leur jouer une entourloupette.

VICTOIRE SURPRENANTE

Yverdon cherche sa voie. Il a de la peine à s'imposer. Mais il a assez de ressources pour laisser à d'autres les soucis de fin de championnat. Dimanche, il a empoché un point sur le terrain de Chênois qui est à la poursuite lui aussi, de son équilibre... et d'une première victoire.

Au bas de l'échelle, surprenante victoire de Nyon aux dépens de Stade Lausanne. Et pourtant, les Stadistes - lors de leurs premières sorties - nous avaient montré un visage rassurant. Par cette défaite, ils sont les seuls à n'avoir récolté aucun gage. Pour eux, les années se suivent... et se ressemblent.

R. P.E.

Groupe central Nordstern est décidé à mener le bal tambour battant

L'équipe ajoutée, qui devait jouer contre Breitenbach, a vu son match renvoyé au profit de la partie opposant à une formation de deuxième ligue, Petit-Huningue, pour la coupe de Suisse. Si Porrentruy s'est qualifié pour le tour suivant - au cours duquel il rencontrera Granges - la prestation du «onze» jurassien n'a pas été très convaincante. Cette équipe est toujours à la recherche de sa forme de la saison dernière.

Pendant ce temps, on s'entre-déchirait entre frères bâlois, lors de derbys très importants. Nordstern a, une fois de plus, démontré clairement ses intentions cette saison en battant Concordia. Les stelliens bâlois prennent, grâce à ce succès, la tête du classement, n'ayant pas encore connu la défaite. Le néo-primum Breite est péniblement venu à bout d'Old Boys; mais si mince soit-elle, cette victoire porte Breite à la troisième place du groupe.

RETOUR DE MIVERRA

Deux derbys hernois étaient à l'affiche de ce dernier dimanche de septembre: Berne est allé cueillir deux points sur le terrain du banlieusard thunois Durrenast, alors que Minerva, après un pénible départ, a infligé une nette défaite à Langenthal.

Si Porrentruy - classé avant-dernier, avec deux matches seulement - n'est pas dans une position très confortable, celle de Zofingue est alarmante; les Argoviens ont été très nettement battus, sur leur terrain, par Trimbach. Zofingue devra faire un très gros effort ces prochains dimanches s'il entend quitter le bas de l'échelle, d'autant

plus que, cette saison, les places seront très chères dans le groupe central. Il n'y a pas toujours des Saint-Imier et des Alle pour «faire les frais».

F.-A. B.

Une place au soleil pour les «sans grade»

II^e LIGUE NEUCHÂTELOISE

Renvoi de match bizarre à La Chaux-de-Fonds

Les pluies persistantes de ces derniers week-ends n'arrangent pas les affaires de nos footballeurs. Heureusement, malgré les trombes de samedi, les terrains sont demeurés praticables dans quatre cas sur cinq.

Un seul match a été renvoyé et encore dans des conditions particulières. La Chaux-de-Fonds II - Couvet devait

se jouer sur un terrain annexe de La Charrière. Celui-ci, qui avait «accueilli» une rencontre de IV^e ligue au petit matin, fut déclaré impraticable par l'arbitre qui remarqua que le terrain juste au-dessus était, lui, en bon état. Mais le concierge refusa de le marquer, si bien que les Couvassons retournèrent au Val-de-Travers, fort courroucés et sans avoir joué. On se demande si,

dans un tel cas, une décision de forfait ne devrait pas intervenir.

Les chefs de file ont tous deux gagné. Etoile a poursuivi sa série positive et a ajouté deux nouveaux points à son capital. Sonviller a fourni une agréable réplique et marqué trois buts à une défense qui n'en avait encaissé aucun jusqu'ici.

Audax a lutté avec volonté pour battre Xamax II. Cela ne fut pas facile, car les Xamaxiens se trouvent dans une situation peu enviable. Les Italo-Neuchâtelais ont joué élégamment et cette victoire leur donnera bon moral pour le derby de samedi, contre Colombier. Ce dernier précieusement se comporte bien; Boudry a été malchanceux sur le terrain des Chézards. Colombier eut la réussite avec lui et un petit but suffit à obtenir deux points. Saint-Imier ne s'est pas laissé surprendre par Fleurier, dont la situation est moins brillante, car il vient de perdre deux matches de file. Saint-Imier vient ainsi de refaire surface et d'approprier à jouer un rôle en vue, lui aussi. Comme il avait l'habitude, dans chaque match, de prendre une substantielle avance et de se faire rejoindre avant la fin, on pouvait craindre qu'il en soit de même cette fois. Mais, Fleurier fut incapable de réagir et son sursaut des dernières minutes resta inutile.

E. R.

CLASSEMENTS

Table with 5 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. Lists teams like Etoile, Audax, Colombier, Couvet, Saint-Imier, Fleurier, Boudry, Superga, Chx-de-Fonds II, Xamax II, Sonviller.

III^e LIGUE NEUCHÂTELOISE

Première joie pour Dombresson

C'est presque un miracle que les onze rencontres programmées aient pu se jouer malgré les pluies persistantes de ce week-end. Ainsi, le retard ne s'accumule-t-il pas trop, ce qui garantit la régularité de la compétition.

Dans le groupe I, la surprise du jour provient du Val-de-Travers, où Bôle est parvenu à s'imposer sur le terrain de l'Arese, qui, jusqu'ici, n'avait pas été propice aux visiteurs. Cette victoire va redonner confiance aux Bôlois qui valent beaucoup mieux que leurs premières prestations le faisaient croire. Saint-Blaise aussi s'est distingué en battant Le Locle II qu'on aurait attendu plus ambitieux. Sinon, les autres confrontations n'ont pas failli à la logique, puisque les deux chefs de file La Sagne et Corcelles ont aisément gagné, ainsi que Floria, du reste, qui marque décidément beaucoup de buts. Auvernier a tenu tête à la «furia» des Espagnols et le résultat

nul est honorable, puisque obtenu aux Charmettes.

Dans le groupe II, les deux témoins ont ajouté une victoire de plus à leur actif. Si le succès de Cortailod est sans bavure, celui de Comète a été plus laborieux. En glissant dans la boue du terrain des Eplatures, les Subiéruens ont été satisfaits de ces deux points bienvenus. Dombresson a enfin connu les joies du succès et Audax II, qui avait pourtant bien commencé la compétition, accuse maintenant un fléchissement qui pourrait lui valoir des performances irrégulières. Hauterive a trouvé la bonne carburation et a mis à la raison Ticino IA, qui, en deux dimanches, fait du surplace. Cantonal II aligne des résultats en dents de scie. Après avoir gagné contre Ticino IA au Locle, les réservistes de la Maladière s'inclinent face aux Bois, qui, pourtant, n'étaient guère redoutables à l'extérieur.

Le championnat est encore long et des renversements de situation ne sont pas à exclure. A part les deux premiers, les équipes se tiennent d'assez près et une victoire ou une défaite peuvent modifier considérablement le classement.

Signalons que, malgré la Fête des Vendanges, le championnat affichera complet. Gageons que tous les matches se joueront samedi.

We.

Groupe I

Table with 5 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. Lists teams like Corcelles, La Sagne, Floria, Saint-Blaise, Le Locle II, Auvernier, L'Areuse, Bôle, Espagnol, Buttes, Xamax III, Ticino Ib.

Groupe II

Table with 5 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. Lists teams like Cortailod, Comète, Hauterive, Les Bois, Audax II, Le Parc, Serrières, Ticino Ia, Cantonal II, Etoile II, Dombresson.

Pour mémoire II^e ligue

Résultats: Etoile - Sonviller 5-3; Colombier - Boudry 1-0; Audax - Xamax II 2-0; Saint-Imier - Fleurier 5-1. Le match La Chaux-de-Fonds II - Couvet a été renvoyé. Programme de dimanche: Sonviller - Saint-Imier; Audax - Colombier; Xamax II - Boudry; Couvet - Fleurier; Superga - La Chaux-de-Fonds II.

III^e ligue

Résultats: Groupe I: Corcelles-Buttes 4-1; L'Areuse - Bôle 2-3; TICINO IB - La Sagne 2-6; Espagnol - Auvernier 1-1; Saint-Blaise - Le Locle II 3-1; Xamax III - Floria 0-5. Groupe II: Les Bois 2-4; Dombresson - Audax II 2-1; Cortailod - Serrières 3-0; Etoile I - Comète 1-2; Hauterive - Ticino IA 3-0. Le programme de dimanche prévoit onze rencontres malgré la Fête des vendanges. Groupe I: Bôle - Auvernier; Buttes - L'Areuse; Le Locle II - Ticino IB; Floria - La Sagne; Corcelles - Espagnol; Xamax III - Saint-Blaise. Groupe II: Ticino A-Les Bois; Le Parc - Etoile I; Serrières - Dombresson; Audax II - Comète; Cortailod -

Le tour préliminaire de la coupe du monde débute véritablement en ce mois d'octobre

Le tour préliminaire de la coupe du monde 1970 débute véritablement au mois d'octobre, durant lequel treize matches seront joués. Un quatorzième aurait dû avoir lieu, Luxembourg-Bulgarie, mais il a été reporté en 1969 pour des raisons politiques. En ce qui concerne la Suisse, elle entamera la compétition préliminaire le 12 octobre, face à la Grèce. Le 23 novembre, elle se rendra encore en Roumanie. Les autres rencontres de l'équipe helvétique auront lieu en 1969, la première étant Portugal-Suisse, le 16 avril.

Voici comment se présente le calendrier de ce tour préliminaire, en ce qui concerne les pays européens.

Groupe 1 (Portugal, Suisse, Roumanie, Grèce): 12.10.68 Suisse - Grèce. 27.10.68 Portugal - Roumanie. 23.11.68 Roumanie - Suisse. 11.12.68 Grèce - Portugal. 16.4.69 Portugal - Suisse. 16.4.69 Grèce - Roumanie. 4.5.69 Portugal - Grèce. 14.5.69 Suisse - Roumanie. 12.10.69 Roumanie - Portugal. 15.10.69 Grèce - Suisse. 2.11.69 Suisse - Portugal. 16.11.69 Roumanie - Grèce.

Groupe 2 (Hongrie, Tchécoslovaquie, Eire, Danemark): 25.9.68 Danemark - Tchécoslovaquie 0-3. 20.10.68 Tchécoslovaquie - Danemark. 1.12.68 Eire - Danemark. 4.5.69 Eire - Tchécoslovaquie. 25.5.69 Hongrie - Tchécoslovaquie. 29.5.69 Danemark - Eire. 8.6.69 Eire - Hongrie. 15.6.69 Danemark - Hongrie. 14.9.69 Tchécoslovaquie - Hongrie. 7.10.69 Tchécoslovaquie - Eire. 22.10.69 Hongrie - Danemark. 5.11.69 Hongrie - Eire. Groupe 3 (Italie, Allemagne de l'Est, Pays de Galles): 23.10.68 Pays de Galles - Italie. 29.3.69 Allemagne de l'Est - Italie. 16.4.69 Allemagne de l'Est - Pays de Galles. 22.10.69 Pays de Galles - Allemagne de l'Est. 4.11.69 Italie - Pays de

Galles. 22.11.69 Italie - Allemagne de l'Est.

Groupe 4 (URSS, Irlande du Nord, Turquie): 23.10.68 Irlande du Nord - Turquie. 11.12.68 Turquie - Irlande du Nord. 10.9.69 Irlande du Nord - URSS. 12.10.69 URSS - Turquie. 22.10.69 URSS - Irlande du Nord. 16.11 ou 7.12.69 Turquie - URSS.

Groupe 5 (France, Suède, Norvège): 9.10.68 Suède - Norvège. 6.11.68 France - Norvège. 19.6.69 Norvège - Suède. 10.9.69 Norvège - France. 15.10.69 Suède - France. 1.11.69 France - Suède.

Groupe 6 (Espagne, Yougoslavie, Belgique, Finlande): 19.6.68 Finlande-Belgique 1-2. 25.9.68 Yougoslavie - Finlande 9-1. 9.10.68 Belgique - Finlande. 10.11.68 Belgique - Yougoslavie. 27.10.68 Yougoslavie - Espagne. 11.12.68 Espagne - Belgique. 23.2.69 Belgique - Espagne. 30.4.69 Espagne - Yougoslavie. 4.6.69 Finlande - Yougoslavie. 25.6.69 Finlande - Espagne. 15.10.69 Espagne - Finlande. 19.10.69 Yougoslavie - Belgique. Groupe 7 (Allemagne de l'Ouest, Ecosse, Autriche, Chypre): 19.5.68 Autriche - Chypre 7-1. 13.10.68 Autriche - Allemagne de l'Ouest. 6.11.68 Ecosse - Autriche. 23.11.68 Chypre - Allemagne de l'Ouest. 11.12.68 Chypre - Ecosse. 16.4.69 Ecosse - Allemagne de l'Ouest. 19.4.69 Chypre - Autriche. 17.5.69 Ecosse - Chypre. 21.5.69 Allemagne de l'Ouest - Chypre. 22.10.69 Allemagne de l'Ouest - Ecosse. 5.11.69 Autriche - Ecosse. Groupe 8 (Bulgarie, Hollande, Pologne, Luxembourg): 4.9.68 Hollande - Luxembourg 2-0. 27.10.68 Bulgarie - Hollande. 26.3.69 Luxembourg - Hollande. 20.4.69 Pologne - Luxembourg. 23.4.69 Bulgarie - Luxembourg. 8.5.69 Hollande - Pologne. 15.6.69 Bulgarie - Polo-

gne. 7.9.69 Pologne - Hollande. 9.10.69 Pologne - Bulgarie. 12.10.69 Luxembourg - Pologne. 22.10.69 Hollande - Bulgarie.

Groupe 9: Angleterre qualifiée d'office.

Groupe 10: Angleterre qualifiée d'office.

Annoncé malade par l'écureuil Filipinetti pour les 24 heures du Mans, le Tessinois Silvio Moser a réalisé le meilleur temps de la course de côte du Kerenzerberg. Crédlité de 1'26"94 (moyenne 120 km/h), il est devenu le premier détenteur du record du parcours. A l'issue de cette épreuve, une première décision est intervenue dans le championnat suisse. Dans la catégorie course, le Zuricois Jurg Dubler, vainqueur de sa classe (formule trois), a enlevé le titre.

Voitures de tourisme 1. - Jusqu'à 850 cmc: H. Schulthess (Corcelles) sur Honda 4747"67 (72 km/h). 850-1000 cmc: B. Boeniger (Zollikon) sur Austin-Cooper 4722"29 (73 km/h). 1000-1150 cmc: H. Kechli (Lupfig) sur N.S.U. 4746"72 (72 km/h). 1150-1300 cmc: R. Eggenberger (Thuis) sur Morris-Cooper 4716"50 (81 km/h). 1300-1600 cmc: B. Chenevier (Grandvaux) sur Ford Cortina Lotus 4718"71 (80 km/h). 1600-2000 cmc: P. Keller (Basadingen) sur BMW 4725"94 (78 km/h). Plus de 2000 cmc: H. Helbling (Rappers-

divers Succès complet du triathlon de Saint-Blaise

Forts du succès de leur concours de jeunesse de juillet, les petits pionniers des «Fourches» ont récidivé, mercredi dernier. Finalement, quelque 70 petits athlètes de Cornaux, Marin, Hauterive et Saint-Blaise, se sont mesurés en un triathlon très disputé, autant par les filles que par les gars. Les plus hauts «capitales» de points ont été atteints par l'ainé Marc Renaud, qui, par ailleurs, a totalisé le plus grand nombre en une branche, à savoir au saut en longueur avec 5 m 15 et Margot Brehm, à nouveau, avec notamment un très bon 4 m 12 en longueur. A relever, également, le bon comportement de Pierre Gabelli et de Bernard Poffet, tous deux d'Hauterive, les confirmations de Tita Veiga et Iris Brehm et la progression de Pierrette Hirt chez les cadettes, la régularité de P. Dreyer devant de peu le valeureux trio A. Frund, C. Vrichaux, U. Nydegger en catégorie D. Enfin, la sympathique participation de Daniela Crudo, âgée de 8 ans, et les résultats plus qu'honorables des cadets Ph. Carrier (Saint-Blaise) 696 p.; R. Roettger (Saint-Blaise) 696 p.; Ph. Wick (Hauterive) 606 p.; P. Blank (Saint-Blaise) 605 m.; M. Girolami (Saint-Blaise) 587 p.; G. Mussi (Saint-Blaise) 583 p.; D. DuPasquier (Saint-Blaise) 526 points.

(Marin) 736 points. Gars de 11-12 ans: P. Dreyer («Les Fourches») 777 p.; A. Frund (Hauterive) 736 p.; C.-L. Virchaux («Les Fourches») 723 p.; U. Nydegger (Cornaux) 718 p.; J.-P. Dall'Acqua (Saint-Blaise) 639 p.; Y.-A. Hirt (Saint-Blaise) 635 p.; G. Poffet (Hauterive) 634 points; R. Waelli (Marin) 621 points. Filles de 9-10 ans: D. Crudo (Saint-Blaise) 243 points. Gars de 9-10 ans: Ph. Carrier (Saint-Blaise) 696 p.; R. Roettger (Saint-Blaise) 696 p.; Ph. Wick (Hauterive) 606 p.; P. Blank (Saint-Blaise) 605 m.; M. Girolami (Saint-Blaise) 587 p.; G. Mussi (Saint-Blaise) 583 p.; D. DuPasquier (Saint-Blaise) 526 points.

MARCHE

Le Zuricois Aeberhard champion des 100 km

Une semaine après son succès sur 75 km le Zuricois Manfred Aeberhard a remporté le championnat suisse des 100 km, organisé à Monthey. Trois seulement des dix-sept partants ont terminé cette épreuve. Le tenant du titre et champion du monde, Jean-Daniel Marclay, resta au commandement jusqu'au 46ème kilomètre. Il fut alors passé par Aeberhard, qui lui prit 17 minutes dans la seconde partie de la course. Le vétéran Lutz (57 ans) a réalisé une excellente performance en terminant au troisième rang.

Classement: 1. Aeberhard (Zurich) 10 h 34'52"; 2. Marclay (Monthey) 10 h 52'36"; 3. Lutz (Winterthur) 11 h 13'36".

Voitures de course. - Formule V et S: Manfred Schurti (Schinznach) sur Austro 3'29" (99 km/h). 600-1000 cmc: H. Oberist (Schinznach) sur Brabham Repto 3'25"46 (101 km/h). Formule trois: J. Dubler (Oberhasli) sur Brabham 3'09"80 (110 km/h). Formule deux: X. Perrot (Zurich) sur Brabham 2'58"03 (117 km/h). Plus de 1600 cmc: S. Moser (Vignanello) sur Brabham 2'54"21 (119 km/h) meilleur temps absolu de la journée.

Voitures de grand tourisme. - Jusqu'à 1000 cmc: E. Heusser (Genève) sur NSU Wankel 3'55"37 (88 km/h). 1000-1150 cmc: O. Muller (Schwanden) sur Triumph Spitfire, 4'03"38 (85 km/h). 1150-1300 cmc: G. Theiler (Zurich) sur Alpine 3'28"72 (100 km/h). 1300-1600 cmc: W. Mayer (Genève) sur Lotus Elan 3'30"19 (99 km/h). 1600-2000 cmc: J.-J. Cochet (Genève) sur Porsche 3'24"09 (102 km/h) meilleur temps de la catégorie. Plus de 2000 cmc: P. Ettmuller (Aarau) sur Ferrari 3'28"83 (99 km/h).

automobilisme Après la course de côte du Kerenzerberg Jurg Dubler premier champion suisse connu

Annoncé malade par l'écureuil Filipinetti pour les 24 heures du Mans, le Tessinois Silvio Moser a réalisé le meilleur temps de la course de côte du Kerenzerberg. Crédlité de 1'26"94 (moyenne 120 km/h), il est devenu le premier détenteur du record du parcours. A l'issue de cette épreuve, une première décision est intervenue dans le championnat suisse. Dans la catégorie course, le Zuricois Jurg Dubler, vainqueur de sa classe (formule trois), a enlevé le titre.

Voitures de tourisme 1. - Jusqu'à 850 cmc: H. Schulthess (Corcelles) sur Honda 4747"67 (72 km/h). 850-1000 cmc: B. Boeniger (Zollikon) sur Austin-Cooper 4722"29 (73 km/h). 1000-1150 cmc: H. Kechli (Lupfig) sur N.S.U. 4746"72 (72 km/h). 1150-1300 cmc: R. Eggenberger (Thuis) sur Morris-Cooper 4716"50 (81 km/h). 1300-1600 cmc: B. Chenevier (Grandvaux) sur Ford Cortina Lotus 4718"71 (80 km/h). 1600-2000 cmc: P. Keller (Basadingen) sur BMW 4725"94 (78 km/h). Plus de 2000 cmc: H. Helbling (Rappers-

wil) sur Ford Mustang 4'11"84 (82 km/h) meilleur temps de la catégorie. Jusqu'à 850 cmc: F. Huber (Hedingen) sur Fiat Abarth 3'58"68 (87 km/h). 850-1000 cmc: E.-D. Chappuis (Yverdon) sur Fiat Abarth 3'52"80 (89 km/h). 1000-1300 cmc: W. Frey (Zurich) sur Austin Cooper 3'45"56 (92 km/h). 1300-1600 cmc: R. Helbling (Rapperswil) sur Ford Escort 3'32"23 (98 km/h). 1600-2000 cmc: A. Blank (Zurich) sur Porsche 3'25"26 (101 km/h) 725 meilleur temps de la catégorie. Plus de 2000 cmc: Kolb (Oberriet) sur Chevrolet 3'43"18 (93 km/h).

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Maison française cherche un **associé** suisse pour la fabrication industrielle de petites pièces en acier d'un large écoulement.
Faire offres sous chiffres B 10254 Q à Publicitas S.A., 4001 Bâle.

RUBISSE cherche **ouvrières** de nationalité suisse.
Heures de travail : 7 h 15 - 11 h 45, 12 h 15 - 16 h 30.
Se présenter au chemin Mol 11 a, 2525 le Landeron. Tél. (038) 7 91 66.

Suchard

Nous engageons

un mécanicien d'entretien

pour nos installations modernes de fabrication.

Les candidats, de nationalité suisse, en possession du certificat fédéral de capacité, connaissant bien leur métier, ayant de l'initiative et se trouvant à l'aise dans un complexe d'industrie important, sont priés d'adresser leurs offres à

Chocolat Suchard S. A., 2003 Serrières.

Voulez-vous progresser dans la vie ?

Nos nombreuses possibilités nous permettent d'offrir un poste intéressant comme

inspecteur d'acquisition pour les villes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds

Ce n'est pas tout, nous vous offrons :
— une situation d'avenir
— une activité variée au sein d'une équipe sympathique

Et mieux encore voici votre chance :
— vous bénéficierez d'une formation complète dans notre centre d'étude
— vous développerez votre personnalité
— vous aurez tous les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne

C'est maintenant que vous devez choisir si vous êtes :
— dynamique, ayant le sens des relations humaines (âge idéal entre 25 et 35 ans)
— diplômé de commerce ou formation équivalente
— doté d'une bonne culture générale.

Pour tous renseignements sur ces activités intéressantes, écrivez ou téléphonez à la

Winterthur ACCIDENTS

département de l'organisation, direction générale à Winterthur, 8401 Winterthur, tél. (052) 85 11 11, ou à l'agence générale de Neuchâtel, M. André Berthoud, rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 5 78 21.

Commerce de radio-télévision de Neuchâtel cherche :

1 monteur d'antennes

qualifié et expérimenté avec permis de conduire ;

1 AIDE-MONTEUR OU MANGÈVRE ayant permis de conduire.

Travail indépendant et bien rémunéré.

Personnes de confiance sont priées de faire offres sous chiffres AZ 5227 au bureau du journal.



La Fabrique d'Ebauches de Fleurier S.A.

cherche

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

Nous désirons un collaborateur

— capable de s'intégrer à une petite équipe de spécialistes

— désireux de progresser dans sa profession.

— ambitieux mais stable et équilibré.

Adressez-vous à notre service du personnel qui vous enverra notre brochure de renseignements ou répondre à vos questions. Tél. (038) 9 10 25.

DUBIED

Nous cherchons, pour notre service expédition, une

SECRÉTAIRE-FACTURISTE

avec certificat fédéral de capacité et connaissant parfaitement l'allemand et le français.

La personne demandée devra s'occuper de la facturation ainsi que de la correspondance en relation avec les expéditions.

Il s'agit d'un poste intéressant à responsabilité.

Les candidates sont priées de soumettre leurs offres au service du personnel de ED. DUBIED & Cie S.A., 2074 MARIN (NE). Tél. (038) 3 12 21.

USINE DE MARIN

DERBY electronic

engage :

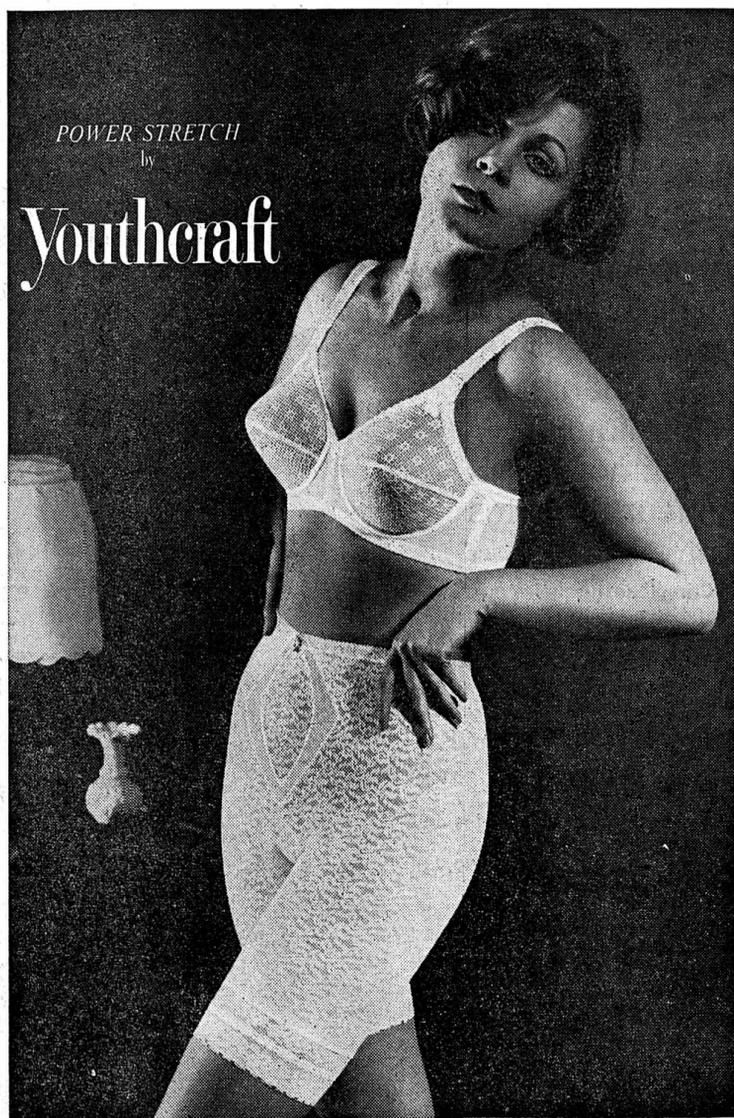
HORLOGER DÉCOTTEUR CENTREUSE DE SPIRAUX REMONTEUSE DE ROUAGES DAMES OU DEMOISELLES

pour contrôle de fournitures, pose d'ancres et de balanciers et divers travaux fins d'horlogerie.

Formation rémunérée peut être envisagée.

Téléphoner ou se présenter à

Derby S.A., 4, Place de la Gare, 2000 Neuchâtel, Tél. 038 / 5 92 13.



Youthcraft...

The Girdle with the Lingerie Look...

Soutien-gorge **WONDER BRA** avec bretelles élastiques, dos lycra. En blanc et noir.

Cup B 32-38 **29.80**
Cup C 32-40

Panty jambes longues **YOUTH CRAFT** donne le maximum d'élégance féminine.

En blanc et noir. Grandeurs S. M. L. XL.

39.50

EN VENTE A NOTRE RAYON SPÉCIALISÉ 2^{me} ÉTAGE

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

FOLLEMENT ET TOUJOURS

ROMAN

par SAINT-ANGE

Déjà Corinne, empoignée, soulevait la coupe où pétillait le vin de topaze claire. Elle se tenait avec son père, face à Sanréal et au milieu du cercle des invités.

Sanréal toussota pour s'éclaircir la voix.
« C'est la toux du conférencier mondain, dit-il sur un ton faussement modeste et rengorgé, qui provoqua des fous rires, puis il commença :

— Chère Corinne...

A ce moment, au-delà de la guirlande des jeunes visages mouvants tournés vers elle, elle aperçut, dans la pénombre de l'entrée, une face plus marquée, plus virile, et qui la contemplant avec une avidité triste et fervante. Les phrases humoristiques de Sanréal ne formaient plus qu'un vague bruit, une rumeur de houle, dont quelques mots, parfois, éclaboussaient Corinne.

Des yeux la retenaient immobile, sourire figé, hypnotisée. Tous la croyaient attentive, attendrie par l'éloquence du peintre, chargée de compliments et de souhaits. Non, son esprit n'était plein que d'une seule pensée :

« Il est venu... Il est là... Il me regarde et l'intensité de son regard est un aveu ! »

Cette constatation suffisait à la soustraire au cercle de ses camarades. Rien ne passait d'eux, pourtant si proches, à elle qui venait de s'évader.

Sa coupe tremblait dans sa main.

Americo se tenait toujours à l'écart, dans l'ombre de l'entrée, si grand, si taciturne, et Corinne, en réalité, était près de lui,

ÉDITIONS JULES TALLANDIER

réfugiée en secret contre lui pour l'accueillir, alors que les autres ignoraient encore sa présence.

Sanréal se tut enfin. Americo baissa les yeux et Corinne, reprenant conscience, balbutia :

— Merci, mon cher ami, mais je suis bien incapable de vous répondre comme je le devrais. Pardonnez-moi... Encore merci.

— Vivent tes vingt ans, Corinne, reprit les jumeaux et à tes amours, car, nous, nous serons garçons d'honneur ! Ce sera d'un drôle ! Mon frère et moi échangerons nos cavaliers sans qu'elles puissent s'en apercevoir.

A la stupeur d'un bonheur qu'elle n'espérait guère succédait chez Corinne une excitation joyeuse. Elle embrassa ses cousins.

— Vous êtes des garnements et je révélerai, afin que nul n'en ignore, que Patrick a un grain de beauté derrière l'oreille gauche alors qu'Alain n'a pas de marque de fabrique.

Les jumeaux, béliers blonds, crièrent à la trahison, tout en tendant à nouveau leurs coupes vides à un maître d'hôtel.

Cependant Corinne avait pu écarter la foule et s'avancer vers Americo.

— Oh ! vous avez pu venir quand même, comme je suis heureuse ! Vous m'avez outragusement gâtée !

Il s'inclina.

— C'était trop naturel.

M. Gersaint survenait à son tour, ainsi que Brigitte.

Americo la salua :

— Mademoiselle Fernel, je suis vraiment enchanté de vous revoir.

Brigitte sentit qu'il s'attardait à lui serrer la main avec une intention de complaisance.

Dorsigny et Sanréal les rejoignirent aussitôt.

— Mon cher, vous êtes un cachottier, vous ne nous aviez pas prévus que nous nous reverrions ce soir.

Il sourit avec effort.

— J'étais si peu sûr de pouvoir m'échapper.

Toutes les jeunes filles lorgnaient plus ou moins le senhor de Vilhena. Un chuchotement courait de la bibliothèque au salon, du salon à la salle à manger.

— Qui est-ce ?

Estelle, d'un air pincé, déclara :

— C'est le héros du sonnet de Nerval.

Et elle récita :

« Je suis le ténébreux, le veuf, l'inconsolé,
Le prince d'Aquitaine à la tour abolie... »

En tout cas il a su ménager son entrée...

— Il a un léger accent, lequel ?

Dorsigny entendit la phrase et précisa :

— Portugais.

— Vous le connaissez, alors donnez-nous des détails. Nous ne vous lâcherons pas avant d'être éclairées sur ce personnage énigmatique.

— Enigmatique, pas le moins du monde. Le senhor Americo de Vilhena est un gentilhomme lusitanien qui possède un atelier dans notre maison.

— Un atelier ! Il peint ?

— Oui !

— Célibataire ?

— Mon Dieu, oui ! Tous les espoirs vous sont permis.

Bonne chance !

— Pour qui nous prenez-vous, nous ne cherchons pas de maris !

Jean-Paul Gersaint ramenait Americo vers le buffet.

— Champagne ?

— Certainement. Je n'ai fait qu'assister au toast porté par Sanréal.

Il se retourna vers Corinne qui l'accompagnait.

— Je bois à votre bonheur, mademoiselle !

— Oh ! dites Corinne, je vous en prie.

Il répéta lentement et docilement :

— Je bois à votre bonheur, Corinne !

Mais ses yeux ne la regardaient pas, comme ils l'avaient regardée du fond de l'entrée ombreuse, quelques instants plus tôt. Il ne cherchait plus cette communion du regard qui avait suspendu toutes les facultés de la jeune fille, hormis celle de se sentir à lui.

Autour d'eux les bavardages s'intensifiaient, alors que barquettes de caviar, canapés de foie gras, petits fours s'envolaient du buffet à une cadence accélérée.

Un disque de twist retentit. Corinne saisit Americo par la manche et tenta de l'entraîner.

— Vous m'excuserez, fit-il froidement. Le twist n'est pas de ma génération, je me sentirais ridicule de m'y essayer.

Corinne lui fut arrachée par un des jumeaux et elle se livra avec fureur au démon de la danse.

Estelle avait entendu la réplique de Vilhena et tout en se démenant, face à son pirate mexicain, elle parvint à dire à son amie :

— J'espère que tu as une réserve de valse et même de tangos pour que tout le monde puisse profiter de ton rebelle au twist. Il est sensationnel, tu sais !

Corinne ne savoura pas ce succès prévu et souhaité devant son père.

Agacée, elle rétorqua :

— Sois tranquille, j'ai aussi un « Pas des patineurs » et une « Polka des bébés » que tu pourras lui proposer.

Elle ne cessait de surveiller Americo accaparé par Jean-Paul Gersaint.

« Papa est à même de s'entretenir à son gré avec lui, aurais-je cette possibilité dans quelques instants ? Certes, il ne se dérobera plus après ce long regard qui m'a tant troublée. Il m'accordera au moins une danse et, dans mes bras, il redonnera à Aymeri, comme lorsqu'il me contemplait avant d'entrer et que j'étais éperdue de félicité. »

Le disque s'arrêta, la mélée se dispersa.

Americo de Vilhena vit Corinne essoufflée, épuisée, chan-celer sur l'épaule de son cousin. Il eut un mouvement de mécontentement jaloux et un éclair dans les yeux, surpris par Corinne qui exulta.

Soudain rassérénée, elle marcha vers lui.

— Cette fois, je profite de vous.

Elle demanda à Sanréal de mettre un tango sur le tourne-disque et mi-taquine, mi-implorante, murmura au jeune Portugais :

— Un tango, n'est-ce pas de votre génération ?

Il acquiesça, la saisit à la taille et le rythme les emporta, sans qu'il eût prononcé une parole.

(A suivre.)

Tout particulièrement appréciés des jeunes, des vêtements nets, sympathiques, très estimés aussi pour leurs qualités d'entretien.

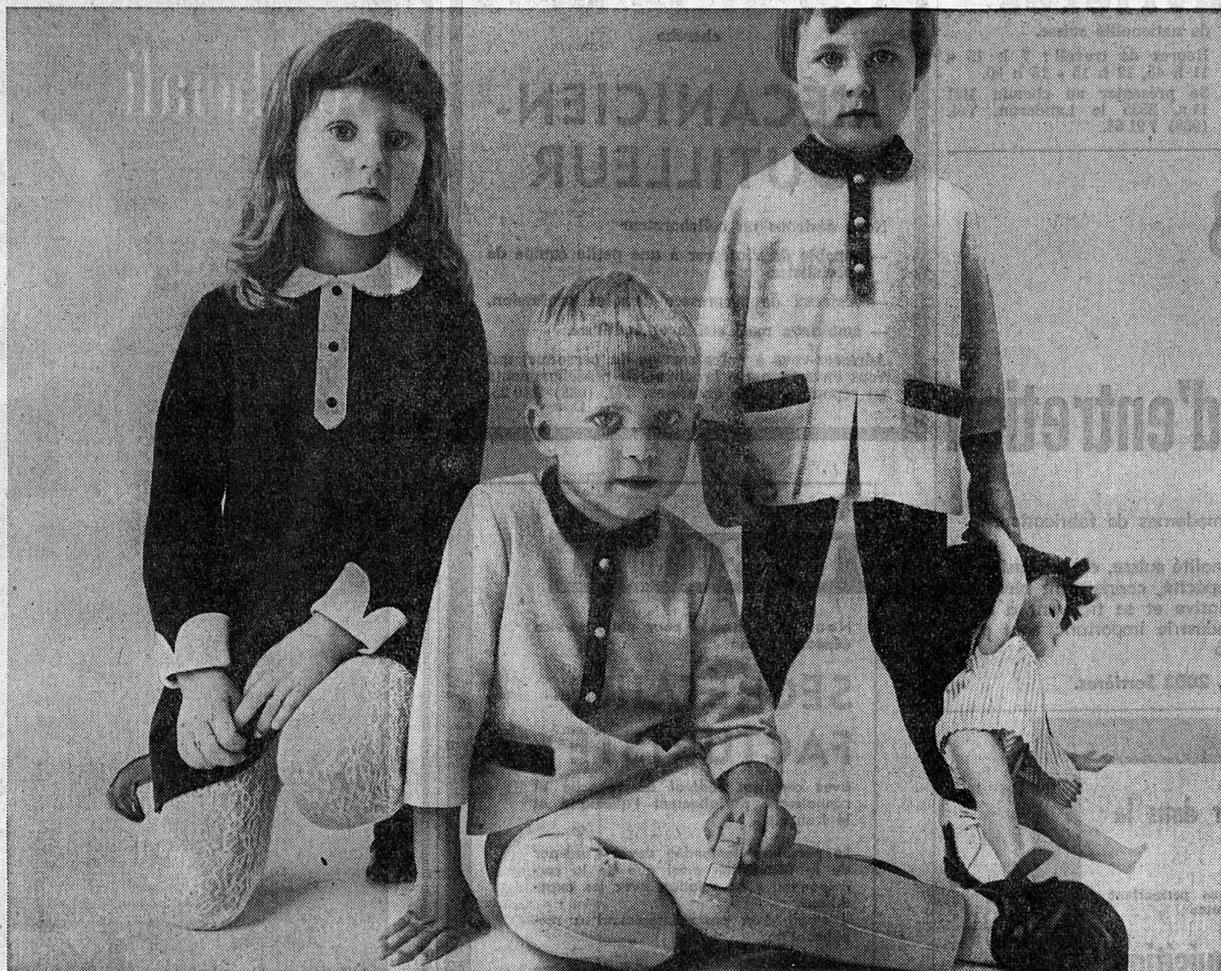
Robe Crimplène, turquoise ou rouge, façon chemise, col et manchettes blancs, tailles 6 à 12 ans.
6 ans **55.-**
+ 2.- par an

Robette en jersey laine 2 tons, coloris gris-marine ou gris-rouge, tailles 2 à 6 ans.

2 ans **29.90**
+ 2.- par an

Costume assorti, coloris gris-marine ou marine-gris, tailles 2 à 6 ans.

-2 ans **39.-**
+ 2.- par an



35.06.10/11/12.8.8

Gonset

Ça c'est une offre AF

Cuisinière à mazout avec grand four

805.-

Fourneau à mazout 4000 cal.

295.-

Radiateur à gaz 3200 cal., 2 sécurités

169.-

Radiateur électrique à huile avec thermostat

168.-

Grandes facilités de paiement.

Demandez prospectus et conditions.

AF A. FORNACHON - BEVAIX
Appareils ménagers
Tél. (038) 6 63 37

A donner contre bons soins chienne boxer

âgée de 11 mois. Se renseigner aux heures des repas au (038) 5 63 49.

Pour l'automne, très belle collection de

JUPES

Tissus mode Coupes impeccables

JACQUES JUTZELER S.A.
Hôpital 3 - Neuchâtel

PRÊTS

EXEL

BANQUE EXEL
NEUCHÂTEL

Avenue Rousseau 5 Tél. 5 44 04

Nos machines à coudre Zigzag, neuves, à Fr. 398.-

... un grand succès Garantie 5 ans

Facilités de paiement Grand-Rue 5
Seyon 16
Neuchâtel
Tél. (038) 5 34 24

Wettstein



L'annonce reflet vivant du marché

Nouveauté 69 cyclomoteur Bicizeta

démontable économique
Fr. 490.-

VELOS, MOTOS, SPORTS
Chavannes 15 2000 NEUCHÂTEL
☎ 5 44 52

Distinction...

MEUBLES
T. Skrabal S.A.
PESEUX (NE) Grand-Rue 39 Tél. (038) 8 13 33
NEUCHÂTEL Fbg de Lac 31 Tél. (038) 4 06 55

Triomphe de la mode

Sous les Arcades
GANTERIE-CHEMISERIE
à la Belette

Voyez nos vitrines

SANDOZ & Cie

ses vins fins de France

17, rue E.-Roulet, Peseux
Tél. 8 11 29
DÉGUSTATION GRATUITE

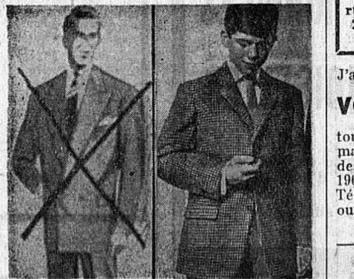
Service OVULATION

Dernières nouveautés en appareils et lunettes acoustiques. Audiogramme et essais. Tél. 3 11 76.
O. Vuille, Sous-les-Vignes 6, Saint-Blaise.
Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité.

YVAN MOSCATELLI EXPOSE AU CAFIGNON - MARIN

DÉVELOPPEZ votre MÉMOIRE

Il suffit, pour cela, d'apprendre la méthode CARTING, simple, efficace et surtout à la portée de tout le monde. Demandez documentation gratuite, sans engagement, à l'Institut pratique de mnémotechnie, 1604 Puidoux.



ancien nouveau
Transformation de vestons croisés au prix de 48 fr. 50
R. POFFET - Tailleur
Ecluse 10 - Tél. 5 90 17
NEUCHÂTEL

MESSIEURS faites moderniser vos pantalons

pour le prix de 9 fr. 50, chez Mme Henri Gambarini, rue Louis-Favre 32, Boudry. Tél. 6 40 23.

OCTOBRE au MOLESON

50 %
Profitez de l'ambiance : DEMI-TARIF sur les 3 téléphériques les jours ouvrables du 1er au 26 octobre
En automne, les promenades panoramiques sont plus vivifiantes.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre de particulier, pour raison de santé,
SIMCA 1000 GLS
1968, 5000 km. Plaques et assurances fin 1968. Tél. 3 31 64, après 19 heures.

A vendre ID 19

modèle 1962, bon état mécanique. Prix à discuter. Tél. (038) 8 70 40.

A vendre, pour cause de deuil, CORTINA

normale, état de neuf, 30,000 km.

Tél. privé : 8 66 77, bureau : 2 13 10.

Un bon conseil : avant d'acheter une voiture d'occasion, adressez-vous au Garage des Falaises S.A., Neuchâtel, agence Mercedes-Benz et Simca, qui dispose toujours d'un beau choix à des prix intéressants.

Tél. 038 5 02 72

J'achète VOLVO

tous les modèles, mais pas en dessous de l'année 1962.
Tél. (031) 56 53 84 ou (031) 55 16 86.

Garage des Falaises S.A.

Neuchâtel, agence Mercedes-Benz et Simca

qui dispose toujours d'un beau choix à des prix intéressants.

Tél. 038 5 02 72

Grâce à la compétence de ses 18 succursales et agences réparties dans toute la Suisse, ainsi que de son important réseau de correspondants étrangers

ANNONCES SUISSES SA « ASSA »

est en mesure de transmettre vos annonces aux journaux du monde entier, dans les meilleurs délais, et au tarif officiel de chaque publication.

ASSA

Peugeot 404 Injection 1966

9 CV, marron, 50,000 km, avec garantie.

DAF 1961
40,000 km, très bon état, Prix avantageux.

GARAGE DES JORDILS
A. Bindith, tél. 6 43 95, Boudry

A vendre Cooper S 1300

août 1968, pratiquement neuve, 4000 km, 7 roues complètes; deux développements moteur normal 160 km — long 180 km/h sans modification de la mécanique

unique en Suisse
9900.- fr. Reprise éventuelle d'une 1000 — 1966/67. Tél. (038) 5 09 93.

Occasions

ALFA 1750, Berline,	1968
AUSTIN 1100,	1966
ALFA 1600, Super,	1965-67
ALFA 2600, Coupé,	1965
MGB 1800,	1965
TAUNUS 12 M,	1965
CITROËN ID 19,	1963

Toutes nos voitures sont garanties et expertisées. Facilités de paiement.

GARAGE ÉLITE

Eugène Knecht
29, fbg du Lac - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 05 61.

OCCASIONS

OPEL RECORD 1700

4 portes - modèle 1965, 45.000 km - état impeccable. Expertisée.

GARANTIE 3 mois - 6500 km



GARAGE du ROC

HAUTERIVE / Neuchâtel - Tél. 3 11 44

DEMANDES D'EMPLOIS

Bon menuisier

Suisse, ayant plusieurs années de pratique, cherche place pour entré au plus tôt. Connaissances de l'ébénisterie et de la charpente. Adresser offres écrites à ED 5231 au bureau du journal.

Monsieur, 35 ans, cherche place de

CHAUFFEUR-VEDEUR

ou LIVREUR à Neuchâtel. Libre tout de suite. Tél. 4 09 15.

VIROLEUSE-CENTREUSE

demande travail à domicile. Tél. (021) 35 82 71.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

PERDUS ET TROUVÉS

Jeune chat noir

Nous donnons contre bons soins plusieurs ravissants chatons trouvés que personne n'a réclamés (comment qualifier tous ces gens qui ne s'occupent pas de leurs bêtes ?). Amis des bêtes

Tél. 3 30 02
de 9 à 11, de 13 à 14, de 19 à 20 h.

DEMANDES À ACHETER

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales : 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

en 24 heures : Prof. médicales

J'achète, au prix fort, vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants. F. San, acheteur concessionnaire. Missionstr. 58, 4000 Bâle.

Dr S. Bourquin médecin-dentiste
ABSENTE jusqu'au 17 octobre.

Prof. médicales auxiliaires

Maryse Schorpp pédicure diplômée

reçoit sur rendez-vous.

Chasselas 20. Tél. 8 16 45. Peseux.

REMERCIEMENTS

Très profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Hans FALTOT-KURTZ

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur envoi de fleurs, ou leur message. Elle les prie de croire à sa vive gratitude.

Un merci spécial à Monsieur le curé Angéolo pour son grand dévouement.
Buttes, septembre 1968.

APPRENTISSAGES

LA BALOISE-VIE LA BALOISE-ACCIDENTS

cherche pour son agence générale de Neuchâtel

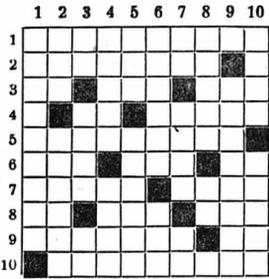
UN(E) APPRENTI(E) DE BUREAU

pour le printemps 1969. Bon salaire et situation d'avenir intéressante après l'apprentissage.

Faire offres à l'adresse suivante : avenue de la Gare 1, 2000 Neuchâtel.

MOTS CROISES

Problème No 605



HORIZONTELEMENT

1. Cimetières souterrains. 2. Rembrandt nous en a laissé un leçon. 3. Négation. — Passe à Béziers. — On ne fait qu'un avec lui. 4. Préfixe. — Manquée. 5. Capables de corrompre. 6. Rivière d'Alsace. — Dont on ne peut plus rien tirer. — Champion. 7. Bois noir et dur. — Son fruit est stimulant. 8. Adverbe. — Terme de tennis. — Sur le Danube. 9. Elles ferment une plaie. — Zeus l'aima. 10. Avec elles on est sûr d'avoir les foies.

VERTICALEMENT

1. Ils sont plusieurs millions d'ascendance française. 2. Son bagage est bien léger. — Son drap est réputé. 3. Possessif. — Rivière de France. — Linguales. 4. Sa fission libère une énergie énorme. — Forme. 5. Il reste longtemps sur un pied. — Ils sont prêts à tous les sacrifices. 6. Poissons d'eau douce. — Règles à suivre. 7. Dans les airs. — Sa noix fournit une substance astringente. — Connu. 8. Qui exprime le contentement de soi. — Adverbe. 9. Mal marié. 10. Elle s'attache au foyer. — Ille grecque au vin réputé.

Solution du No 604



HOROSCOPE

MARDI 1er OCTOBRE 1968

La matinée sera placée sous des influences actives. L'après-midi verra des aspects violents se manifester.

Naissances: Les enfants de ce jour seront aimables, affectueux et réalisateurs.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé: Petites migraines passagères. Amour: Essayez de comprendre l'être aimé. Affaires: Ne négligez aucun détail.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé: Vous êtes très nerveux en ce moment. Amour: Evitez les sujets litigieux. Affaires: Suivez les conseils donnés.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé: Vous vous nourrissez très mal. Amour: Montrez-vous indulgent et compréhensif. Affaires: Vous savez ce dont vous êtes capable de faire.

CANCER (22/6-22/7)

Santé: Vous vous fatiguez souvent inutilement. Amour: Provoquez une explication sérieuse. Affaires: Vos impulsions sont souvent violentes.

LION (23/7-23/8)

Santé: Retour de vos rhumatismes articulaires. Amour: Montrez-vous naturel et simple. Affaires: N'entreprenez rien pour le moment.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé: Consommez moins de féculents. Amour: Votre bonheur sera durable. Affaires: Respectez bien le planning établi.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé: Des massages sont recommandés. Amour: Faites partager vos aspirations à l'être cher. Affaires: Suivez votre inspiration qui est excellente.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé: Ménagez votre vésicule biliaire. Amour: Faites confiance à l'être cher. Affaires: Vous trouverez des appuis sérieux.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé: Supprimez les boissons alcoolisées. Amour: Vous devez repartir sur des nouvelles bases. Affaires: Vous risquez de perdre des alliés.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé: N'abusez pas de votre résistance physique. Amour: Tenez les promesses que vous avez faites. Affaires: Secouez-vous énergiquement.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé: Vous sortez beaucoup trop. Amour: Cherchez les causes de l'éloignement de l'être aimé. Affaires: Evitez de prendre trop d'engagements.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé: Surveillez sérieusement votre alimentation. Amour: Ne vous croyez pas surveillé sans cesse. Affaires: Vous devez encore persévérer.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH (COUFS DE CLOTURE)

Table of Zurich stock market closing prices for various obligations and actions.

ACTIONS

Table of Zurich stock market closing prices for various companies like Swissair, Union Bques Suluses, etc.

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS 27 sept. 30 sept.

Table of Neuchâtel stock market closing prices for various banks and companies.

Obligations

Table of Neuchâtel stock market closing prices for various bonds.

Cours des billets de banque

Table of exchange rates for various currencies like France, Italy, Spain, etc.

Marché libre de l'or

Table of gold market prices for Swiss, French, and American pieces.

Téléphonez-nous!

La rédaction rétribue les lecteurs qui lui transmettent sans tarder les informations régionales utiles. Discretion assurée.

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MARDI 1er OCTOBRE

SUISSE ROMANDE

18.30 Bulletin de nouvelles. 18.35 Rendez-vous. 18.55 Publicité. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 Lemoyne d'Iberville. 19.35 Publicité. 19.40 Du noir-blanc à la couleur. 19.45 L'Homme à la recherche de son passé. 19.55 Publicité. 20.00 Téléjournal. 20.15 Publicité. 20.20 Inauguration des émissions en couleur de la télévision suisse. 20.35 Holiday in Switzerland. 21.20 L'Homme de fer. 21.25 L'Homme à la recherche de son passé. 22.45 Téléjournal.

FRANCE 1^{re} CHAÎNE

12.30 Midi-magazine. 13.00 Télé-midi. 18.20 Flash-actualité et contact. 18.30 Courte mémoire. 18.45 Les 4 saisons. 19.15 Le petit lion. 19.20 Actualités régionales. 19.40 Vive la vie. 20.00 Télé-soir. 20.30 Les Shadoks. 20.35 La maison des femmes. 22.00 Catherine Sauvage à Bobino. 22.55 Télé-nuit.

FRANCE 2^{me} CHAÎNE

19.40 Télé-soir. 19.55 Téléports. 20.00 La Prunelle. 20.35 Ton sur ton. 21.50 Bibliothèque de poche.

SUISSE ALÉMANIQUE

18.45, fin de journée, publicité. 18.55, téléjournal, l'antenne, publicité. 19.25, Ma sorcière bien-aimée, publicité. 20, téléjournal, publicité. 20.20, début de la couleur à la TV suisse. 20.35, Holiday in Switzerland.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Holidays in Switzerland (Suisse, 20 h 30): Un programme destiné à marquer le départ de la couleur. La Maison des femmes (France, 20 h 35): Six femmes autour d'une aieule; une arrivée inquiétante... L'homme à la recherche de son passé (Suisse, 22 h 05): Aussi pour marquer l'avènement de la couleur.

ALLEMAGNE

16.40, téléjournal. 16.45, pour les enfants. 18 h, téléjournal. 18.05, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Hippie Happy Year. 21.15, mademoiselle Julie. 22.30, téléjournal, commentaires, météo. 22.50, le Viking de Tegernsee.

RADIO

Sottens et télédiffusion. 6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 6.30 et 7.45, roulez sur l'or. 7.15, miroir-première. 8 h et 9 h, informations. 9.05, bande à part. 10 h et 11 h, informations. 11.05, mardi-balade. 12 h, informations. 12.05, au carillon de midi. 12.35, 10, 20, 50, 100, 12.45, informations. 12.55, ce matin, dans le monde. 13 h, Chère Elise. 13.05, mardi les sars. 13.15, les nouveautés du disque. 13.30, concours international d'exécution musicale. 14 h, informations. 14.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, Le Paysan parvenu. 17 h, informations. 17.05, bonjour les enfants. 17.30, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.45, sports. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, la fa, mi, do. 20 h, magazine. 20 h 25, intermède musical. 20.30, Volpone, comédie de Ben Jonson, adaptation française de Jules Romains. 22.30, informations. 22.35, le tour du monde des Nations unies. 23.05, prélude à la nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme. 12 h, midi-magazine. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jeunesse-club. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, programme musical léger. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15, disques. 20.30, les nouveautés de l'enregistrement. 21.30, la vie musicale. 21.50, les chemins de l'opéra: La Clemenza di Tito, texte de P. Metastasio et C. Mazzola; musique de W.-A. Mozart, extrait de l'acte II. 22.30, aspects du jazz. 23 h, hymne national.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Roumanie. Galerie des Amis des arts: Exposition Anne Karine. Galerie Karine: Exposition Istvan OS.

CINÉMAS. — Palace: 20 h 30, Peyrol le Boucanier, 16 ans.

Arcades: 20 h 30, La Bataille de San-Sebastian, 16 ans.

Rex: 20 h 30, Belle de jour, 18 ans.

Studio: 20 h 30, Le Messager du diable, 18 ans.

Bio: 18 h 40, Morgan, fou à lier, 16 ans; 20 h 45, César, 16 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Syndicat du meurtre, 18 ans.

Danse et attractions:

L'ABC de 21 h à 2 h.

L'Escalade de 21 h à 2 h.

La Rotonde de 21 h à 2 h.

Dancing:

Le Corsaire de 20 h à 2 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h):

Dr Kreis, Seyon - Trésor. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

PESEUX

CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 30: Blonde défilé F.B.I.

Pharmacie de service: Dr W. Gauchat, jusqu'à 21 h; ensuite, le No 11 renseigne.

BAR DANCING

la ROÏONDE

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix

Pour exposer leurs problèmes et leurs doléances

De jeunes Bâlois ont tourné le film «Où vont-ils?»

Il y a plusieurs manières d'exprimer ses sentiments, même pour les jeunes. Les uns choisissent la violence, descendent dans la rue, dressent des barricades et lancent des pavés, comme ce fut le cas à Berlin, à Paris, à Madrid, à Varsovie, à Zurich et en bien d'autres lieux. D'autres, et c'est heureux, préfèrent les moyens pacifiques, autrement plus sympmatiques et plus efficaces.

A Bâle, terre de mesure et bon sens où l'humour ne perd jamais ses droits, garçons et filles de la «nouvelle vague» ont préféré le cinéma à la bagarre: un groupe d'audacieux et d'audacieuses, tous habitués de l'ancien casino d'être devenu «Maison des jeunes», vient d'exposer ses problèmes et ses doléances dans un film alerte et bien construit intitulé «Où vont-ils?». Travaillant sous la direction de Rolf Preiwert et avec l'appui bénévole de quelques techniciens du cinéma, sans souci des difficultés financières qui les obligent plusieurs fois à interrompre leur travail, ils ont dû trouver, au metre de leur poche, en deux ans, 25.000 francs) ils ont réalisé de ce genre en bout du scénario à la dernière prise de vues — un moyen métrage digne, de retenir l'attention du grand public.

L'intrigue

L'intrigue n'est pas compliquée: Fernand est apprenti électricien. Fils aîné d'une famille d'ouvriers, il souffre de l'indifférence de ses parents à l'égard de ses problèmes et de son activité. Comme il est d'un naturel timide, il n'a personne à qui se confier, se sent incompris de tous, seul au monde. Ah! s'il pouvait au moins trouver de vrais copains et bonne amie qui l'écoutent sans hausser les épaules... L'apprentie vendeuse Juliette, l'autre personnage important du film, sort d'un milieu bien différent; fille unique d'une famille

bourgeoise, elle est choyée et cajolée par des parents trop exclusifs, qui la surveillent étroitement et s'obstinent à la traiter en petite fille. Elle aussi manque de contacts humains avec des jeunes gens de son âge, elle aussi est malheureuse.

La suite, on la devine: les deux jeunes gens découvrent presque en même temps la Maison des jeunes et s'y rencontrent. C'est le coup de foudre... Fernand avait aperçu plusieurs fois Juliette au cours de ses flâneries à travers la ville et en était secrètement amoureux. Lorsqu'il la voit entrer, un soir de bal, il en est si troublé qu'il pose sa guitare, abandonne ses nouveaux copains de l'orchestre et se lance avec elle dans le tourbillon de la danse. C'est la fin de l'histoire, les deux adolescents ne sont plus seuls au monde et le film s'achève de la meilleure façon du monde.

Un film humain

Intrigue fort simple, nous l'avons dit, mais que le talent et l'enthousiasme des jeunes acteurs dépouillent de toute banalité. On rit car les situations et les réparties comiques abondent d'un bout à l'autre du film, mais on partage aussi le chagrin et la désespérance des deux jeunes gens: celui de Fernand, pris entre les incessantes querelles de sa famille, et celui de Juliette accablée par la sollicitude pesante de parents trop bien intentionnés. «Où vont-ils?» est un film humain, un film de la vie de tous les jours, un film auquel on ne peut s'empêcher de penser en rentrant chez soi.

Une version française, dont le doublage devrait être prêt avant la fin de l'année, est en préparation. Nous ne nous que ce film connaîtra le même succès chez les Romands qu'en Suisse alémanique, car les problèmes qu'il évoque ignorent la frontière des langues.

Mise en service de la nouvelle double voie

du Simplon

(c) Evénement capital en Valais: dans la nuit de samedi à dimanche, le premier train a franchi la nouvelle voie de la ligne ferroviaire du Simplon; cette voie réclamée depuis tant d'années par les Valaisans. En effet, le tronçon Sion-Léonard sur la ligne du Paris-Milan ne comptait jusqu'à ce jour qu'une seule voie. A la suite de la catastrophe de juin dernier, qui fit une douzaine de morts et plus de 80 blessés, les travaux furent rapidement menés par les CFF. Samedi, ces travaux étaient terminés et dimanche matin vers 11 h 30, le premier train, l'International Trieste-Paris inaugurerait la nouvelle voie à allure raisonnable.

Advertisement for Perrier mineral water, featuring a bottle image and text: 'perrier eau minérale gazeuse naturelle au restaurant la 1/2'.

critique UN DÉPART

CARREFOUR (Suisse romande).

Hier, Marie-Claude nous a présenté pour la dernière fois les programmes de la télévision romande. Si la majorité des téléspectateurs a oublié ses pénibles débuts sur nos petits écrans, personne n'oubliera sa simplicité et le naturel qui était le sien lorsqu'elle introduisait chez nous les diverses émissions. Sa période d'adaptation fut longue, mais ses évidentes qualités triomphèrent et elle devint très rapidement une présentatrice très appréciée. Sa discrétion plaisait inconsciemment et son absence sera plus remarquée que sa présence. Une qualité rare que nous aimerions retrouver chez toutes les présentatrices.

RENDEZ-VOUS DANS LES VILLES DE FOIRE (Suisse romande). — Les différents studios de la télévision suisse participent de plus en plus aux diverses foires économiques du pays. Ils ne le font pas tellement pour rendre service aux organisateurs de ces manifestations en leur assurant une large publicité ou en leur garantissant un élément attractif décisif mais plutôt pour tester leur popularité auprès du public et soigner leur propre publicité. A ces buts, s'ajoute cette année la volonté de préparer l'introduction de la couleur en favorisant la vente d'appareils coûteux. Seule une augmentation rapide de leur nombre justifiera les sommes considérables consacrées à l'introduction de ce nouvel élément.

Bien entendu, une telle politique immobilière de semaines durant un matériel de reportage mobile important. Ces moyens techniques pourraient permettre

la réalisation d'émissions plus profitables

aux téléspectateurs. Hier, on nous a annoncé un exploit technique. Certes, une émission en triplex pose quelques problèmes, mais à l'ère des télécommunications par satellite, l'exploit technique se situe à un tout autre niveau. Trois soirs, trois unités lourdes de reportages, trois langues: une émission. Que nous reste-t-il de ces septante minutes d'attente? Peu de chose en vérité. On nous a présenté les personnalités d'usage et la traditionnelle visite des stands importants. L'absence de traducteurs en direct nous a empêchés de saisir de nombreux éléments. Notre unique et maigre consolation fut la présence d'une vedette de la chanson et de son ensemble. Seul cet élément préservera les services administratifs de la télévision romande d'une avalanche de courrier protestataire.

SHERLOCK HOLMES (Suisse romande). — Bien entendu, l'importance de la précédente émission et l'intérêt qu'elle ne manquerait pas de soulever justifiait et autorisait un large dépassement horaire. Ainsi, le téléfilm a passé avec près d'une quinzaine de minutes de retard, de même que la chronique littéraire.

Le célèbre détective anglais et son inséparable Watson se sont trouvés opposés à une ravissante femme qui tue à l'aide d'araignées particulièrement venimeuses. Ces histoires policières, toutes plus énigmatiques les unes que les autres, retiennent notre attention bien que les personnages soient stéréotypés et que le réalisateur use plus des mots que des images pour créer le suspense.

J.-C. LEUBA

SUPERMAN



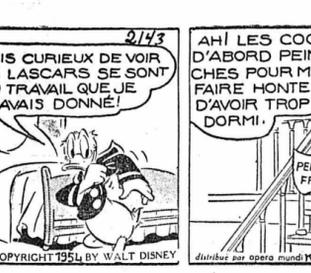
DONALD DUCK



FERDINAND



INCROYABLE MAIS VRAI



INCROYABLE MAIS VRAI



INCROYABLE MAIS VRAI



INCROYABLE MAIS VRAI

Un poumon artificiel qui tient dans la main

Un poumon artificiel miniaturisé vient d'être réalisé par les chercheurs du «National Institute of Health», de Bethesda, aux Etats-Unis. Cet appareil portatif peut être utilisé immédiatement pour assister des nouveau-nés souffrant de déficiences pulmonaires. D'un volume qui permet de le tenir dans une main, ce poumon artificiel est constitué d'une enveloppe de caoutchouc silicique d'une épaisseur de 2 centièmes de millimètre qui recouvre une bobine cylindrique servant d'armature et faite de tresses de polythène. L'oxygène passe à travers la membrane, et le sang à travers les spirales des membranes de polythène. La grande efficacité de cet appareil est due essentiellement à la façon dont l'oxygène franchit l'enveloppe, sans que l'on crée une surpression quelconque, ce qui constituerait un danger pour le petit patient. Ce poumon artificiel a été employé pour

INCROYABLE MAIS VRAI

Un cargo centrale nucléaire

Un ancien cargo «Liberty ship» de la dernière guerre est en cours d'équipement pour une nouvelle mission d'un genre particulier. Ce navire servira de plate-forme d'installation pour une centrale nucléaire flottante qui fournira l'énergie nécessaire aux moteurs des écluses du canal de Panama. Baptisé du nom de «Sturgis», le navire a conservé son propre système de propulsion à mazout. La centrale nucléaire installée à bord du cargo fournit un courant d'une puissance de 11,5 Mégawatts pour une fréquence de 60 périodes, et de 9,6 Mégawatts en 50 périodes. La centrale peut fonctionner pendant deux ans sans nécessiter de recharge en combustible nucléaire; cela représente une production totale de 200 millions de kilowatt heure électriques. Une telle centrale nucléaire flottante peut servir à la propulsion de trains de bateaux en haute mer, ou à des usages militaires.

INCROYABLE MAIS VRAI



INCROYABLE MAIS VRAI



INCROYABLE MAIS VRAI



INCROYABLE MAIS VRAI



6 kgde vêtements
nettoyés
détachés
avec apprêt
sans odeur**9.-****NEOVIT ECLUSE 9**

Neuchâtel

Ø 4 11 01 - Près du funiculaire

OlmaSt-Gall
10-20 octobre 1968Billets simple course
valables pour le retour**THÉÂTRE**

Mercredi 9 octobre, à 20 h 30

Unique soirée par

LES COMPAGNONS de la CHANSONles talentueux chanteurs-comédiens
interprétant de nouvelles chansons, ainsi que leurs succès de toujours
Location : agence Strübin ; librairie Reymond, tél. 5 44 66.Salle des conférences, vendredi 11 octobre, à 20 h 15
Récital de piano**ALAIN BERNHEIM**Beethoven, Schumann, Brahms, Chopin, Liszt.
Location : agence Strübin, librairie Reymond, tél. 5 44 66. Bons de réduction Migros à l'École-club Migros ; réduction aux étudiants.**Débaras**de caves et galetas,
logements entiers
après décès.Léon Häfner,
Monruz 28,
2000 Neuchâtel.
Tél. 5 71 15.**BOXER**

Chienne 11 mois

BERGER ALLEMAND
mâle 3 1/2 mois**CHATONS**à donner contre bons
soins. Amis des Bêtes.
Tél. 3 30 02. de 9 à
11, de 13 à 14, de
19 à 20 heures.

Le tirage d'une

circulaireen 33 exemplaires
est exécuté en
33 secondes, sous vos
yeux, chez Reymond,
rue Saint-Honoré 5,
à Neuchâtel.Apprenez cet automne
à taper à**la machine****à écrire**en louant une ma-
chine à raison de
20 fr. par mois,
chez Reymond,
fbg du Lac 11
à Neuchâtel.**A partir
de Fr. 40.-
par mois**il vous est possible
de louer, avec ré-
serve d'achat, un
petit piano neuf,
moderne,
qui trouvera tout
naturellement sa
place dans votre
appartement.
Grand choix
d'instruments de
toutes marques.Musique
NEUCHÂTEL**ROT-SAC**
Sac en papier
pour ordures**ROT-PLAST**
NOUVEAU!
sac en plastique pour
ordures à l'épreuve
de l'humidité**ROT-TAP**
Garnitures en
plastique pour seaux
à ordures**ROTSAC**
4852 ROTHRIST**FONDS IMMOBILIER ROMAND FIR**

2, rue du Maupas, Lausanne

Paiement du coupon No 27

Les porteurs de parts

« ROMANDE IMMOBILIERE »

sont informés que le coupon semestriel No 27 sera payable, dès et y compris le 30 septembre 1968, auprès des domiciles de souscription désignés ci-dessous, ainsi qu'auprès de tous les établissements financiers, et de GEP S.A., aux conditions suivantes :

Répartition semestrielle : **Fr. 25.-**
sous déduction de :
30 % impôt anticipé, calculé sur Fr. 6.17 **Fr. 1.85**
Montant net par certificat d'une part : **Fr. 23.15**

Les porteurs de parts domiciliés en Suisse pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé sur un montant de Fr. 6.17 soit Fr. 1.85 par certificat d'une part.

Les porteurs de parts domiciliés dans un pays avec lequel la Suisse a conclu un accord de double imposition pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé dans le cadre et les conditions de ces conventions.

DOMICILES OFFICIELS**DE SOUSCRIPTION ET DE PAIEMENT DES COUPONS :**

Banque Cantonale Vaudoise	Lausanne
Banque Galland & Cie S.A.	Lausanne
Caisse d'Epargne et de Crédit	Lausanne
Crédit Foncier Vaudois	Lausanne
Hofstetter & Cie	Lausanne
Société Financière S.A.	Lausanne
Union Vaudoise du Crédit	Lausanne
Handwerkerbank Basel	Bâle
Caisse d'Epargne et de Prêts à Berne	Berne
Volksbank Beromünster	Beromünster
Banque Populaire de la Gruyère	Bulle
Crédit Agricole et Industriel de la Broye	Estavayer-le-Lac
Banque de l'Etat de Fribourg	Fribourg
Lombard, Odier & Cie	Genève
Banque de Langenthal	Langenthal
Banque Cantonale Neuchâteloise	Neuchâtel
Banque de la Glâne	Romont
Crédit Saint-Gallois	Saint-Gall
Banque Cantonale du Valais	Sion
Crédit Yverdonnois	Yverdon
Société privée de Banque et de Gérance	Zurich
Société pour la gestion de placements collectifs GEP S.A.	Lausanne

Lausanne, le 30 septembre 1968.

La direction :
Société pour la gestion de
placements collectifs GEP S.A.Les banques dépositaires :
Caisse d'Epargne et de Crédit
Banque Cantonale Vaudoise**Nous recherchons les
10 plus anciennes machines
à laver Miele de Suisse.****Elles vaudront
à leurs propriétaires
10 automates à laver
Miele battant neufs,
d'une valeur de Fr. 2380.-
chacun à titre gratuit.**

En Suisse comme ailleurs, de nombreuses machines à laver Miele fonctionnent régulièrement et impeccablement après des douzaines d'années d'exploitation. Nous attachons beaucoup d'importance à trouver les plus anciennes d'entre elles et l'endroit où elles se cachent. Ces machines sont en effet la preuve irréfutable que nous avons raison d'affirmer que Miele est l'efficacité-même.

Votre buanderie abrite-t-elle une ancienne Miele? Tentez votre chance et envoyez-nous jusqu'au 31 octobre 1968 le talon de participation. Il se pourrait que votre Miele compte parmi les 10 aîeules. Si tel est le cas, nous vous apporterons, en novembre, une machine à laver automatique Miele de Luxe 421 toute neuve, avec commande automatique mono-bouton, d'une valeur de Fr. 2380.-

Les machines un peu moins vénérables que les 10 aîeules témoignent, elles aussi, de la célèbre qualité Miele. C'est pourquoi nous tirerons au sort entre les autres possesseurs d'une ancienne Miele, les gagnants de 50 prix de consolation et de fidélité d'une valeur totale de Fr. 12000.-.

Ce seront 5 machines automatiques à repasser Miele B850, 10 aspirateurs-traineaux 1600S, 10 aspirateurs balai 1000S, 5 aspirateurs balai 900S et 20 fers à repasser Miele.

Les gagnants de l'une des 10 Miele 421 ou de l'un des prix de consolation en seront avisés personnellement en novembre. Pour aujourd'hui, nous vous disons bonne chance et, surtout, merci de participer à ce concours!

Miele
l'efficacité-même

Si le nombre des aîeules de la même année est supérieur à la planche des prix, la désignation des gagnants se fera par tirage au sort. Le résultat est sans appel. En participant au concours, vous en acceptez expressément le Règlement. Aucun échange de correspondance n'aura lieu dans le cadre de ce concours.

Miele S.A., Hohlstrasse 612, 8048 Zurich

Talon de participation A découper et retourner jusqu'au 31 octobre 1968 (le timbre postal fait foi) à: Miele SA, Hohlstrasse 612, 8048 Zurich.
Je suis propriétaire d'une ancienne machine à laver Miele qui est toujours en exploitation régulière. Pour autant que je sache, elle a été installée en

Nom _____ Prénom _____

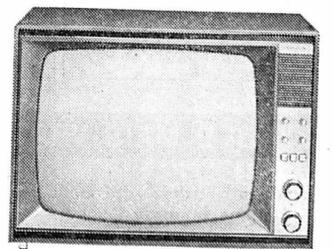
Rue _____ N° _____

N° postal/localité _____ Tél. _____

* Si vous ignorez l'année de construction de votre machine à laver Miele, votre installateur qualifié vous aidera volontiers à la déterminer.

Les Halles à NeuchâtelUne étape confortable et
agréable.
Favourite Stop * * ***L'APÉRITIF**AU BAR
DU TERMINUS**LE CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA RADIO, TÉLÉVISION ET DU DISQUE****Les Jeux de Mexico**aux premières places
avec un**TÉLÉVISEUR**

installé par un personnel qualifié

A partir
de Fr. **485.-**

MEDIATOR

LOCATION À PARTIR DE FR. 25.- PAR MOIS

Jeanneret & Cie

Concessionnaire officiel des PTT Seyon 26-28-30-Neuchâtel Tél. 5 45 24

LE CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA RADIO, TÉLÉVISION ET DU DISQUE

Actualité suisse et romande

Transfert de l'EPUL à la Confédération: aucune opposition de principe au National

De notre correspondant de Berne :
La Suisse a besoin d'un plus grand nombre d'ingénieurs et d'ingénieurs formés selon les exigences les plus modernes qui sont fort onéreuses.
Pour répondre à cette nécessité, il aurait été possible de développer encore l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich de lui donner des dimensions qui, à la mesure de notre pays, toucheraient au gigantisme.
On a préféré une autre solution. Il existe une seconde Ecole polytechnique en Suisse, mais elle est cantonale, puis rattachée à l'Université de Lausanne. Or la charge d'un tel établissement devient aujourd'hui insupportable pour un seul canton. Déjà, depuis quelques années, la Confédération verse des subventions. Ne serait-il pas plus simple de transférer l'Epul à la Confédération ?
C'est la proposition contenue dans une requête présentée en août 1966 par le Conseil d'Etat vaudois. M. Tschudi s'est

déclaré disposé à examiner la question et, dès lors, l'affaire a été menée rondement, puisque le 4 mars de cette année, le gouvernement adressait aux Chambres un projet, avec message à l'appui, tendant à faire de l'EPUL une seconde Ecole polytechnique fédérale. En juin, le Conseil des Etats approuvait le projet. C'est maintenant le tour du Conseil national.
UNANIMITE
Au nom de la commission unanime, MM. Berger, socialiste de Zurich, et Kohler, radical du Jura bernois, recommandent le projet.
L'un et l'autre font observer qu'il s'agit là d'un point important du « programme de politique scientifique » et ils insistent aussi sur les garanties que présente le projet quant à une nécessaire coordination, non seulement entre les deux hautes écoles suisses, mais aussi avec les autres universités.

Ces garanties existent aussi en ce qui concerne l'équivalence des examens et le libre passage d'un établissement à l'autre.
Comme le précise M. Kohler, le problème de la langue ne devrait pas présenter de difficultés insurmontables; chaque étudiant pourra passer ses examens dans sa langue maternelle. On s'efforcera toutefois de respecter le génie propre de chacune des écoles.
LA CHARGE DE LA CONFÉDÉRATION
Le transfert certes obligera la Confédération à déboursier d'abord une quinzaine de millions, puis à inscrire à son budget 13 millions par an pour les investissements urgents. Ensuite, comme il le faudra assurer la première étape de développement de manière à porter le nombre des étudiants de 1200 à 2000, il en coûtera 25 à 30 millions par an pendant sept ou huit ans.
Mais ce ne sera pas tout. Les projets prévoient que, dans un quart de siècle, la seconde Ecole polytechnique fédérale pourra accueillir 6000 étudiants, alors que le Poly de Zurich verra sa capacité maximum limitée à 10,000.
Ce projet ne soulève aucune opposition de principe. Toutefois, divers députés désirent quelques renseignements complémentaires sur l'organisation et surtout sur les mesures prévues pour la rendre aussi efficace que possible. C'est de toute évidence la coordination qui importe le plus. La Confédération sera-t-elle capable de l'obtenir ?

CONFÉDÉRATION

Drame du Biafra Nouvel appel de « Terre des Hommes »

LAUSANNE (ATS). — « Terre des hommes », en vertu d'accords conclus le 9 mai avec le gouvernement du Biafra et le 21 août 1968 avec la République gabonaise, a fait transporter plus de mille enfants affamés ou mourants au Gabon. D'autres y seront amenés dès que les circonstances le permettront.
D'entente avec les Croix-Rouges bialfraise, gabonaise, française et ivoirienne de nouvelles opérations de sauvetage de grande envergure seront organisées. Mais le séjour des enfants martyrs au Gabon coûte des sommes énormes. Aussi « Terre des hommes », qui le finance dans une très large mesure, continue à demander non seulement le soutien fidèle du public, mais aussi celui des nombreuses organisations qui détiennent des fonds considérables collectés pour le Biafra et qui tardent, cependant, à les engager dans cette opération. Il est vrai qu'une opposition doctrinale s'est fait jour, préconisant une solution locale.
A ce propos, l'opinion de « Terre des hommes » est invariablement la même: une solution locale équivaldrait, pour les malheureux enfants bialfrains, à une véritable « solution finale », et l'indiscrutable drame auquel nous assistons a suffisamment fait de victimes innocentes pour qu'on ne tarde pas, ne serait-ce que d'un jour, l'action de sauvetage envisagée. Rappelons le compte de chèques postaux de « Terre des hommes »: 10 - 115 04.

Centre de formation professionnelle en Tunisie
Nouvelle contribution de la Confédération
BERNE (ATS). — En avril 1964, le Conseil fédéral et le gouvernement tunisien ont conclu un accord de coopération technique prévoyant la création à Gabes en Tunisie d'un centre de formation professionnelle, l'exécution de ce projet a été confiée à la Fondation suisse d'assistance au développement technique. La coopération technique suisse a accepté de financer la poursuite de l'action pendant trois ans: un crédit de 1,308,000 francs vient en effet d'être libéré par le Conseil fédéral. Un nouvel accord tuniso-suisse va être signé sous peu. La Fondation suisse d'assistance au développement technique poursuit quant à elle l'exécution du projet auquel elle contribue pour une somme de 407,000 francs. A fin 1971, le centre de Gabes sera vraisemblablement remis en mains tunisiennes; aujourd'hui déjà trois sections sont confiées à des instructeurs tunisiens.

Préparation d'une conférence interprofessionnelle sur « La Suisse et le tiers monde »
BERNE (ATS). — La Fédération des Eglises protestantes de Suisse a tenu une assemblée extraordinaire lundi à Berne. Elle a pris connaissance du projet de conférence interprofessionnelle « La Suisse et le tiers monde » que préparent les Eglises chrétiennes suisses à l'instigation du conseil de la fédération. Cette conférence, qui réunira des spécialistes, économistes, sociologues, hommes politiques et théologiens, est destinée à éveiller dans la conscience du peuple suisse le sens des responsabilités envers les régions moins favorisées du monde.
Au terme de leurs délibérations, les délégués se sont rendus au nouveau siège de la fédération, sis au numéro 26 du Sulgenauweg à Berne. Le pasteur Alexandre Lavanchy, de Lausanne, président du conseil a présenté les nouveaux locaux.

700me anniversaire de la corporation des jardiniers
BALE (ATS). — Des recherches entreprises à Bâle ont permis d'établir que la corporation des jardiniers a obtenu son statut corporatif de l'évêque de Neuchâtel en 1264. Le document attestant l'octroi de ce statut existe encore. C'est le premier document corporatif bâlois écrit en langue allemande. Jusqu'à cette date, ce genre de documents étaient rédigés en latin.
Cette corporation des jardiniers a joué un rôle considérable dans la cité rhénane tant au point de vue économique, social et politique. Elle ne comptait pas que des jardiniers, mais également aussi des aubergistes, des petits marchands, des pâtisseries et des confiseurs et d'autres représentants de métiers depuis longtemps disparus.
Cet anniversaire a été célébré en présence de nombreux invités de Suisse et de l'étranger.

C'est si simple d'aider :
Se priver du superflu pour marquer la
Journée de la Faim...
et remplir un bulletin de versement.
Merci. CCP 20-959

Le prix de vente du blé indigène

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral vient de fixer les prix auxquels l'administration des blés vendra le blé indigène aux meuniers à partir du 1er octobre. Aux termes de la loi sur le blé, ils sont déterminés sur la base du prix de revient moyen du blé étranger de qualité équivalente (moyenne des 12 derniers mois). Ils ont été fixés comme il suit, pour les principales espèces de variétés de blé:
Froment indigène I, 44 fr. 65; variété IV, 37 fr. 55; seigle, 36 fr. 25.
Ces prix s'entendent par 100 kg, marchandise livrée franco à la gare du moulin.
Par rapport aux prix appliqués jusqu'ici, le nouveau barème entraînera une réduction allant de 50 c. à 1 fr. 50, ce qui est imputable, d'une part, à la baisse des prix du blé sur le marché international et, d'autre part, au fait que la taxe de magasinage grevant le blé étranger a été ramenée, dès le mois de mai dernier, de 4 fr. 50 à 3 fr. 50 le quintal. En revanche, une nouvelle taxe de magasinage de 70 c. par quintal sera perçue, à partir du 1er octobre, sur tout le blé mis en œuvre par les moulins. Dans l'ensemble, le prix de revient du blé ne subira aucun changement appréciable, de sorte qu'il n'y aura pas lieu d'augmenter le prix de la farine.

Transports internationaux: du nouveau

RIEHEN (ATS). — L'Association suisse des expéditeurs par camion et entrepreneurs de transports à longue distance a élu à sa présidence, à l'occasion de sa 35me assemblée générale, M. A. Kaufmann, de Riehen. Le président sortant est M. Kaufmann, M. P. Schweizer, qui appartient à l'association depuis sa fondation, a été nommé président d'honneur.
A côté des expéditeurs par camion et des propriétaires de camions, un troisième groupe spécialisé a été constitué à l'intention des expéditeurs internationaux, qui font professionnellement des expéditions par camions à l'étranger et qui ne sont pas liés, en Suisse, aux chemins de fer. M. R. Christen, de Berne, président central de la Fédération suisse de l'industrie des transports automobiles, a déploré que les « rouliers » fassent l'objet de nouvelles attaques, alors que les chemins de fer procèdent à une nouvelle augmentation de leurs tarifs. La Fédération suisse de l'industrie des transports automobiles préconise la mise en œuvre d'une politique générale des transports en Suisse, mais exige que chaque catégorie de transporteur soit en mesure de faire bénéficier l'économie de ses services.
* La jeune Martha Schnueriger, âgée de 12 ans, habitant chez ses parents à Oberageri, dans le canton de Zoug, s'est tuée à Morgarten, en faisant une course de vitesse bicyclette avec deux petites camarades. Dans un virage, elle alla se lancer avec violence contre le mur de la laiterie. Le choc fut si brutal qu'elle devait succomber à ses blessures quelques minutes plus tard.

LA GRELE: 1,300,000 fr. D'INDEMNITÉS
L'an dernier, les indemnités pour les dégâts causés par la grêle ont atteint 1,300,000 francs. Les sommes assurées ont passé de 27 à 44 millions de francs pour les vignes.
Il a été reconstruit 812,867 mètres carrés de cépages blancs et 296,126 mètres carrés de rouges, soit 1,108,993 mètres carrés (—84,000). Les subsides se sont montés à 965,300 francs. On a mis en œuvre

DES VOIX ROMANDES SE FONT ENTENDRE

Des voix romandes se font entendre, comme il se doit. Ainsi, M. Mugny, chrétien-social vaudois, désire que la nouvelle Ecole fédérale ne se borne pas à former d'excellents spécialistes, mais aussi des hommes qui, dans leurs hautes fonctions, apporteront un sens aigu de leurs responsabilités. Il voudrait aussi qu'elle soit ouverte à des jeunes gens doués qui n'ont pas suivi la filière normale, à ceux, par exemple, qui sortent d'un technicum.
Pour M. Chavanne, socialiste genevois, qui félicite et remercie les Vaudois de leur patient et méritoire effort pour maintenir même dans les années difficiles, un établissement de très haute qualité, il serait désirable que la nouvelle Epul devint ce centre de recherche appliquée dont on a tant besoin en Suisse romande.
Enfin, M. Teuscher, agrarien vaudois, se réjouit de ce projet mais attend des autorités qu'elles accordent aussi toute l'attention nécessaire à la formation professionnelle en général à tous les degrés.
M. Tschudi liera, mardi matin, la gerbe de ces vœux.
G. P.

SUISSE ALÉMANIQUE

Berne a approuvé le projet général LA NATIONALE 2 DE BÂLE-VILLE À LA FRONTIÈRE ALLEMANDE: 35 MILLIONS PAR KILOMÈTRE!

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a approuvé le projet général de la route nationale de Bâle-Ville N 2 depuis la « Gellertdreieck » à la frontière allemande. Il a autorisé le service fédéral des routes et des digues à ouvrir au canton de Bâle-Ville un crédit de 181 millions de francs pour cette section.
Compte tenu des frais que comporte la section déjà approuvée conformément à l'arrêté fédéral du 28 décembre 1965, à savoir celle du « Gellertdreieck » Ire étape, les dépenses totales pour la route nationale de Bâle-Ville N 2 atteignent 238 millions de francs. Pour une longueur de 6,8 km, le coût moyen par kilomètre s'élève à 35 millions de francs environ.
Dans cette récapitulation sont inclus les frais d'adaptation du réseau urbain directement touché, de même que ceux qui nécessiteront les travaux d'adaptation des installations ferroviaires, en particulier dans la région du « Gellertdreieck ».
EN 1970
La réception de l'autoroute suisse à l'ouest de la gare de triage de Weil du chemin de fer fédéral allemand n'étant pas encore officiellement assurée par les autorités de la République fédérale, l'approbation concernant le tronçon Erlenstrasse (gare badoise) — frontière suisse a dû être soumise à la condition que la République fédérale donne son accord définitif à la réunion des deux autoroutes telle qu'elle est prévue dans le projet.
Si, contre toute attente, les autorités allemandes ne pouvaient donner leur consentement, la route nationale devrait emprunter le tracé depuis l'Erlenstrasse jusqu'au point de passage de la frontière à Otterbach. Le projet approuvé laisse cette possibilité.
Selon le programme à long terme pour la construction des routes nationales, les travaux de construction sur la partie nord de la route express de Bâle-Ville seront mis en chantier en 1970.

VALAIS DERNIÈRE DE «SON ET LUMIÈRE» MAIS RIEN N'EST DÉCIDÉ POUR L'AVENIR...

De notre correspondant du Valais :
Le spectacle de son et lumière qui fit passionnément couler d'encre à Sion est terminé. Il durait depuis 10 ans. Le dernier spectacle a été donné le soir du 30 septembre.
L'œuvre intitulée « Sion à la lumière de ses étoiles » avait été lancée il y a dix ans exactement par M. Roger Bonvin alors qu'il était président de Sion. Les dix ans d'exploitation se sont tous terminés sur un déficit mais, de l'avis des autorités valaisannes, l'essentiel n'est pas là. Ce spectacle qui passa pour le meilleur que l'on ait connu dans le genre intéressa des milliers de touristes et contribua à mieux faire connaître au public et aux nombreux amis du canton le passé de la vallée du Rhône.
Ce sont au total près de 180,000 personnes (les chiffres du dernier exercice ne sont pas connus) qui, au long de ces dix ans d'exploitation, fréquentèrent le spectacle. On sait que le texte était dû au poète et écrivain Maurice Zermatten,

la musique au compositeur Georges Haenni, directeur du conservatoire cantonal, tandis que Madeleine Renaud, François Perrier et Serge Reggiani prêtèrent leurs voix pour la lecture des textes. L'on mit même à contribution le plus vieil orgue du monde, celui de la cathédrale de Valère.
UN DEMI-MILLION DANS L'AVENTURE
La ville de Sion a laissé environ un demi-million de francs dans l'entreprise. Ce spectacle, en effet, avait coûté environ 800,000 fr. mais une partie du matériel fut acquis par les services industriels de la ville, et certains aménagements (place de parc, etc.) sont à mettre au crédit de la cité puisqu'ils serviront à jamais.
Le déficit a varié annuellement de 15,000 à 20,000 fr. au cours de ces dernières années mais hôteliers et responsables du tourisme sont quasi unanimes à prétendre que l'expérience a été

concluante et que des milliers de personnes se sont de ce fait arrêtées à Sion au cours de la bonne saison.
Une partie des installations resteront sur place pour un éventuel spectacle entièrement nouveau donné l'an prochain mais rien n'a été décidé encore à ce sujet.
Disparu depuis dix jours
(c) Toute une société de Zermatt vient de participer en ce début de semaine à des recherches systématiques afin de retrouver les traces d'un de leurs camarades M. Werner Perren, 34 ans, marié, père de plusieurs enfants.
M. Perren a disparu depuis une dizaine de jours déjà alors qu'il se trouvait dans la région de Monthey. Toutes les recherches restèrent vaines.

La double voie sur la ligne du Simplon: des travaux probablement jusqu'en 1985

BERNE (ATS). — A une question du conseiller national Chevallaz (rad-VD) sur la ligne du Simplon, le Conseil fédéral a donné lundi la réponse suivante:
« La pose d'une deuxième voie sur une ligne de chemin de fer dépend des besoins de l'exploitation et, avant tout, du nombre de trains circulant sur cette ligne. Le programme à long terme établi par les CFF pour le doublement des voies tient donc compte de la nécessité de supprimer les goulots entravant la circulation des trains. Les tronçons à voie unique Sion - Granges-Lens et Salquenen - Viège sont parmi les plus chargés du réseau.
Il ne faut cependant pas oublier que, dans le premier arrondissement seulement, 38 km de lignes à simple voie sont encore plus chargés.
LE TRONÇON LE PLUS DIFFICILE
Compte tenu du fait que la ligne du

Simplon est empruntée par un nombre important de trains internationaux plus sujets que les autres à des retards, le programme suivant a été mis au point par les CFF pour l'aménagement de cette ligne:
Saint-Léonard - Granges-Lens, mise en service de la double voie probablement en 1969; Loèche - Gampel, probablement en 1976; Gampel - Viège, probablement en 1981; Salquenen - Loèche, le tronçon le plus difficile, probablement en 1985.
Dès que la voie aura été doublée entre Loèche et Gampel (1976), les tronçons restant en simple voie Salquenen - Loèche et Gampel - Viège ne constitueront plus un gros obstacle pour l'écoulement du trafic.
Les CFF étudient actuellement le moyen d'accélérer l'exécution de ce programme, malgré le manque de personnel technique et compte tenu de leur situation financière tendue.

Septuagénaire grièvement blessé

(c) Lundi, un grave accident s'est produit à Riddes, village situé à mi-distance de Sion et de Martigny. Un septuagénaire, M. Alfred Lambiel, était descendu de son véhicule d'Iséables et traversait la route cantonale sur un passage dit... de sécurité lorsqu'il fut happé par une auto pilotée par M. Denis Bonvin, de Corin-sur-Sierre. Le malheureux fut projeté au sol. Il a été conduit à l'hôpital de Martigny avec diverses fractures.
Le régiment 18 mobilisé
VIÈGE (ATS). — Le régiment 13 placé sous les ordres du lieutenant-colonel Otto Supersaxo, de Saas-Fee a mobilisé lundi. Les bataillons 85 et 89 ont gagné Viège et Brigue. Peu après leur entrée en service, les hommes ont été acheminés dans l'après-midi de lundi par trains spéciaux sur les Grisons.

TESSIN

Gros fric-frac dans un garage

STABIO (ATS). — Des marchandises pour une valeur de 15,000 francs ont été volées dans le magasin d'un poste de distribution d'essence installé dans la localité de Goggiolo. Les voleurs ont pénétré dans le magasin par une cheminée d'aération située sur le toit de l'immeuble. Parvenus à l'intérieur, ils ont ouvert la porte à un complice qui les attendait avec une camionnette. Celle-ci, une fois dans le garage, fut chargée de cigarettes, de café, de briquets, de pipes, bref de tout ce qui se trouvait dans le magasin. Les cambrioleurs parvinrent à achever leur « travail » sans être dérangés. On suppose qu'ils avaient dûment préparé leur vol. La tâche de la police est difficile, aucune trace ne subsistant de leur passage.

FRANCE VOISINE

Auto dans un ravin Deux morts deux blessés

(c) Près du plateau d'Assy, en Haute-Savoie, une voiture roulant trop vite a manqué un virage et est tombée dans un petit ravin, d'une hauteur de 30 mètres.
On a dégage deux cadavres, ceux de MM. Roger Gotti, 39 ans, manoeuvre et John Heaps, 49 ans, officier britannique en retraite, ainsi que deux blessés grièvement atteints.

Brûlé vif à Sarnen

SARNEN (ATS). — M. Giuseppe Mattioni, 84 ans, entrepreneur, a péri d'une atroce façon lundi matin, lorsqu'un incendie a ravagé un des bâtiments de la propriété de Grundacher, qui appartient à la commune de Sarnen. M. Mattioni, qui habitait cette maison depuis des années, n'a pas pu s'enfuir et il est mort carbonisé.
La maison datait du XVIIIe siècle. Elle servait d'habitation et de grange. Le feu a pris dans un poulailler, et son extension a été si rapide que les pompiers n'ont pu empêcher la destruction complète du bâtiment.

GENÈVE

Course poursuite et arrestation sur la route suisse

(c) Trompant la vigilance du securitas qui le surprit en flagrant délit de cambriolage, à Renens, un jeune homme parvint à bondir dans une voiture et à prendre la fuite. Mais la police vaudoise fut alertée, pas assez tôt cependant pour parvenir à capturer le malfaiteur. Celui-ci fila en direction de Genève. Par radio les gendarmes genevois furent alors alertés.
Finalement, après une chasse à l'homme entre Renens et Genthod-Genève, le fuyard fut intercepté dans cette localité et aussitôt mis en état d'arrestation. Il s'agit d'un Genevois résidant en France, âgé de 22 ans, se disant étudiant, mais vivant de mauvais coups.
La voiture avec laquelle opérait le flou avait été volée en France, et ses plaques avaient été maquillées. Le « monte-en-l'air » a été incarcéré à la prison de Saint-Antoine.

THE BRITISH BANK OF THE MIDDLE EAST

Succursale de Genève
annonce qu'à partir du 1er octobre 1968, elle est installée pour toutes opérations bancaires, dans ses nouveaux locaux, 23, rue du Rhône, 1204 Genève.
Téléphone (022) 26 42 90 Télex 23,780
Siège social: 7, King-William-Street, Londres E.C.4
Autres succursales en Inde, en Jordanie, au Liban, en Arabie Saoudite, au Yémen du sud, en Tunisie, à Abou Dhabi, au Bahreïn, à Dibay, au Koweït, en Mascate-et-Oman, au Qatar, à Ras Al Chaima et à Charja.
Société filiale — The British Bank of the Middle East (Morocco) S.A. Casablanca et Tanger.
Banques associées — The Bank of Iran and the Middle East, Téhéran et Khurramchahr.
Bank of North Africa, Benghazi et Tripoli.
Membre du groupe de la Hong-Kong Bank.

VAUD

La surface du vignoble vaudois en augmentation dans quatre districts

(c) Les treize districts viticoles du canton possèdent 31,831 ares de rouges européens (+ 1245), 12,061 ares de rouges p.d. (plants directs), en diminution de 701, soit 43,892 ares de rouges, ce qui représente 14 % du vignoble. Les blancs couvrent 277 mille 666 ares (124 ares de p.d.), en diminution de 3043. Au total, le vignoble vaudois a une superficie de 321,538 ares, en diminution de 2499 ares en 1967.
Quatre districts enregistrent une augmentation:
Grandson, 12,874 ares (+ 314), Aigle 45,052 ares (+ 61), Yverdon 1853 ares (+ 30), et Vevey 28,689 ares (+ 15). Les neuf autres districts sont en baisse: Nyon 26,330 ares (—772), Lavaux 57,338 ares (—502), Aubonne, 24,772 ares (—488), Rolle 60,466 ares (—460), Morges, 46,221 ares (—339), Orbe, 9952 ares (—171), Lausanne, 2686 ares (—79), Avenches, 4072 ares (—30), et Cossonay, 1253 ares (—18).

1,956,208 mètres de bois à greffer, dont 1,064,500 mètres produits dans le canton. Les 81 pépiniéristes vaudois ont vendu 1,324,072 plants racines greffés (420,000 de rouges).
D'intéressantes expériences ont été poursuivies dans les vignes d'essais de la Tour-de-Peilz, d'Epesses et de Marcellin. Les vignes d'essais d'Aigle et d'Allaman seront bientôt en état de service.
Au début de l'année, il restait 2,342,630 litres de 1966 (sur 9 millions) bloqués pour un financement de 3,345,000 francs (sur 13 millions et demi).



